DÉMARREUR À DISTANCE
Lebeau VITRES D'AUTOS

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL 350e

• MONTRÉAL, SAMEDI 10 OCTOBRE 1992 108e ANNÉE Nº 345 176 PAGES, 12 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 2 00 1 50 $ Taxes en sus

NOUVEAU!
GREICHE & SCAFF OPTOMÉTRISTES
2 POUR 1
AU COMPLET: MONTURE ET LENTILLES. PLUS DE 50 SUCCURSALES

La fusion Air Canada et Canadien est retardée

VALÉRIE BEAUREGARD

Le Bureau de la politique de concurrence force Canadien International à refaire ses devoirs en exigeant que le transporteur sonde à nouveau le marché de manière à mieux garantir le maintien de la concurrence dans l'industrie aérienne.

«Le directeur (Howard I. Wetston) a indiqué cette semaine à PWA Corporation, la société-mère de Canadien, qu'il était nécessaire de solliciter le marché pour vérifier si d'autres offres d'acquisition ne limiteraient pas moins la concurrence», a déclaré à *La Presse*, M. George Addy, sous-directeur principal des enquêtes et recherches.

Le Bureau de la concurrence a entamé son enquête sur la transaction Air Canada-Canadien le 10 septembre, soit le lendemain de l'acceptation de l'offre d'Air Canada par Canadien. L'enquête a été ouverte à la suite d'une plainte déposée au bureau de M. Wetston par six individus.

M. Addy a également indiqué que la requête de M. Wetston ne signifiait pas que la transaction Air Canada-Canadien était refusée par le Bureau de la concurrence; elle n'est que retardée.

Ce genre de sollicitation demande habituellement les services d'une tierce partie comme un courtier ou un banquier d'affaires.

La direction de PWA rencontrera les responsables du Bureau de la concurrence la semaine prochaine afin d'établir qui sera cet intermédiaire ainsi que les conditions auxquelles la sollicitation d'offres devait être assujettie.

Hier, en fin d'après-midi, alors que s'amorçait le long week-end, il a été impossible d'obtenir les réactions de Canadien tandis que

VOIR FUSION EN A 2



PHOTO PIERRE MCCANN *La Presse*

Sur la «V'limeuse», Dominique Manny et Carl Mailhot avec les enfants: Damien, Noémie, Évangéline et Sabine.

SIX ANS EN MER

Partie pour quelques mois en mer à l'automne 86, une famille montréalaise s'est laissée entraîner dans l'aventure et l'exotisme. Quand la ***V'limeuse*** est revenue au port, il y a quelques semaines, c'est tout près de six ans de leur vie que ses six membres avaient passé loin de leur pays, après avoir navigué d'île en île et de découverte en aventure.

CARL MAILHOT et DOMINIQUE MANNY
collaboration spéciale

Notre voilier a toujours fait rêver. Sa coque d'acier, son greement sophistiqué, sa silhouette basse et trapue et ses quelques 20 tonnes en font une bête puissante capable de vous emmener très, très loin.

Nous n'étions pas partis que déjà les curieux sur le quai l'imaginaient chevauchant les mers démontées du globe à la recherche de l'île ou du continent où la vie serait, disons, différente.

Voilà maintenant que le même bateau revient se coller à son quai, 6 ans plus tard, avec des marques sur sa peinture, quelques blessures au haubanage mais l'essentiel, lui, est intact. C'est son équipage de 6 personnes dont 4 enfants qui s'affairent sur le pont. Les pare-battages sont en place, les amarres prêtes à être lancées. La maman est à la barre et fait son approche finale au moteur. Arrière toute. *La V'limeuse* est stoppée et les lignes s'envolent vers le quai. Coup parfait d'Évangéline qui devait lancer loin et haut. Un peu plus et elle attrapait le type venu attraper le cordage.

Plus on revient de loin, plus dramatiques sont les expériences qu'on nous prête. La télévision habitue tellement le public au spectaculaire que...

— Pas eu de problèmes? Avez-vous frappé des grosses tempêtes? Hé les enfants, vous avez dû en voir des affaires... et, au fait, comment faisiez-vous pour l'école?

VOIR MER EN A 16

■ Un départ difficile dans l'Atlantique Nord. *Page A 16*

Le texte juridique de l'entente est fidèle à l'accord de Charlottetown

DENIS LESSARD

Le texte juridique de l'entente constitutionnelle est une version fidèle de l'accord politique de Charlottetown. Quelques-unes des clarifications apportées vont même dans le sens souhaité par le gouvernement du Québec, souligne un constitutionnaliste pourtant opposé à l'entente, José Woehrling.



C'est ce qui ressort des textes juridiques de l'entente constitutionnelle de Charlottetown qui seront soumis à l'approbation de la population le 26 octobre. L'absence de ces textes constituait un argument pour le camp du NON. Leur publication officielle, ce matin, «va rectifier les faits et éliminer beaucoup de désinformation», estime John Parisella, chef de cabinet de Robert Bourassa.

«Il n'y a guère de surprises, c'est passablement fidèle au texte de Charlottetown», de résumer hier José Woehrling après avoir pris connaissance du texte légal. Le texte fournit «des clarifications qui, dans trois cas, sont favorables au Québec», estime-t-il.

Précision importante, ce sont les provinces qui auront le dernier mot dans la détermination du mode d'élection des six sénateurs. En cette matière, «les lois des provinces (...) l'emportent sur les dispositions incompatibles des lois du Parlement du Canada», souligne-t-on. Le gouvernement du Québec pourra donc choisir les six sénateurs et les faire élire par l'Assemblée nationale, où il détient la majorité. Un problème toutefois: on prévoit que le Sénat se renouvelle à toutes les élections fédérales. Les nouveaux gouvernements québécois devront donc composer avec

VOIR TEXTE EN A 2

■ Deux sections litigieuses de l'Accord ont été modifiées dans le texte juridique, selon CBC. *Page B 11*

■ Toujours debout, Robert Bourassa doit souhaiter un miracle. *Page B 9*

■ Mulroney pourrait annuler un défilé militaire à Québec. *Page B 9*

■ Le NON continue de progresser partout au pays. *Page B 9*

Lucien Bouchard prévoit un autre référendum si le NON l'emporte
— Voir page B 8

Les athlètes professionnels devraient être soumis à des contrôles antidopages

Un expert de l'INRS-Santé en fait la suggestion à l'enquête sur la mort de Kordic

MICHEL MAROIS
envoyé spécial
QUÉBEC

La troisième journée de l'enquête du coroner Gérald Locas sur la mort de John Kordic a permis hier de préciser la nature des substances consommées par Kordic quelques heures avant sa mort. Elle a aussi été l'occasion d'une sortie véhémente d'un expert de l'INRS-Santé contre la consommation des stéroïdes.

Mme Christiane Ayotte, chef du laboratoire anti-dopage de l'INRS, un des 21 établissements accrédités par le Comité international olympique à travers le monde, a profité de la tribune qui lui était offerte pour dénoncer le «fléau» des stéroïdes.

«Tous les sports sont à risque, le sport professionnel comme le sport amateur, a souligné Mme Ayotte. Comme on le fait avec les athlètes amateurs, il faudrait imposer des tests aux athlètes professionnels. Ces derniers exercent une grande influence sur les jeunes, d'où la nécessité d'un contrôle plus serré encore».

La spécialiste s'est aussi montrée sévère pour les «gymnases» où «on peut obtenir très facilement des anabolisants.»

Dans la même veine, Me Jean-Guy Picard, procureur du coroner, a confirmé hier qu'on entendrait, dans le cours de l'enquête, un témoin qui décrira le «marché» des stéroïdes. En vertu de son pouvoir de recommandation, le coroner Locas pourrait être amené au terme de son enquête à inclure dans son rapport des considérations sur le contrôle des stéroïdes dans la Ligue nationale de hockey et dans le sport en général.

Plusieurs produits dans les mêmes seringues...

C'est dans le cadre de l'autopsie du pathologiste Georges Miller que Mme Ayotte a été amenée à analyser les échantillons de sang

VOIR CONTRÔLES EN A 2

Le Vérificateur général enquête sur la Commission des courses de chevaux

ANDRÉ NOËL

Le Vérificateur général du Québec a entrepris cette semaine une enquête en profondeur sur l'administration de la Commission des courses de chevaux du Québec, à la suite d'articles parus dans *La Presse*.

Il y a deux semaines, le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, avait déclaré que l'enquête du Vérificateur porterait sur le compte de dépenses du président de la Commission, Yves Beaudoin. M. Beaudoin — actuellement relevé de ses fonctions — réclamait des frais de voyage de 120 $ pour chaque journée qu'il passait à Montréal, alors qu'il vivait à Montréal.

En fait, le mandat de l'enquête est beaucoup plus large. C'est la première fois depuis 12 ans que le Vérificateur fera une investigation générale, à la demande du gouvernement, sur un organisme particulier. La dernière enquête avait porté sur la dilapidation de fonds publics, lors de l'organisation des Fêtes nationales en 1980.

Le 15 septembre dernier, le Conseil du Trésor a décidé de «mandater son président (Daniel Johnson) pour demander au Vé-

VOIR CHEVAUX EN A 2

Aujourd'hui

MÉTÉO



Aujourd'hui: nuageux avec averses. Maximum 16, minimum 8.

Demain: Nuageux avec averses. Maximum 16, minimum 8.

Détails en page D 10

VACANCES/VOYAGE

L'ÉGYPTE: déjà décrite comme le plus beau pays du monde, l'Égypte apparaît au visiteur qui débarque au Caire comme un monde en folie avec sa population grouillante qui réserve mille et un imprévus. *Page I 1*

HABITAT

ÂTRE: le choix d'un foyer pour son habitation est affaire délicate. Malheureusement, de nos jours, on se préoccupe souvent davantage de l'apparence que du confort. *Page K 1*



CINÉMA



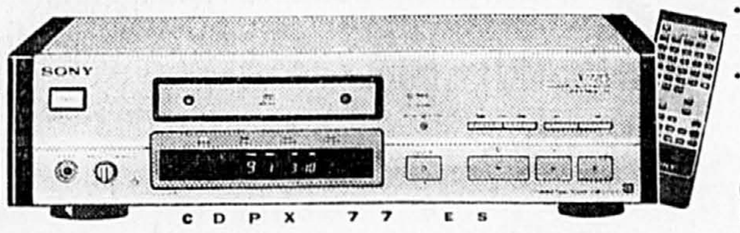
AMOUR: le film «Après l'amour», de la cinéaste Diane Kurys, raconte un tournant décisif dans la vie de Lola (Isabelle Huppert), une romancière qui n'a pas d'enfant, mais deux pères de famille dans sa vie. *Page D 1*

SOMMAIRE

Annonces classées
immobilier ... F2 à F9
marchandises ... F9, F10, H2
emplois ... F10, F11, H2, H4
automobiles ... H5, H6
propositions d'affaires ... C2
Arts & Spectacles ... cahier E
ciné-horaires ... D2
télé-horaires ... E2
Télévision ... E2
Avis ... D9, H6, H8, H10
Bridge, échecs, philatélie ... J12
Carr. et prof. ... J1 à J11
Décès ... H7
Encans ... H8, H9
Êtes-vous observateurs? ... F2
Économie ... cahier C
Horoscope ... K10
Informations nationales. B8 à B11, F1
Loteries ... A4
Mots croisés ... K10
«Mot mystère» ... H5
Restaurants/Vins ... I11

SPEC Électronique Dumoulin
Montréal 8390 rue St-Hubert 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest 681-7770
Longueuil 2203 chemin de Chambly 468-1993

Voilà
LE LECTEUR LASER DE RÉFÉRENCE À 1000 $ DE RABAIS!



• DOUBLE ALIMENTATION BLINDÉE • FILTRE NUMÉRIQUE 45 BIT • SORTIE OPTIQUE ET BLINDÉE • CHASSIS ANTI-VIBRATION • SYSTÈME PULSE DAC (8X) • TÉLÉCOMMANDE ET PROGRAMMATION TRÈS SOPHISTIQUÉES!
1299 $ ÉTAIT: 2299$
10 en stock seulement!
SONY

DIMANCHE DANS *LA PRESSE*



LOUIS LABERGE: *La Presse* a le plaisir d'offrir demain en exclusivité à ses lecteurs des extraits de la biographie de Louis Laberge intitulé *Le syndicalisme, c'est ma vie*. Publié aux Éditions Québec-Amérique, ce livre de plus de 400 pages, écrit par le journaliste Louis Fournier, raconte la vie mouvementée et passionnante du leader ouvrier le plus connu et le plus populaire au Québec.

LA GRILLE: Vous avez bien lu *La Presse?* Les nouvelles internationales? Les faits divers? Les arts et spectacles? Vous n'avez pas oublié les sports? La grande grille, publiée demain, ne vous posera pas trop de problèmes, mais il reste toujours les questions dont les réponses ne sont pas au dictionnaire...

Roger Nicolet contre les fusions municipales à gogo

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Même si le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, démontre de l'impatience devant le trop grand nombre de municialités au Québec, le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, M. Roger Nicolet, croit qu'il ne faut pas aller trop vite et faire des fusions à gogo.

M. Nicolet, qui préside à Montréal le congrès annuel de le l'UMRCQ auquel participent plus de 1800 élus municipaux, a souligné, hier, qu'il disait oui à certaines fusions mais qu'il fallait aussi regarder d'autres avenues. «Une des solutions au problème est la mise en commun de services sur une base inter-municipale. La vraie façon de bonifier l'administration municipale, c'est de permettre aux dirigeants de diverses localités de travailler ensemble en fonction de gestion de dossiers, comme la voirie, l'environnement. Le fonctionnement intermunicipal est à repenser, il va falloir que le gouvernement donne un coup de main», pense-t-il.



Roger Nicolet

Le président du regroupement des petites municipalités du Québec a expliqué que, dans son discours prononcé lors de l'ouverture des assises de l'UMRCQ, M. Ryan s'était encore fortement attaqué au problème des fusions. «Il semble vouloir utiliser le bâton autant que la carotte, ce qui créé un malaise parmi les maires. Dans les couloirs ici, les élus disent tous la même chose: avec ses fusions, M. Ryan va éliminer tout ce qui est du caractère particulier du monde municipal québécois, faire disparaitre le patrimoine. Ce projet préoccupe les gens énormémenent, dit-il.

«Il y a autre chose que les fusions, c'est un peu absurde de vouloir fusionner les gens dans de grandes entités, quand les grandes villes trouvent le besoin de se recréer des quartiers simplement pour que ça ne soit pas trop gros et pour que la population y ait plus facilement accès. Au lieu de faire des fusions à gogo, il faut trouver une façon de permettre aux administrations municipales de se mettre ensemble pour avoir en commun un service d'incendie, la collecte des ordures ménagères, etc. Intégrer des services muncipaux, c'est la solution d'avenir selon moi», explique M. Nicolet.

Des régies

Le président de l'UMRCQ est aussi favorable à ce que les municipalités aient recours à une police municipale pour la protection de leur territoire. Il est cependant d'avis qu'il ne faut pas créer tellement de nouveaux corps de police. Les municipalités auraient avantage, pense-t-il, à se servir de corps actuellement en fonction et agrandir leur rang en conséquence afin d'avoir une couverture régionale.

M. Nicolet rejoint ici ses maires puisque, dans son discours, le ministre Ryan a souligné que seulement une municipalité de 5000 habitants avait soumis à son ministère un projet pour la création d'un corps de police. Par contre, plusieurs petites municipalités ont sollicité et obtenu l'autorisation de se prévaloir d'un service de police existant.

Le président de l'UMRCQ a aussi rappelé que cet organisme attendait avec impatience la décision de la Cour supérieure dans sa requête de contester le paiement de 0,10 $ par 100 $ d'évaluation pour les services de la Sûreté du Québec, tel que prescrit par la loi 145. Il espère qu'elle sera rendue avant la fin de 1992.

Chemins

Pour qui de la voirie locale, le président de l'UMRCQ est d'avis que le ministre ne répond pas aux demandes des élus locaux, principalement en ce qui touche le transfert des fonds. Une somme de 72 millions accordée par Québec n'est pas suffisante, croit-on, pour compenser les dépenses de petites localités qui n'ont pas de grandes richesses mais beaucoup de kilomètres de chemin à entretenir.

Québec souligne que les contribuables devront payer 0,14 $ par 100 $ d'évaluation à leur localité pour la voirie. «Notre évaluation est que ce n'est pas 14 cents mais au moins 25 cents que les contribuables déjà passablement taxés devront débourser en plus», a précisé M. Nicolet, maire d'Ascott, petite localité des Cantons de l'Est.

Pour ce qui est du débat référendaire, M. Nicolet estime que «l'UMRCQ ne peut prendre position, l'Union doit rester neutre. Pour les élus, la situation est fort différente».

Mais pour que ses membres soient éclairés le plus possible, l'UMRCQ présente cet après-midi un débat entre, pour le clan du NON, Bernard Landry et, pour celui du OUI, Claude Ryan. Ce face à face aura lieu, à 14 h 30, au Grand salon du Méridien.

SUITE DE LA UNE

FUSION

La fusion Air Canada et Canadien est retardée

chez Air Canada, le porte-parole Denis Couture a indiqué que sa société se refusait à tout commentaire pour l'instant.

Rappelons que, jeudi, les employés de Canadien ont déposé une nouvelle offre pour leur entreprise. Le mois dernier, PWA avait refusé une première offre des employés avant d'accepter le projet de fusion d'Air Canada.

L'offre des employés consiste en l'injection de 650 millions dans Canadien et repose, tout comme la première offre, sur la volonté de conclure une alliance stratégique entre Canadien et American Airlines.

La décision du Bureau de la concurrence survient au moment même où Air Canada et Canadien viennent de signer une convention de préfusion établissant les conditions qui régiraient leur fusion.

L'offre de fusion d'Air Canada consiste essentiellement à confier la gestion des deux transporteurs qui demeurent autonomes à un holding que contrôlerait les actionnaires actuels d'Air Canada. On propose également de combiner les droits de trafic international des deux compagnies aériennes.

Ce n'est pas la première fois que le Bureau de la concurrence impose ces conditions lors d'une acquisition ou d'une fusion. M. Addy a rappelé le cas de Wardair qui avant de fusionner avec PWA a dû elle aussi s'assurer que l'offre sur la table était la meilleure. Dans ce cas-ci, la sollicitation d'offres n'a donné aucun résultat.

Cependant, lorsque Texaco est retournée scruter le marché après avoir vendu des éléments d'actif à la Société pétrolière Imperial, en 1989, des offres plus intéressantes sur le plan de la concurrence ont été recueillies.

Howard Wetston est en quelque sorte le chien de garde de la concurrence au Canada. Son rôle est de s'assurer qu'une fusion n'aura pas pour effet d'empêcher ou de réduire sensiblement la concurrence.

En général, son bureau considère qu'un fusionnement d'entreprises empêcherait la concurrence lorsque les parties ne seraient vraisemblablement plus en mesure d'exercer pendant deux ans au moins un pouvoir de marché nettement plus important que si la transaction n'avait pas eu lieu. □

TEXTE

Le texte juridique de l'entente est fidèle à l'accord de Charlottetown

les choix du régime précédent.

Le texte vient aussi confirmer l'enchâssement constitutionnel des ententes Ottawa-Québec dans le domaine de l'immigration. Renégociables, ces accords seront protégés parce que le Québec pourra bloquer une modification unilatérale. Ottawa conserve toutefois la possibilité de modifier certains paramètres comme les critères d'entrée des nouveaux immigrants au Canada.

Sur le partage des pouvoirs, le texte juridique colle au contenu de l'accord de Charlottetown. Les juristes précisent que les provinces peuvent obliger le fédéral à se retirer des «six soeurs» — affaires municipales, tourisme, loisirs, logement, mines et forêts — qu'il occupe, dans les champs provinciaux, par son pouvoir de dépenser. Toutefois, le texte vient confirmer le pouvoir de dépenser du gouvernement central dans le domaine culturel. Ottawa devra, «à la demande d'une province», négocier un accord «tendant à assurer l'exercice harmonieux de leurs activités» tout en tenant compte de «la maitrise d'oeuvre» des provinces dans ce domaine.

Comme l'indiquait *La Presse*, on précise que les trois juges formés au droit civil de la Cour suprême proviendront de la liste soumise par le gouvernement du Québec et non de l'ensemble des provinces. Le plus haut tribunal du pays reste la cour d'appel «générale», comme prévu à Charlottetown.

Une autre partie du texte juridique touchant les questions autochtones, l'union économique et la création de nouvelles provinces, fut plus difficile à rédiger, a expliqué l'un négociateurs sous le couvert de l'anonymat.

Comme prévu dans l'accord de Charlottetown, les provinces n'ont pas de droit de véto sur la création de nouvelles provinces. Ottawa peut accéder à la demande d'un territoire à la condition qu'il ne modifie pas les territoires des provinces existantes et qu'il tienne compte de l'opinion des provinces réunies dans une conférence fédérale-provinciale.

Les gouvernements autochtones seront explicitement reconnus comme un troisième ordre de gouvernement au Canada, mais ils resteront soumis à la Charte canadienne des droits. Ces gouvernements pourront éventuellement invoquer la clause dérogatoire, mais ce mécanisme sera déterminé dans une conférence constitutionnelle en 1996.

Aucune loi autochtone ne pourra entrer en contradiction avec «une loi fédérale ou provinciale essentielle à la préservation de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement», précise le texte, une clarification allant dans le sens des attentes du Québec.

Concernant le Sénat, les sénateurs pourront décider de s'inscrire comme francophones. Seul le président du Sénat pourra trancher en cas de constestation et ses décisions seront sans appel, un mécanisme qui pourrait déboucher sur une situation délicate, prédit M. Woerhling.

Le texte juridique confirme que le pouvoir de nomination du Sénat ne vise que la nomination du gouverneur de la Banque du Canada, comme le souhaitait le Québec. La porte reste ouverte toutefois: le Parlement fédéral peut soumettre d'autres nominations à l'approbation du Sénat. □

CONTRÔLES

Les athletes professionnels devraient être soumis à des contrôles antidopages

et d'urine prélevés sur le corps de John Kordic. Ses conclusions ont confirmé que Kordic avait consommé, sous forme d'injections, une dose massive de cocaïne quelques heures avant sa mort. Elles ont aussi indiqué que l'ancien joueur du Canadien et des Nordiques s'était injecté de la testostérone contenue dans une fiole identifiée de la marque «Stem», un produit en provenance du Mexique qui est largement disponible sur le marché noir.

Avant la spécialiste de l'INRS, le toxicologue judiciaire Pierre Picotte a révélé que les trois seringues vides retrouvées dans la chambre de Kordic avaient chacune contenu plusieurs substances, des stéroïdes et de la cocaïne, mais aussi des traces d'un sirop contre la rhume. Ces conclusions laissent penser que Kordic a pu consommer des «cocktails» de drogues particulièrement dangereux le jour de sa mort.

Le toxicologue a aussi indiqué que les injections semblaient avoir été intra-musculaires, ce qui est très inhabituel dans le cas de la cocaïne. Quant à savoir si la dose de cocaïne ingérée par Kordic était suffisante pour le tuer, M. Picotte a répondu par l'affirmative, tout en précisant qu'il avait déjà vu les mêmes concentrations sanguines (plus de 0,1 mg par 100 millilitres), même davantage, chez des individus qui étaient décédés d'autres causes. Le toxicologue a aussi insisté sur les réserves imposées par le mode particulier d'injection auquel Kordic semblait s'être livré.

Les esprits se sont échauffés en fin d'après-midi lorsque le procureur de la famille Kordic, Me Paul Bouchard, a soumis le pathologiste Georges Miller a un contre-interrogatoire très large qui sortait parfois de la compétence du témoin. Les autres procureurs se sont élevés en faux contre ces procédés qui ont imposé un rythme laborieux aux audiences. Me Bouchard n'en a pas moins indiqué qu'il comptait poursuivre l'interrogatoire du pathologiste lorsque l'enquête reprendra, le 27 octobre prochain.

«Nous croyons connaitre les raisons de la mort de Kordic», a-t-il laissé entendre, d'un air qui indiquait que lui et la famille de Kordic entretenaient encore de nombreux doutes sur les causes du décès.

Le coroner Locas a déjà indiqué que l'enquête se poursuivrait au delà du calendrier prévu, des semaines d'audience étant maintenant prévues fin novembre et début décembre. On soulignera en terminant la présence d'un représentant des Nordiques de Québec, Me Jean-François Fournier, qui assiste silencieux à toutes les audiences depuis le début de l'enquête. □

CHEVAUX

Le Vérificateur général enquête sur la Commission des courses de chevaux

rificateur général d'effectuer une enquête sur l'administration de la Commission des courses du Québec, à la suite de certaines allégations faites à ce sujet, notamment des articles parus dans le journal *La Presse*, le samedi 12 septembre.»

Plusieurs irrégularités ont été soulevées:

• L'ancien président de la Commission des courses, Louis Bernard, a été placé sous écoute électronique illégale après avoir décidé de cacher une caméra dans l'hippodrome de Blue Bonnets, à Montréal. La caméra avait permis de prendre en flagrant délit un entraineur et des palefreniers en train d'injecter des substances à l'aide de seringues dans le cou des chevaux d'un important éleveur, Léo Tourigny.

• A la suite des pressions de certains éleveurs de chevaux impliqués dans le dopage de chevaux, dont Léo Tourigny, M. Bernard avait été muté à un autre poste. L'enquêteur qui avait installé la caméra, André Racette, et son adjoint ont été congédiés. Au total, une vingtaine d'employés et de juges de course ont dû quitter la Commission.

• Le nouveau président, Yves Beaudoin, avait déjà eu un cheval avec Léo Tourigny. Son passé était peu reluisant: il avait dû quitter son poste d'attaché commercial à la délégation du Québec à Hong Kong à la suite de plaintes portées par le délégué.

• Sous sa présidence, la Commission s'est montrée très bonne avec certains éleveurs, comme Léo Tourigny. Le fils de ce dernier, Jean, a pu recommencer à entrainer ses chevaux à l'hippodrome de Trois-Rivières même s'il avait perdu sa licence pour dopage. Agriculture Canada a décelé des substances interdites dans l'urine d'autres chevaux de M. Tourigny, mais la Commission n'a jamais sévi.

• À la suite d'une enquête de la Sûreté du Québec, des conducteurs et des entraineurs ont été accusés de divers délits devant les tribunaux. Le Racing Track Commission de l'Ontario a banni les conducteurs accusés au Québec, mais pas la Commission des courses du Québec.

• Enfin, M. Beaudoin a réclamé des frais de voyage pour plus de 30 000 $, pour la dernière année, alors qu'il a très peu voyagé. M. Beaudoin a par ailleurs éliminé le service des enquêtes.

Le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, a publiquement défendu l'administration de M. Beaudoin. M. Picotte est un ami personnel de Réal Proulx, un éleveur de Trois-Rivières qui a eu des chevaux dopés avec Léo Tourigny. M. Picotte a aussi nommé un autre ami, Jean-Pierre Lareau, lui aussi éleveur de chevaux, à la tête du comité consultatif de la Commission des courses. Il l'a maintenu en poste, même quand Agriculture Canada a décelé une substance interdite dans l'urine d'un de ses chevaux.

La Sûreté du Québec tente par ailleurs de vérifier si M. Beaudoin a déjà fait du pari illégal avec un preneur aux livres de Trois-Rivières. Si l'allégation se révèle vraie, il faudrait que le délit se soit produit depuis deux ans pour qu'il y ait accusation, en raison du délai de prescription.

Le Vérificateur général, Guy Breton, a indiqué au cours d'un entretien, hier, que sa propre enquête pourrait prendre quelques mois.

«Nous remettrons ensuite un rapport au Conseil du Trésor et éventuellement à l'Assemblée nationale, a-t-il dit. Si nous estimons que des mesures de correction doivent être apportées, nous les soulignerons.»

S'agissant du compte de dépenses anormalement élevé de M. Beaudoin, le Vérificateur analysera s'il y a eu irrégularité, ou accroc immoral. Le contrat de M. Beaudoin stipulait que celui-ci exerçait ses fonctions au siège social de la Commission des courses, à Québec. Il utilisait cette disposition pour réclamer des frais de voyage quand il se trouvait à Montréal, alors qu'en vérité il travaillait et vivait à Montréal. □

Incendie dans un entrepôt de papier

■ Les pompiers de huit municipalités combattaient hier soir un incendie qui a éclaté dans un vaste entrepôt de papier de la compagnie de recyclage Canbec Fibres, à Saint-Pierre, en banlieue de Montréal.

Le feu, dont la cause est inconnue, aurait éclaté dans le toit de l'édifice situé le long du canal Lachine.

Un porte-parole du service des incendies de Saint-Pierre a déclaré que les flammes avaient pris naissance un peu après 18 h 30. L'incendie a été rapporté sous contrôle à 19 h 25 mais on s'attendait à ce que les pompiers passent encore plusieurs heures sur les lieux.

Personne n'a été blessé.

La circulation dans le secteur a été considérablement perturbée.



La Quotidienne tirage d'hier — à trois chiffres **874** — à quatre chiffres **2690**

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES** Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES** Détaillants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé+	285-7306
COMPTABILITÉ		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

SAMEDI 10 OCTOBRE 1992 — 41-6-01

Situation du français: la SSJBM accuse Ryan de tromper la population

GILLES PAQUIN

■ Le président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal Jean Dorion a accusé hier le ministre Claude Ryan de tromper la population du Québec en prétendant que tout va bien pour le français à Montréal alors que les données du dernier recensement démontrent le contraire.

«Je trouve choquant que M. Ryan rassure les gens en donnant des chiffres (de 1971 à 1986) qui n'ont plus qu'un intérêt historique. Ceux du recensement de 1991, publiés le 15 septembre, révèlent une diminution du poids du français au Québec», a déclaré M. Dorion au cours d'un entretien téléphonique.

À titre de ministre responsable de l'application de la Charte française M. Ryan a soutenu jeudi, lors d'une conférence de presse, que la «population de langue française s'était accrue en nombre absolu et en pourcentage» au Québec au cours de cette période. Il n'a cependant pas soufflé mot de la situation bien différente des années 1986 à 1991.

«Or le ministre aurait dû en faire état puisque ces renseignements sont maintenant disponibles et qu'ils démontrent un recul de 2,1 p. cent de la proportion de francophones dans la région de Montréal et de près de un p. cent dans l'ensemble du Québec», a souligné M. Dorion.

«Même si cette baisse est relativement faible, il s'agit d'un phénomène lourd», affirmait récemment le directeur du Service de recherche en démographie linguistique de Statistique Canada Réjean Lachapelle en dévoilant ces chiffres.

Pour M. Dorion, c'est énorme en cinq ans. «Je ne dis pas que la situation est catastrophique pour l'ensemble du Québec, mais dans l'île de Montréal, nous nous dirigeons vers une minorisation de la population de langue française» a-t-il dit.

Interpellé à ce propos lors d'une tribune téléphonique à CJMS hier, M. Ryan s'est contenté de répondre qu'il était encore trop tôt pour tirer des conclusions à partir des données incomplètes du dernier recensement de 1991.

«Je crois qu'il trompe la population en agissant ainsi, mais je ne sais pas s'il le fait sciemment. À titre de ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, il devrait être bien informé», a ajouté M. Dorion.

Selon lui, ce n'est pas un simple hasard si M. Ryan tente de rassurer les gens en puisant dans ces anciennes données en pleine période référendaire. Le ministre tenterait ainsi de désamorcer les inquiétudes de la population à l'égard de la Loi 101 si l'entente de Charlottetown était adoptée, de conclure M. Dorion.

Guide des VACANCES L'HIVER AU SOLEIL — 7e Guide de vacances — L'HIVER AU SOLEIL — La Presse — publie le premier de trois publireportages traitant des destinations ensoleillées à la mode cet hiver. Un cahier spécial à ne pas manquer, samedi prochain dans *La Presse*. PUBLIREPORTAGE

La Presse

Hausse effarante du sida chez les toxicomanes de Montréal

ANDRÉ NOËL

■ L'infection au virus du sida (VIH-1) progresse de façon spectaculaire chez les usagers de drogues injectables (UDI) du centre-ville de Montréal, indique une étude menée par des chercheurs de l'Hôpital Saint-Luc.

En 1989, six p. cent du premier groupe de toxicomanes UDI suivis par l'équipe de recherche portaient le virus. L'année suivante, 9,4 p. cent des UDI du deuxième groupe étaient infectés. En 1991, la proportion passait à 17,4 p. cent chez le troisième groupe.

Les chiffres sont encore plus inquiétants quand on regarde le nombre de toxicomanes qui n'avaient pas le virus il y a trois ans, et qui l'ont acquis au cours de l'étude.

Le taux de «séroconversion» — c'est-à-dire la proportion de patients qui deviennent séropositifs — est de 20 p. cent en trois ans. L'augmentation est encore plus effarante chez les toxicomanes de la rue, qui ne vont pas dans les centres de désintoxication.

Ainsi, le taux de séroconversion des UDI de la rue est estimé à 35 p. cent entre 1988 et 1991, comparativement à 16 p. cent des UDI qui suivent un traitement.

«En conclusion, on assiste actuellement à une progression significative de l'infection à VIH-1 chez des UDI du centre-ville de Montréal», notent les auteurs, dans un article publié récemment dans un bulletin du ministère fédéral de la Santé.

«Notre étude suggère qu'il existe des sous-populations d'UDI où la rapidité de propagation de l'infection est très inquiétante, comme on a pu le constater dans d'autres villes et d'autres pays.

«Il est impérieux de rejoindre la population des UDI qui ne s'adressent pas aux programmes de traitement traditionnels. Nous croyons que, en plus des comptoirs d'échange de seringues, il faut maintenant mettre au point d'autres approches souples, réalistes et novatrices.»

De façon générale, le nombre de cas de sida plafonne au Québec. Ainsi, 315 cas ont été diagnostiqués en 1990, contre 364 en 1989. Les chiffres préliminaires ne montrent pas d'augmentation pour 1991.

Contrairement aux prévisions initiales, le sida ne s'est pas propagé de façon significative dans la population hétérosexuelle dans les pays industrialisés. Au Québec, aucune étude n'a encore prouvé que l'infection au VIH augmentait de façon sensible chez les hétérosexuels, qui constituent un bassin de population beaucoup plus important que les homosexuels.

Le docteur Luc Montagnier, découvreur du virus du sida, a fait remarquer au cours d'un colloque tenu à Montréal cette semaine que la transmission hétérosexuelle demeurait peu efficace dans les pays riches, surtout de femme à homme.

La situation n'est pas la même dans les pays du Tiers-Monde, où le taux d'infection par d'autres maladies transmises sexuellement — comme l'herpès — facilite la transmission hétérosexuelle du virus du sida. En effet, les lésions génitales non traitées augmentent beaucoup les risques.

En revanche, le virus du sida se propage chez les hétérosexuels des pays industrialisés qui s'injectent des drogues. Le partage des seringues est une pratique très dangereuse, car les seringues peuvent être contaminées.

Le docteur Robert Rémis, du Centre d'étude sur le sida du Québec, affirme que l'infection au VIH progresse maintenant aussi vite — en chiffres absolus — chez les toxicomanes que chez les homosexuels. Selon ses extrapolations, entre 500 et 1000 toxicomanes deviendraient infectés chaque année au Québec.

Le docteur Julie Bruneau, qui a participé à l'étude de l'infection au VIH chez les UDI, ne se risque pas à faire de telles extrapolations.

«Nous ne connaissons pas le nombre total de toxicomanes au Québec, a-t-elle dit. Par ailleurs, nous ne savons pas si l'augmentation constatée chez les toxicomanes du centre-ville de Montréal est représentative de l'ensemble de la population toxicomane, a-t-elle dit. Ce que nous pouvons dire, c'est que l'infection progresse de façon importante chez les UDI du centre-ville. Et cela est déjà très inquiétant.»

Selon le docteur Bruneau, il est urgent que les toxicomanes de la rue aient un accès plus facile à des services médicaux appropriés. Actuellement, la plupart des CLSC et des médecins de famille manquent de moyens pour bien les accueillir, affirme-t-elle.

Les spécialistes du sida craignent par ailleurs que les toxicomanes séropositifs infectent leur partenaire sexuel. Plusieurs personnes ignorent qu'elles vivent avec des toxicomanes, souligne-t-on.

Selon les derniers relevés, 10 hétérosexuels québécois (sept femmes; trois hommes) ont développé le sida parce qu'ils avaient fait l'amour avec un UDI. Cela exclut le nombre de cas d'infection par le VIH, qui reste inconnu.

Travaux routiers du week-end

■ La circulation automobile sera perturbée sur de nombreuses rues au cours du week-end à Montréal ainsi que sur plusieurs routes de la région métropolitaine, et cela, afin de permettre à des équipes des voiries municipales et provinciales de procéder à des travaux de réfection à l'approche de l'hiver.

Le ministère des Transports du Québec tient à informer les automobilistes que la voie de gauche sur l'autoroute 640 en direction est, à la hauteur de l'échangeur de l'autoroute 40, sera fermée jusqu'au 15 octobre sur un tiers de kilomètre avant les feux de circulation, jusqu'au viaduc de l'autoroute 640.

Sur le Pont Champlain, une voie seulement sera disponible en direction sud jusqu'à 16 heures aujourd'hui, tandis qu'en direction nord, deux voies seront ouvertes de 7h à 16h. Ces travaux pourraient être remis si la pluie ne cesse de tomber.

Sur l'autoroute de l'Estrie, le pont de la rivière Yamaska en direction est, est complètement fermé à la circulation jusqu'au 20 novembre. La circulation est dirigée à contresens sur la travée ouest.

De plus, toujours sur l'autoroute 10, cette dernière est complètement fermée en direction est, au kilomètre 96, près de Waterloo jusqu'à la fin d'octobre.

12 octobre / Action de Grâces

OUVERT

Les marchés publics, le Jardin botanique, l'Insectarium, le Planétarium Dow.

On peut obtenir plus de renseignements sur les services offerts par le Service des loisirs et du développement communautaire en téléphonant au 872-6211.

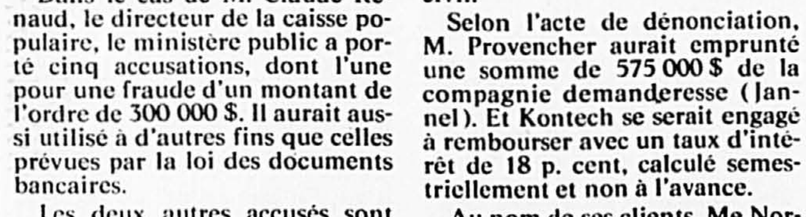
Quelques succursales de la Société des alcools du Québec : Faubourg Sainte-Catherine ; Centre commercial Maisonneuve ; Halles d'Anjou ; Marché de l'Ouest ; Marché 440, à Laval ; succursale au 3695, boul. Taschereau, à Saint-Hubert ; Halles de Saint-Jean-sur-Richelieu. Autres régions : Plaza Laval à Sainte-Foy ; Halles Fleur-de-Lys à Vanier ; succursales de Saint-Sauveur-des-Monts ; Place du Saguenay à Chicoutimi et Saint-Germain-Ouest à Rimouski.

FERMÉ

Tous les bureaux de la Ville de Montréal, incluant les bureaux Accès Montréal, les arénas (sauf Georges et Sylvio-Mantha, Saint-Donat, Clément-Jetté, Saint-Louis, Camillien-Houde, Saint-Charles et Rodrigue-Gilbert) les piscines intérieures, les centres d'activités de loisir, les courts de tennis, le golf, le Complexe sportif Claude-Robillard, le Centre Pierre-Charbonneau, le Centre Gadbois, les bibliothèques, les maisons de la culture, la chapelle historique du Bon-Pasteur, la cinémathèque et la phonothèque.

La collecte régulière des ordures ménagères n'aura pas lieu, ni la collecte sélective.

Banques et caisses populaires
Gouvernement fédéral
Gouvernement du Québec
Société canadienne des Postes
Les grands magasins
Bell Canada *(service à la clientèle)*
Loto-Québec



LA PRESSE NE SERA PAS PUBLIÉE LUNDI

Infographie La Presse

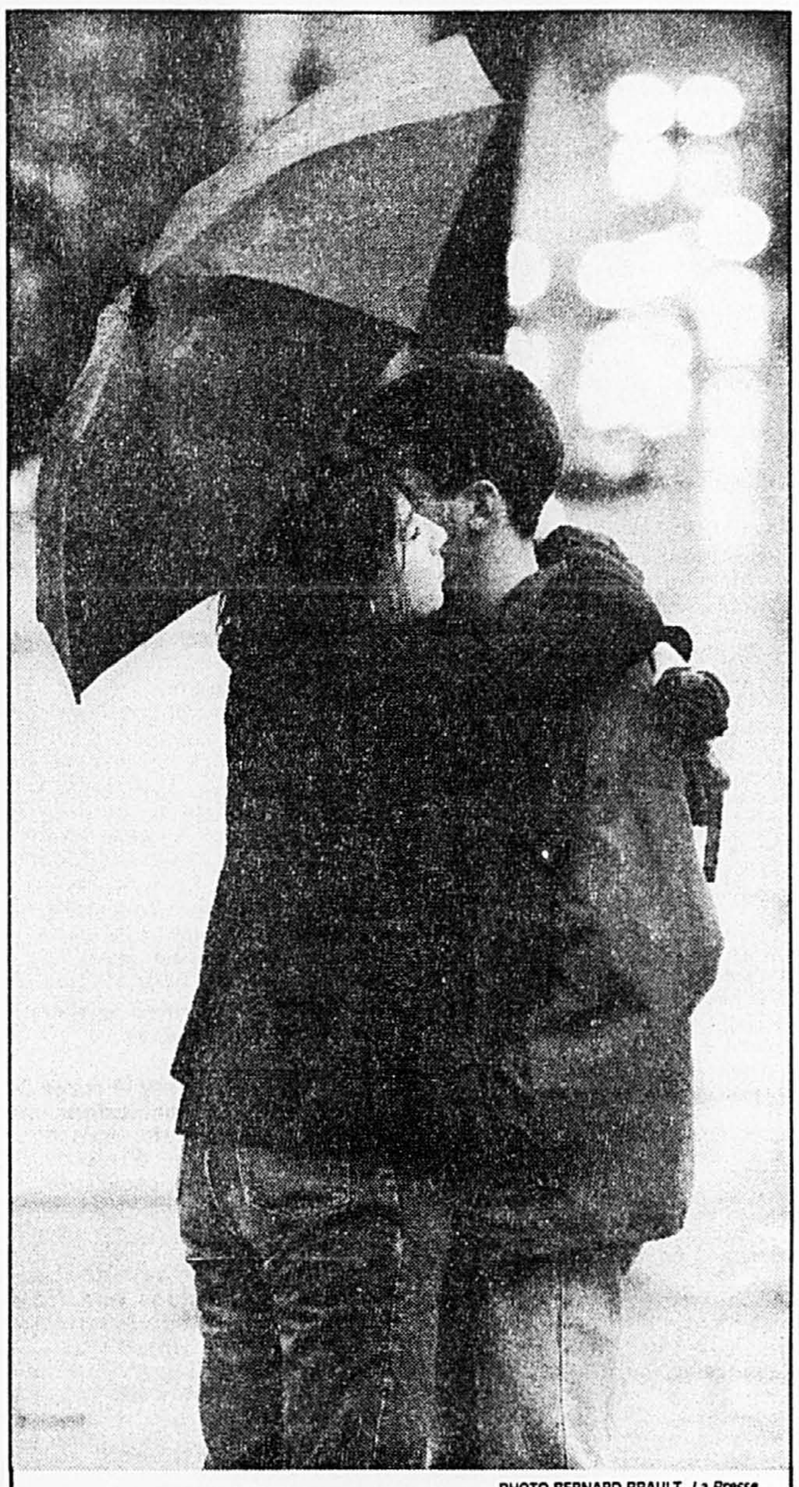


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Et pluie... après ?

Les météorologues peuvent bien nous annoncer des nuages et des averses aujourd'hui ainsi qu'au cours des deux prochains jours, ces tourtereaux croqués dans une rue du centre-ville hier n'en sont nullement préoccupés.

Le coroner Bouliane veut que tous les écoliers de 5 à 8 ans soient protégés

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Après avoir entendu 254 témoins, le coroner Bouliane conclut à la nécessité pour le ministère québécois des Transports de mettre en place un cadre législatif visant à assurer la sécurité de tous les écoliers de cinq à huit ans qui empruntent les autobus, qu'ils soient de Gaspé ou de Rouyn-Noranda.

Ce cadre législatif comporterait une dizaine d'éléments, soit:

- le renouvellement graduel de la flotte actuelle d'autobus d'écoliers pour des véhicules permettant aux chauffeurs d'avoir une meilleure visibilité;
- l'octroi de contrats suffisamment longs aux propriétaires d'autobus pour qu'ils améliorent leur sécurité financière;
- la prolongation de la période actuelle (de 12 ans) d'amortissement des nouveaux véhicules;
- l'ajout de clauses au contrat liant les commissions scolaires aux transporteurs permettant sa résiliation en cas de non-respect des règles de sécurité;
- l'exigence d'un permis de conduire spécifique pour la conduite d'autobus d'écoliers;
- la présence permanente de brigadiers adultes (bénévoles ou rémunérés) quand des enfants de cinq à huit ans sont à bord de l'autobus, qu'ils aient ou non à traverser devant l'autobus pour se rendre à la maison;
- des cours de formation obligatoire en matière de sécurité à l'intention des enfants;
- la création d'un poste de régisseur du transport scolaire dans chaque commission scolaire. Il devra voir aux trajets et répondre aux plaintes des parents;
- une campagne de publicité de la Société d'assurance-automobile du Québec pour réveiller les automobilistes qui négligent de s'arrêter quand s'allument les clignotants de l'autobus d'écoliers;
- le changement de la règle budgétaire voulant que la subvention du ministère des Transports soit octroyée en fonction du nombre des enfants inscrits au lieu de celui des enfants transportés;
- l'octroi de subventions pour le transport scolaire effectué sur l'heure du midi quand l'école ne peut offrir le service de diner;

Le coroner Bouliane a dit tenir à ce que ces ajouts et modifications se fassent dans un cadre législatif «pour éviter que cela soit laissé à la politicaillerie et aux pouvoirs politiques de chacune des autorités en place.»

Il a signalé que certaines commissions scolaires avaient eu la bonne idée de se doter de règlements permettant d'accorder l'accès au transport scolaire aux enfants qui ne demeurent pas tellement loin de l'école mais ont à traverser des intersections dangereuses.

Le coroner veut l'appui des intéressés

Avant de transmettre ses recommandations au gouvernement sur les mesures à prendre pour augmenter la sécurité dans le transport scolaire, le coroner Marc-André Bouliane a voulu, hier, que les remèdes envisagés reçoivent d'abord l'appui des principaux acteurs: transporteurs, chauffeurs, parents et commissions scolaires.

La rencontre de concertation a été fixée au 12 novembre prochain.

Il a servi un blâme à la Fédération des comités de parents du Québec pour la fin de non-recevoir servie aux parents qui y ont cherché de l'aide pour des questions de transport scolaire.

Le milieu scolaire accueille favorablement le rapport, mais pas le ministère des Transports

Presse Canadienne

■ Les propositions faites par le coroner Marc-André Bouliane, hier, ont reçu un premier accueil généralement favorable des représentants des commissions scolaires, transporteurs, et des parents, à l'exception de celui du ministère québécois des Transports.

La présidente de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, Diane Drouin, s'est dit prête «à regarder très sérieusement» les propositions touchant la présence de brigadiers adultes dans tous les autobus scolaires transportant des enfants de cinq à huit ans ainsi que l'achat de véhicules à nez plat offrant une visibilité accrue.

Au sujet des brigadiers adultes, Mme Drouin croit qu'il est important de s'assurer qu'il s'agira d'une mesure permanente.

«C'est de ce côté qu'il faut regarder de plus près. Il est important d'avoir une stabilité. On ne peut pas se permettre de fournir un accompagnateur à un enfant pour quelques mois ou pour un an ou deux.»

Pour sa part, l'Association du transport écolier du Québec s'est réjouie particulièrement de la suggestion du coroner voulant que la durée des contrats de service octroyés aux transporteurs soit allongée. Dans 15 à 20 pour cent des cas, les contrats sont annuels.

Cette proposition aura des répercussions directes sur la recommandation de remplacer les véhicules actuels par des véhicules à nez plat assurant une meilleure visibilité aux chauffeurs, a fait valoir le président Jean-Pierre Brunet.

Cet enthousiasme ne semble pas partagé par M. Claude Martin, responsable du développement des politiques au ministère des Transports du Québec.

«Au niveau politique, on va peut-être à contresens de ce qui est voulu, de responsabiliser le milieu.

«Je pense qu'on aura à trouver l'équilibre avec les différents partenaires. La prétention du ministère est que le milieu local est souvent plus apte que le central à prendre des décisions.»

Le directeur de la caisse pop Le Gardeur est accusé d'une fraude de 300 000 $

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le directeur d'une caisse populaire de Le Gardeur et deux hommes d'affaires de Saint-Sulpice comparaîtront le 30 octobre au Palais de justice de Joliette sous des chefs d'accusation de faux, d'usages de faux et d'avoir prêté de l'argent à un taux usuraire.

Dans le cas de M. Claude Renaud, le directeur de la caisse populaire, le ministère public a porté cinq accusations, dont l'une pour une fraude d'un montant de l'ordre de 300 000 $. Il aurait aussi utilisé à d'autres fins que celles prévues par la loi des documents bancaires.

Les deux autres accusés sont MM. Nelson Massicotte et Michel Nadeau contre qui, respectivement, sept et huit chefs ont été portés, incluant des prêts à un taux jugé comme étant criminel. M. Nadeau est de plus accusé d'avoir fait un faux affidafit dans un procès intenté devant la chambre civile de la Cour supérieure.

Dans un premier temps, les Entreprises Jannel, de Saint-Sulpice, de MM. Massicotte et Nadeau, ont intenté contre la compagnie Kontech J.P.R. B., de Charlemagne, et son propriétaire, M. Jean-Pierre Provencher, une action au civil.

Selon l'acte de dénonciation, M. Provencher aurait emprunté une somme de 575 000 $ de la compagnie demanderesse (Jannel). Et Kontech se serait engagé à rembourser avec un taux d'intérêt de 18 p. cent, calculé semestriellement et non à l'avance.

Au nom de ses clients, Me Normand Senécal, a déposé au greffe civil une requête pour que la Cour supérieure ordonne à M. Provencher de payer à la partie défenderesse la somme de 376 548,14 $ avec intérêt aux taux de 18 p. cent. Le montant réclamé représente la partie de la dette impayée au 6 avril 1992.

Durant les procédures, l'avocat de M. Provencher, Me François Dubreuil, s'est aperçu que, selon lui, il y avait des choses pas très «catholiques» dans les allégations de ses adversaires.

Il a suggéré à son client d'entrer en contact avec l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec.

Faux comptes

Après avoir enquêté, un policier de cette unité spécialisée s'est rendu au bureau des substituts du procureur général au Palais de justice de Joliette.

Après discussions, il a été décidé de porter par voie de sommation des accusations au criminel contre le directeur de la caisse populaire et les deux hommes d'affaires. Il appert que des comptes de banque (caisse) auraient été ouverts à de faux noms. Les plaintes ont été enregistrées au bureau du greffe pénal de Joliette.

Dans un premier temps, cette semaine, un avis de comparaître a été signifié à M. Nadeau. Quelques jours plus tard, MM. Massicotte et Renaud étaient à leur tour convoqués pour le 30 octobre où ils seront tous trois accusés formellement devant un juge de la Cour du Québec.

Au bureau du procureur de la Couronne, on s'est refusé à tout commentaire, sinon de mentionner que tous les détails pertinents à cette affaire seront dévoilés lors des comparutions.

Pour ce qui est de la requête en chambre civile, les procédures sont arrêtées en attendant le dénouement des causes portées au criminel.

HORIZONTAUX

PRIX GARANTIS LES PLUS BAS



Jusqu'à 60 % De rabais

LEVOLOR draco HunterDouglas COUVRE-FENÊTRES ALTEX Vantage

VS VERTI STORE

STORES • DRAPERIES • TISSUS • LITERIE • MATELAS

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT

POLITIQUE DE PRIX GARANTIS SANS CONDITIONS

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à meilleur prix, nous respecterons ce prix et nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.

WEST ISLAND: 363, Brunswick (derrière le centre Fairview) 426-4444 • BROSSARD: 6633, boul. Taschereau, 926-2222 • LAVAL: 1860, boul. Le Corbusier, 688-1850 • LASALLE: 7640, boul Newman, 363-2056 • ST-JEAN-SUR-RICHELIEU: 935, boul. du Séminaire, 348-6106

Une fruiterie répugnante vendue après 15 200 $ d'amendes

RAYMOND GERVAIS

■ Aliments malsains, malpropreté générale de l'établissement, aliments non surélevés par rapport au sol, absence d'eau chaude, rebuts accessibles à la vermine et aux rongeurs, etc.

Telle était la situation qui prévalait le 12 février et le 24 mars dernier à la **Fruiterie Premier Choix**, un magasin de fruits et légumes situé en plein coeur du Plateau Mont-Royal, plus précisément au 707, rue Mont-Royal Est.

Hier, la compagnie à numéros 2747-2448 Québec inc., propriétaire du commerce, a été reconnue coupable pour la troisième fois cette année, des différentes infractions précitées.

La juge Louise Bourdeau de la Cour municipale de Montréal a condamné la compagnie à une amende totale de 7000 $.

Le 10 janvier dernier, la même fruiterie avait écopé une amende de 3300 $ après avoir été déclarée coupable des mêmes infractions.

Le 27 mars, Fruiterie Premier Choix se retrouvait à nouveau devant la Cour et était condamnée à 4900 $ d'amende toujours pour les mêmes infractions.

Cette fois, les inspecteurs du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division de l'hygiène publique, se sont empressés de détruire avant qu'ils ne prennent eux-mêmes la fuite, quelque 16 kg de produits de charcuterie visqueux, coulants, déshydratés et couverts de moisissures. Des pommes de terre de couleur verte, ainsi que des olives et des nectarines recouvertes de moisissures et de pourriture ont aussi été détruites.

Ces produits étaient en vente à rabais sur une table près du comptoir à charcuterie.

Hier, Me Patrice Crevier, procureur de la poursuite au dossier, a déposé les rapports des deux inspectrices de la CUM qui se sont rendues constater les anomalies.

La description des lieux, qui couvre cinq pages, est peu reluisante et fort accablante pour l'intimée.



Le rapport précise notamment que dans l'aire de préparation «la cuve double était crasseuse, dans l'une des deux parties il y avait des pommes de laitue immergées dans l'eau et sur le dessus du rebord il y avait trois poireaux, le tout parmi un chiffon, des détergents et une éponge pour nettoyage».

Dans la chambre froide, le plafond était recouvert de moisissures et de moutons de poussière en suspension. Les murs étaient aussi recouverts de moisissures.

Depuis le premier janvier dernier, la Fruiterie Premier Choix aura écopé un total de 15 200 $ d'amende pour ses manquements à l'hygiène publique.

Depuis les deux dernières infractions, soit depuis le 12 février et le 24 mars 1992, le commerce a été vendu et une autre compagnie en gère les actifs.

Il n'a pas été précisé hier à la Cour si la situation était corrigée, les inspecteurs ne s'étant pas rendus sur place depuis que la nouvelle administration a pris les choses en main.

Par ailleurs, le restaurant **Le Bistro d'Autrefois inc.**, situé au 1229, rue Saint-Hubert, a été condamné à 1400 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté.

L'infraction remonte au 25 juin dernier et une récente inspection a démontré que la situation ne s'était guère améliorée.

Le rapport des inspecteurs déposé au tribunal précise que les murs et plancher de la cuisine étaient sales et graisseux, notamment sous et près des appareils de cuisson, tandis qu'il y avait beaucoup de poussière dans la salle à manger.

Une pâtisserie de Côte-Saint-Luc, **Famous Delly Boys inc.**, située au 5462A, avenue Westminster, doit payer 1200 $ d'amende après avoir reconnu sa culpabilité à des accusations de malpropreté et d'avoir gardé des aliments dans des contenants non fermés.

L'infraction remonte au 17 juin dernier et à la décharge de la pâtisserie, la situation est maintenant corrigée.

Lors de l'inspection les fonctionnaires avaient remarqué que l'ensemble de l'aire de préparation du commerce était poussiéreux et graisseux, tandis que les tablettes de la chambre froide étaient encroûtées.

Le **Restaurant Mikes** situé au 7676, boulevard Maurice-Duplessis, à Montréal, a été condamné à une amende de 600 $ par la juge Louise Bourdeau, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de malpropreté.

C'est le 10 janvier que deux inspecteurs de la CUM se sont présentés au restaurant pour constater les différents manquements à l'hygiène. Les fonctionnaires avaient noté que l'aire de service était sale et que les tables de l'aire de préparation étaient noircies. Dans l'aire de préparation arrière, le mélangeur d'aliments était encroûté ainsi que les contenants à ingrédients.

Une récente vérification a permis de constater que la situation était corrigée.

Une épicerie située au 11824, boulevard Langelier, à Montréal-Nord, le **Marché Antillais Univers inc.**, a écopé pour sa part de 750 $ d'amende après avoir été reconnu coupable de malpropreté. L'infraction a été signalée le 15 avril 1992 et selon les témoignages entendus hier la situation serait presque entièrement corrigée.

Finalement, le restaurant **Chez Carline inc.**, situé au 3592, rue Bélair, à Montréal, a été condamné à une amende de 900 $ après avoir reconnu sa culpabilité à des accusations de malpropreté, d'avoir permis à des employés de ne pas porter de résille, de ne pas avoir eu de savon et de serviettes dans les toilettes et finalement d'avoir eu un éclairage insuffisant.

En défense, son propriétaire, M. Ronald Nerée, a indiqué à la Cour qu'il avait fermé son restaurant et qu'il avait tout perdu dans cette affaire. La juge Bourdeau a déclaré qu'il comprenait son désarroi, mais qu'il avait exploité un restaurant et servi le public dans des conditions presque insalubres.

RENCONTREZ LES EXPERTS.
ÉCHANGEZ DES STRATÉGIES D'EXPORTATION AVEC DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX DE PARTOUT DANS LE MONDE.

Le 14 octobre, Montréal reçoit les experts du monde entier dans le domaine de l'exportation. C'est là une occasion hors pair de tirer parti des connaissances et du savoir-faire des délégués commerciaux canadiens. Ceux-ci représentent le Canada au Moyen-Orient, en Afrique, dans la région de l'Asie et du Pacifique, en Europe de l'Est et de l'Ouest, en Amérique du Sud, aux États-Unis, au Mexique, en Amérique latine et dans les Antilles.

Une occasion à ne pas manquer.

COLLOQUE SUR L'ALENA
COLLOQUES PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES
DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES D'EXPORTATION
SPÉCIALISTES DU SECTEUR INDUSTRIEL

VISION EXPORT

Conférencier invité :
M. Michael Wilson, Ministre d'Industrie, Sciences et Technologie et Ministre de Commerce extérieur

M. David Winfield, ambassadeur du Canada au Mexique sera aussi présent.

Si vous exportez déjà vos produits ou si vous envisagez de le faire, VisionExport s'adresse à vous.

Pour obtenir des renseignements et des billets, communiquez avec :

Le Centre du commerce international
Télécopieur : (514) 283-8794
ou :
La Chambre de commerce du Montréal Métropolitain
Télécopieur : (514) 843-7320
ou :
L'Association des Exportateurs canadiens
Télécopieur : (514) 499-2193

Ensemble... on peut réussir!

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
External Affairs and International Trade Canada
Canada

Les Attikameks en cour pour bloquer un barrage

MICHEL MAROIS
QUÉBEC

■ Les représentants des indiens Attikameks ont déposé hier au Palais de justice de Québec une action en nullité visant à empêcher les travaux de construction d'un barrage au lac Robertson, sur la basse Côte nord. Les Attikameks ont aussi déposé une demande d'injonction pour bloquer les travaux tant qu'une décision n'aura pas été rendue dans l'action en nullité.

Denis Gill, vice-président du Conseil Attikamek Montagnais, a invoqué des irrégularités dans la procédure qui a mené au décret gouvernemental autorisant les travaux d'Hydro-Québec. «Nous considérons que ce décret est illégal parce que les politiques habituelles n'ont pas été suivies. Notre action conteste la démarche par laquelle le gouvernement et Hydro ont court-circuité la procédure. On a l'impression qu'ils se sont acoquinés pour faire débuter les travaux sans passer par le BAPE (Bureau des audiences publiques sur l'environnement).»

L'élaboration du projet du lac Robertson, qui devrait approvisionner en électricité toute la basse Côte nord, remonte à 1981. Hydro avait toutefois sursis à son exécution en 1985 avant de revenir à la charge en 1990. Le gouvernement a récemment accordé par décret l'autorisation de débuter les travaux, après que le BAPE eut donné son accord en se référant en partie à une étude d'impact réalisée au début des années 1980.

Au-delà de sa portée écologique, les Attikameks estiment que le projet cache une intention politique. «Nous sommes présentement en pleines négociations territoriales avec le gouvernement, a souligné M. Gill. Pour nous, il s'agit de défendre le territoire du lac Robertson sur lequel rien n'a jamais été décidé.

«C'est clair que le gouvernement veut occuper le territoire en construisant le barrage pour ensuite nous placer devant le fait accompli. Pour nous, cette situation est inacceptable : le gouvernement doit d'abord régler les négociations.»

URGENT AU HILTON AÉROPORT INTERNATIONAL DE DORVAL

ENCAN PUBLIC

Conformément à la réglementation de Douanes et accise Canada, article 84 (1) (2) de la Loi sur le tarif des douanes.

LIQUIDATION CARGAISON AÉRIENNE

La vente aux enchères sans mise à prix, conformément aux exigences de la banque, se déroulera au Hilton International de Dorval. La marchandise est dûment dédouanée et les taxes gouvernementales ont été acquittées. Cette cargaison comprend d'authentiques

TAPIS D'ORIENT

noués main en soie et en laine, ainsi que d'autres beaux tapis et tapis de passage importés. Les ballots seront ouverts et les tapis vendus un à un au plus haut enchérisseur, dans les entrepôts en douane.

NOUVEL ARRIVAGE
DEUX JOURS!

DIMANCHE 11 OCTOBRE / LUNDI 12 OCTOBRE 1992

INSPECTION À 12 H (MIDI)
ENCAN À 14 H LES DEUX JOURS

HILTON INTERNATIONAL DORVAL
12505, CÔTE-DE-LIESSE
MONTRÉAL (Qc)
(514) 631-2411

SANS MISE À PRIX ● NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVP

Conditions:
- aucune livraison, paiement et enlèvement immédiats
- aucun privilège, charge ou autres obligations
- droits d'importation et frais de courtage acquittés par les courtiers Schenker International
- 10% de frais de transport et de manutention ajoutés au prix d'achat
- paiement comptant, par chèque visé, cartes de crédit. Les chèques émis à l'ordre de FEDERATED FINANCIAL TRUST AUCTIONEERS

Occasion à ne pas manquer
PRIX INFÉRIEURS AU PRIX COÛTANT

S1846510

MICRO EXPO '92
16,17,&18 OCTOBRE
Vendredi 12h00 à 21h00
Sam/Dim 10h00 à 18h00
Place Bonaventure
Hall Sud, Montréal
AFFAIRES, EDUCATION, MAISON
● Toutes les grandes marques
● 65 Exposants
● Lieu central & accessible
Ateliers & Démonstrations Gratuits
Vaste Choix et Qualité!!
GAGNEZ! Un Ultinet 386SX Notebook
Meilleurs Prix!!



Le Salon de l'Ordinateur pour Tous
ADMISSION INDIVIDUELLE $6 (Limite de 1 coupon par pers/jour A.M.)
AVEC CE COUPON MICRO EXPO '92 (Taxes incluses)
ADMISSION FAMILIALE $18 (Pour 2 Adultes & enfants - 17 ans)
16, 17 & 18 Octobre *Vendredi, 12-9 pm: Samedi/Dimanche 10 am - 6 pm * Place Bonaventure, Hall Sud

SEULE... MAIS PAS TOUTE SEULE



● CLINIQUE MÉDICALE ● PHARMACIE ● CHAPEL ● CENTRE COMMERCIAL ● ACTIVITÉS ET LOISIRS ● SALLE D'EXERCICE ● DÉPANNEUR ● SALON ● SERVICE DE SÉCURITÉ
● MÉDECIN VISITEUR ● INFIRMIÈRE 24 HRES ● SERVICE BANCAIRE ● PISCINE INTÉRIEURE ● NT ● BIBLIOTHÈQUE ● PORTE ● CUISINETTE ● ENTRETIEN MÉNAGER ●

PROMOTION SPÉCIALE
Profitez de cette offre exceptionnelle d'une durée limitée

LAVAL
À partir de
450$ / mois
682-6686

SAINT-LAURENT
Spécial 4½
1 MOIS GRATUIT
748-1396

LES RÉSIDENCES
Manoir Le Corbusier

Pour personnes retraitées ou semi-retraitées
SERVICES SPÉCIALISÉS POUR GENS EN PERTE D'AUTONOMIE À LAVAL

SPCA NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.
SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

URGENT ENCAN PUBLIC RÉGION DE MONTRÉAL

Conformément à la réglementation de Douanes et accise Canada, article 84 (1) (2) de la loi sur le tarif des douanes.

LIQUIDATION D'UN CHARGEMENT AÉRIEN

À la demande des banques, nous liquiderons les biens sur place aux entrepôts aériens
MARCHANDISES DÉDOUANÉES
Droits et taxes dûment acquittés

TAPIS D'ORIENT
DE VALEUR, AUTHENTIQUES, FAITS MAIN,
et autres tapis neufs, antiques, en laine et soie, de toutes dimensions et couleurs, valant de 50$ à 100 000$ pièce.
Ces tapis seront liquidés à l'encan, pièce par pièce, au plus haut enchérisseur au:
Holiday Inn Crowne Plaza
420, Sherbrooke ouest
Montréal, Qc
Lundi 12 octobre 1992
Exposition: 12 h 30 Encan: 13 h 30 précises

PAS DE MISE À PRIX... FAITES VOTRE PRIX!

À ne pas manquer! Voici une occasion exceptionnelle d'acheter le tapis de vos rêves au meilleur prix!
Chaque pièce est étiquetée et indique le pays d'origine, les dimensions, le contenu en fibres et la valeur estimée.

Pas de prime de 10 %

Conditions: pour liquidation, paiement et enlèvement immédiats, exonération de la taxe aux marchands.
Conditions de paiement: comptant, cartes de crédit, chèque visé payable à l'ordre de Art & Antique Galleria Inc.
Michael Nissani, encanteur international autorisé

S1845594

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

La Mini — Tirage du 92-10-09

NUMÉROS	LOTS
174705	50 000 $
74705	5 000 $
4705	250 $
705	25 $
05	5 $
17470	1 000 $
1747	100 $
174	10 $

Provincial — Tirage du 92-10-09

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE

NUMÉROS	LOTS
2146365	1 000 000 $
146365	5 000 $
46365	500 $
6365	100 $
365	25 $
65	5 $

La Quotidienne — Tirages du 92-10-03 au 92-10-09

	3	4
SAMEDI	765	5578
LUNDI	819	4147
MARDI	071	2446
MERCREDI	468	2783
JEUDI	620	3558
VENDREDI	874	2690

Banco — Tirage du 92-10-09

5 6 8 15 16 21 22
23 33 37 48 50 52 57
58 61 65 67 69 70

Prochain tirage: 92-10-10

Interbloc — Tirage du 92-10-09

NUMÉROS	LOTS
581785	250 000 $
81785	2 500 $
1785	250 $
785	25 $
85	10 $

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La décision du juge Tarasofsky surprend

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Des avocats et des psychologues ont été surpris, voire renversés, par la décision du juge Joseph Tarasofsky de ne pas accorder le huis clos pour le témoignage d'une fillette de 11 ans présumément victime d'agression sexuelle.

Jeudi, au Palais de justice de Saint-Jérôme, ce magistrat de la Cour du Québec a préféré que le témoignage de l'enfant se fasse en public en soulignant qu'il n'ordonnait le huis clos que pour des raisons sérieuses.

Le juge a donc usé de son pouvoir discrétionnaire, comme le lui permet la loi, et dérogé à la pratique courante qui accorde presque automatiquement le huis clos dans les cas d'agression sexuelle envers les enfants. Mais cette décision a d'autant plus surpris les spécialistes des droits des enfants que l'avocat de la défense qui représente un homme de 61 ans, ne s'objectait pas au huis clos.

«Le code criminel n'oblige pas d'ordonner le huis clos, c'est évident. Mais habituellement, il est toujours accordé. Il n'est pas facile pour un enfant de témoigner en public dans des affaires d'agression sexuelle. C'est déjà très difficile pour un adulte. Le huis clos n'enlève rien à personne et aide le témoignage de la victime», a indiqué le procureur Marie-Josée Dilallo.

Le code criminel prévoit que les audiences se font en public, sauf lorsque le juge considère qu'il est «dans l'intérêt de la moralité publique, du maintien de l'ordre public et de la bonne administration de la justice», d'exclure l'assistance de la salle. En général, on invoque le dernier point pour demander le huis clos, en alléguant qu'un témoignage en public peut traumatiser ou causer un stress intense devant une salle bondée.

Contrairement au code criminel, la loi sur la protection de la jeunesse prévoit certains articles portant explicitement sur le droit de l'enfant de livrer son témoignage «hors de toute personne partie à l'instance». «À la DPJ, nos dispositions sont très particulières. Le huis clos se fait de toute façon. Mais je peux dire que la décision du juge m'étonne compte tenu de la jurisprudence», a dit Me Primeau, avocate au contentieux de la DPJ.

Pour sa part, la psychologue Paule Lamontagne a été renversée par la décision du juge Tarasofsky. «Ça m'a même choquée quand j'ai vu ça. Mais je ne connais pas les raisons du juge. Est-ce que ça se justifie? Au criminel, le huis clos est presque naturel. D'un côté je veux bien que la justice soit publique mais ici le juge a permis que les curieux assistent à ça. Il n'avait pas de raison de le faire», a-t-elle expliqué.

Mme Lamontagne estime que le processus judiciaire en matière d'agression sexuelle sur les enfants est beaucoup trop long (parfois jusqu'à 18 ou 24 mois) et beaucoup trop lourd à supporter pour les principaux intéressés qui doivent se soumettre aux innombrables interrogatoires voulus par le système (parents, policiers, médecins, travailleurs sociaux, avocats, juges).

Le psycho-éducateur de l'Université de Montréal, Hubert Van Gijseghem, est d'avis que le huis clos devrait être obligatoire quand un enfant témoigne. «Le huis clos automatique devrait être inscrit dans la loi. Un témoignage sur une agression sexuelle, c'est redire et revivre (dans sa tête) l'agression dont on a été victime. C'est comme si l'enfant revivait l'abus sexuel. Imaginez quand cette intimité est racontée en public...», a-t-il expliqué.

Le Festival de Hong Kong de Montréal ne fait pas l'unanimité

■ La polémique va bon train au Festival de Hong Kong de Montréal qui prend fin le 18 octobre. Des gens d'affaire d'origine chinoise, Kenneth Cheung en tête, estiment que les représentants de la communauté chinoise sont trop peu représentés au sein de l'organisation. Ils ont reçu hier l'appui du Crarr (Centre de recherche-action sur les relations raciales) qui déplore «que les membres de la communauté chinoise ne soient pas traités comme partenaires à part entière» dans le processus.

Mais le président du comité organisateur, Robert Issenman, a qualifié hier toute cette démarche de «ridicule», soulignant que cette affaire reflétait «l'intérêt pécuniaire de certains individus».

Il a fait valoir que trois membres de la communauté chinoise travaillaient au sein de son comité. «Nous avons aussi des gouverneurs honoraires d'origine chinoise, dont Mes. Jack Lee, Thomas Lau, David Lin et Mme Ho, présidente de l'hôtel Shangrila».

Le festival, parrainé par le gouvernement de Hong Kong, est un événement commercial et culturel, destiné à renforcer les liens avec la colonnie britannique.

«Il est évident qu'on ne peut pas avoir tout le monde dans l'organisation.

ENCAN PUBLIC
CARGAISON AÉRIENNE
saisie à l'aéroport de Dorval
Tapis d'Orient et d'Asie
Chargement stoppé
par ordre des douanes américaines
La cargaison comprend également d'autres tapis de dimensions et de prix variés, incluant des tapis tribaux rares et de superbes tapis en soie.
Conditions:
• Tout doit être payé et emporté à l'achat,
• supplément 10% pour frais de transport, commission et entreposage,
• chaque lot sera déballé et chaque pièce sera étiquetée pour inspection publique,
• une pièce d'identité valide est nécessaire pour l'inscription et un certificat d'exemption pour commerce est requis pour avoir droit à l'exemption de taxes,
• modalités de paiement: chèques, comptant, cartes de crédit.
ENCANTEUR AUTORISÉ ET MANDATÉ
Entrepôt des douanes canadiennes
aéroport de Dorval
Direction: Aéroport int. de Montréal Dorval, en suivant Côte-de-Liesse jusqu'à l'av. Cardinal jusqu'à Stewart Graham Nord (1 rue à l'ouest de l'entrée principale de l'aérogare), douanes canadiennes, complexe d'entreposage du fret aérien en caution, porte voisine du bureau des douanes canadiennes au 765, boul. Stewart Graham Nord.
Lundi 11 octobre 1992
Inspection à 13 h
Encan à 14 h
Elegant Art Auction Co.









Pierre Foglia

Sur le tas

Je veux bien que les critiques apprennent leur métier sur le tas, mais je ne veux pas être le tas. C'est brillant et incisif. C'est *pourtant* du Michel Tremblay.

Je n'insinue pas que Michel Tremblay est un con. Ou plutôt si. Quand Michel Tremblay parle de la critique, ce monstre d'intelligence devient con. Il capote. Il paranoïe comme un fou. Je ne m'en étonne pas. On a tous un petit coin pas net en nous, le petit coin où on balaie nos bibites. Dans son petit coin, Michel Tremblay balaie les critiques. C'est une obsession, une panique.

Je l'entendais encore se plaindre à la radio, jeudi dernier. C'était à l'émission de Christiane Charrette: «Je suis un professionnel, je veux être jugé par des professionnels»... Quelque chose du genre en plus hystérique.

Je viens de lire, de Michel Tremblay, son recueil de nouvelles *Douze coups de théâtre*. J'ai adoré. Sûrement ma meilleure lecture de l'année (avec *La rivière du sixième jour*)...

En lisant *Douze coups de théâtre*, je n'étais professionnel de rien. Un lecteur ordinaire. J'ai acheté le livre, 22,50$. Je l'ai lu, dans ce cas précis, sans savoir ce qu'en avaient dit les critiques. Je l'ai passé à ma belle-mère qui l'a aimé autant que moi. Je l'ai passé à des amis en leur racontant des petits bouts pour les mettre en appétit. Eux-mêmes en ont parlé à leurs chums, et c'est comme ça que le tirage monte ou que les salles se remplissent...

Dans tout ça, il n'y a pas eu la queue d'un professionnel de la critique, ou de l'écriture. Il n'y a que des lecteurs. Moi je suis un lecteur un peu particulier parce que j'ai une tribune. Mais sur cette tribune je ne fais qu'amplifier l'écho populaire: «Hey, les boys, c'est un livre le fun». Si je n'avais pas aimé, je n'aurais probablement pas parlé du livre. Mais ça n'aurait rien changé. Le bouche-à-oreille aurait été tout aussi efficace: «Hey les boys, c'est un livre de cul».

Pour quoi faire un professionnel? Qu'est-ce qu'il fera de plus?

Il se trouve que j'ai aussi des amis «professionnels» de l'écriture. Des profs par exemple, et des écrivains, et des poètes. Gens d'écriture, funambules du sens, qui ont cette expertise professionnelle du texte que M. Tremblay aimerait retrouver chez les critiques. Pourtant, quand ceux-là daignent me demander: «Qu'est-ce tu lis en ce moment?», si je réponds «du Tremblay», la conversation finit là, mon vieux. Ils n'ont pas lu. Et ils ne liront pas. Pas nécessairement par snobisme. Parce que leur plaisir de lire est autre, et ailleurs...

Tout ça pour dire que je ne suis pas sûr du tout que Michel Tremblay serait mieux servi par des professionnels que par la critique «amateure»...

À se plaindre tout le temps des critiques, Tremblay (et quelques autres paranos notoires comme Carle et Ferland) vont finir par la réduire au silence... On la remplacera sans doute par des annonces. Après tout, est-ce qu'on critique les patates, les nouilles, les betteraves, les navets? Ben non. On les annonce. Et puis on les consomme. Et puis on les digère.

Et puis on rote un peu.

Ce même jeudi, le hasard qui est un petit comique m'avait laissé un message au bureau. Je devais rappeler la metteure en scène d'un «collage» de textes de Ionesco et autres maîtres de l'absurde, dans un petit théâtre tout près de *La Presse*. La dame m'invitait à voir son spectacle. Sans faire mystère que cela «pourrait aider»...

— Ou nuire, madame. Y avez-vous songé? Je n'aime pas beaucoup le théâtre...

Elle n'y avait pas songé. Notre entretien n'en fut pas moins civilisé. J'étais sincèrement désolé de ne pouvoir l'aider:

— Mais peut-être que Michel Tremblay pourrait nous faire une pige sur votre pièce, c'est un professionnel, lui...

Bref, moi ça ne me dérange pas que les «créateurs» apprennent à créer sur le tas. Ça me fait plaisir d'être le tas. Mais faut-il absolument que j'aime à chaque fois?

(Aimer avec un grand t'A bien sûr).

Obscénités

Depuis trois ans, le mot «polytechnique» évoque pour les Montréalais un musée des horreurs plutôt qu'une école de génie civil. Depuis trois ans Polytechnique n'est plus le nom d'une école. C'est le nom d'un drame. Ça doit être agaçant à la fin, quand on étudie là tous les jours...

Aussi, quand j'ai su que le *Polyscope*, le journal des étudiants de Polytechnique préparait un spécial sexe, j'ai trouvé que c'était un super bon flash. Dans les circonstances. Il n'y a rien comme le cul pour exorciser la mort. J'envisageais un rire énorme et macabre qui ferait s'étouffer les gardiennes du sépulcre...

Hélas.

Le *Polyscope* a accouché d'une affligeante copie. C'est pas un spécial sexe. C'est un spécial quéquette. Comme des petits enfants de cinq ans qui viennent de découvrir l'effet que le mot a sur leurs parents: quéquette, quéquette, pénis, vulve, lalalère... Le truc, quand ils sont tout petits, c'est de leur mettre un peu de moutarde dessus, et ils n'en parlent plus. Mais quand ils sont grands?

Le plus obscène dans ce spécial sexe du *Polyscope*, c'est le niveau d'écriture. Secondaire deux, faible. Ils sont pourtant à l'université. Je ne comprends pas...

Au moins, les boys, n'essayez pas de faire un journal. Si vous vous ennuyez à ce point-là entre vos cours, c'est pas les loisirs de groupe qui manquent. Partez-vous une fanfare. Une équipe de balle-molle.

Entrez en bloc à la jeune chambre de commerce. On chez les Chevaliers de Colomb. Je sens que votre humour devrait leur plaire...

J'ai pas tout compris

Samedi dernier je vous annonçais que je n'irai pas voter. Ça vous a fait tellement de peine que ça m'a rappelé quand mon fils est né. Ma femme ne voulait pas le baptiser. Moi, je disais comme elle pour pas l'ostiner. Mais quand j'ai vu que ça rendait ses parents tellement tristes, je me suis dit, what the fuck, baptisons-le, ils seront contents...

Pareil ici. Je me suis dit, je vais aller voter, ils seront contents. Sauf qu'il s'est passé un truc extraordinaire cette semaine. Il s'est passé que les gens du OUI commencent à dire que ça ne changera rien si le NON gagne...

Fait que le 26 octobre je suppose qu'ils vont compter les OUI et les NON ensemble puisque ça change rien...

Je suis tout mêlé.

Redites-moi ça encore, pourquoi vous voulez que j'aille voter au juste?

Criminel déchu de sa paternité

PIERRE BELLEMARE

■ Pierre-Paul Poulin, un criminel d'habitude de 44 ans, auteur notamment de quatre meurtres gratuits, n'est plus considéré légalement comme le parent d'une fillette de six ans dont il est pourtant le père biologique.

Le juge Lyse Lemieux, de la Cour supérieure au palais de justice de Montréal, vient de prononcer «la déchéance parentale» à l'égard de Poulin et ainsi de donner raison à la mère qui n'a jamais dévoilé la véritable identité du père à la fillette.

La jeune mère de famille, aujourd'hui âgée de 24 ans, n'avait que seize ans lorsqu'elle a connu Poulin, au moment où il venait de bénéficier d'une libération conditionnelle. Elle a refait sa vie avec un autre homme, il y a cinq ans, un homme avec qui elle a d'ailleurs eu un deuxième enfant.

Poulin était sorti de prison en juin 1984, après avoir purgé une peine de douze ans pour un meurtre au deuxième degré commis en août 1972. Il rencontre alors l'adolescente de 16 ans qui décide, deux semaines plus tard, d'abandonner l'école et, contre la volonté de ses parents, de partager sa vie avec Poulin.

Après environ un an de vie commune — le couple est sous l'influence des drogues et de l'alcool 24 heures sur 24 — Poulin et sa jeune compagne se rendent dans un bar, aux petites heures du matin.

C'était en juillet 1985. Quelques consommations plus tard, ils projettent de quitter l'établissement. Mais Poulin retourne à l'intérieur du bar et abat froidement, sans raison, le gérant, une barmaid et deux clients qu'il ne connaissait d'aucune façon.

Le lendemain, un de ses amis conduit la jeune femme dans un chalet des Laurentides. Elle y restera seule durant deux semaines, avec un revolver de calibre .38, une once de hachisch et un peu d'argent. Selon Poulin, elle devait se désintoxiquer.

Deux semaines après, Poulin la rejoint comme prévu et c'est à ce moment-là que l'enfant est conçu. La petite fille va naître le 21 avril 1986. En septembre 1985, Poulin sera incarcéré à nouveau pour bris de conditions. Sa compagne lui rend visite en prison, par crainte pour sa vie, dit-elle.

En novembre 1986, la jeune femme met fin à sa relation avec Poulin et, en juin 1987, elle refuse de lui confier son enfant, à lui qui en a la garde une journée de temps à autre.

Selon la mère, Poulin ne s'est jamais préoccupé du bien-être de son enfant, prétendant faussement que le parrain et la marraine veillaient sur la bambine.

En janvier 1989, Poulin est accusé des quatre meurtres commis en juillet 1985. Il sera condamné au mois d'octobre suivant, après avoir pointé du doigt son ex-compagne, en marge de son témoignage accablant pour lui devant le tribunal. «Je vais tuer ta fille», a-t-il lancé avec rage.

Poulin a manifesté son désir de purger sa peine à l'institution Matsqui, en Colombie-Britannique, où l'on traite les personnes violentes.

Un agent de probation de Matsqui a indiqué dans un rapport soumis à l'attention du juge Lemieux, que Poulin a vraiment changé son comportement en six mois. «Son enfant semble être son dernier espoir, sa lumière au fond du tunnel», indique-t-on.

Poulin apparaît «honnête et sincère dans ses démarches» et il est nettement en voie de réhabilitation, dit-on. «Derrière son masque de criminel, il y a un homme qui désire exprimer de l'affection et de l'amour à sa fille», soutient l'agent de probation de Matsqui.

Le juge Lemieux convient qu'il faut des «raisons graves» pour accueillir une action en déchéance de l'autorité parentale.

Cependant, elle observe que «l'enfant ne doit pas servir d'otage à la réhabilitation de Poulin», un enfant qu'il a eu avec une jeune femme à peine sortie de l'adolescence et dont il voulait se servir pour faciliter sa libération conditionnelle.

«Les menaces de mort à l'endroit de sa fille — devant le tribunal en 1989 — témoignent de sa conduite indigne. Il s'agit d'une inconduite susceptible de mettre en danger la sécurité, la santé ou la moralité de l'enfant», soutient le magistrat.

«L'enfant évolue bien présentement dans un milieu familial normal. Il est dans l'intérêt de cet enfant que la déchéance soit prononcée», ajoute le juge Lemieux.

SHARP

0000 0000 000000 0

B SHARP

Pas de paiement ni d'intérêt avant 6 mois.*

Sharp, toujours à l'avant-garde mondiale de l'électronique au foyer, présente la Carte Sharp. La carte qui accorde aux clients admissibles six mois sans paiement ni intérêt.

Par ses avantages exceptionnels, la nouvelle Carte Sharp se recommande aux milliers de consommateurs qui exigent la technologie de pointe Sharp.

Renseignez-vous, ça vaut la peine! Il y a un détaillant participant Sharp près de chez vous. Composez 1-800-561-7735.



La carte Sharp, *tout un avantage!*

SHARP MD
DES PRODUITS SHARP INCOMPARABLES MC

* Si l'achat à crédit est autorisé, aucuns paiement ni frais de crédit ne seront exigés jusqu'au sixième état de compte mensuel. Les frais de crédit courent dès le début du mois du sixième état de compte, date à partir de laquelle les délais de paiement et les frais de crédit normaux s'appliquent. Des mensualités d'au moins 25 $ ou 1/24e du solde dû sont alors exigées. Chaque état de compte couvre une période d'environ 30 jours.

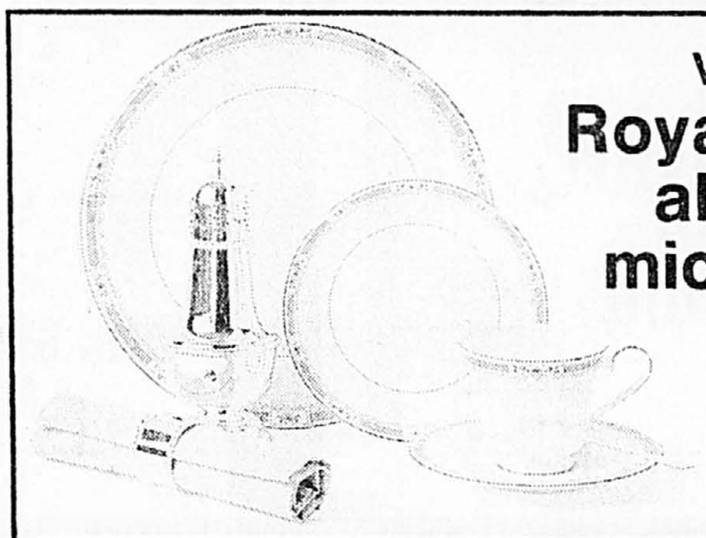
Exemple de calculs des frais de crédit après l'expiration de la période sans paiement ni intérêt:

Pour un solde mensuel initial de	100$	250$	500$	750$	1000$
Les frais de crédit par période de 30 jours seraient de	2.29$	5.73$	11.45$	17.18$	23.90$

Promotion en vigueur du 1er septembre au 30 novembre 1992. L'achat initial doit être un appareil audio, vidéo ou à micro-ondes Sharp de plus de 400 $, taxes comprises.

Caplan-Duval

Vaisselle à prix exceptionnels



Vaisselle Royal Doulton allant au micro-ondes

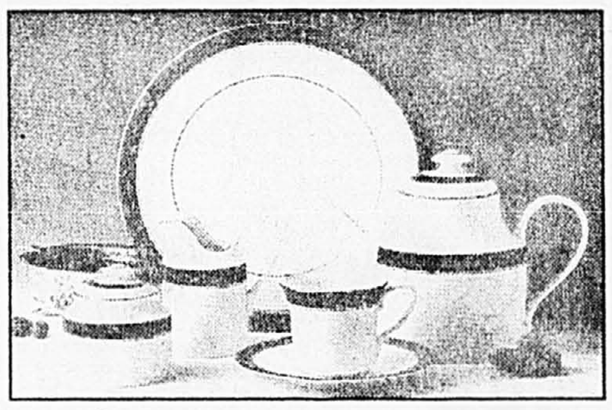
MOTIF	DIANE MICRO		JULIET MICRO		MATINEE MICRO		MELISSA MICRO		ANDANTE MICRO		CARNATION	
	Valeur	Prix C-D	Valeur	Prix C-D	Valeur	Prix C-D	Valeur	Prix C-D	Valeur	Prix C-D	Valeur	Prix C-D
Couvert 5 pièces	127$	51$	127,50$	51$	127,50$	51$	127,50$	38,25$	127,50$	38,25$	127$	51$
Soupières	38$	19$	38$	19$	38$	19$	38$	19$	38$	19$	38$	19$
Théière / cafetière	165$	85,50$	165$	82,50$	165$	82,50$	165$	82,50$	165$	82,50$	165$	85,50$
Légumier	126$	63$	126$	63$	126$	63$	126$	63$	126$	63$	176$	63$
Sucrier et autres	85,50$	35$	85,50$	35$	85,50$	35$	85,50$	35$	85,50$	35$	85,50$	35$

Royal Doulton

Simplicity, Regalia, Musicale, Palladio Shop

Superbes motifs **Royal Doulton**

Rabais jusqu'à 60%



	Le couvert Valeur	Prix C-D
Simplicity	145$	58 $
Musicale	195$	78 $
Regalia	205$	82 $

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%



Royal Worcester Evesham **Rabais de 40%**



Bol à salade avec plateau de service **9,99$**



Cuisinart mini-robot **44,99$**

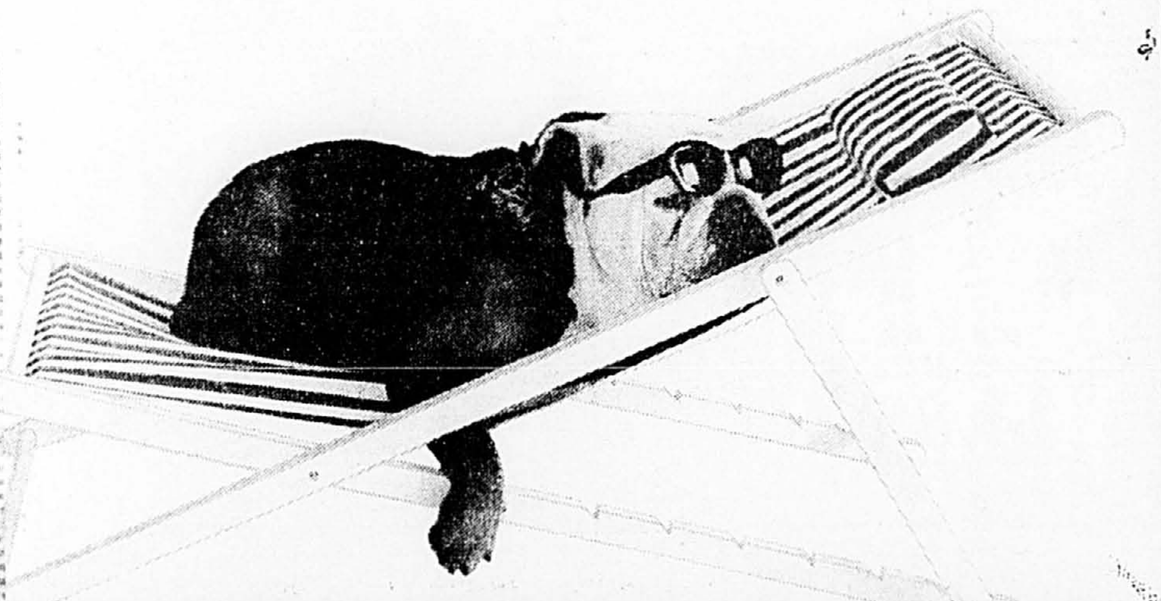
Caplan-Duval

Mail Cavendish
5800, boul. Cavendish
Côte-Saint-Luc
483-4040

Plaza Côte-des-Neiges
6700, Côte-des-Neiges
345-0000

SANS FRAIS — 1-800-361-9420

Le Sud a du chien



Aller-retour de Montréal à	à partir de	Aller-retour de Montréal à	à partir de
NASSAU	379$	BARBADE	499$
du 1er au 30 novembre		du 2 au 30 novembre	
MONTEGO BAY	389$	SAINTE-LUCIE	499$
du 2 au 30 novembre		du 1er au 30 novembre	
PORT-AU-PRINCE	409$	ANTIGUA	499$
du 28 octobre au 2 décembre		du 7 au 28 novembre	
POINTE-À-PITRE	499$	PORT OF SPAIN	519$
du 1er au 30 novembre		du 7 au 28 novembre	

En collaboration avec Air Canada.
Certaines restrictions pour certaines dates de départ s'appliquent.
Nombre de sièges limité, sujet à la disponibilité. Taxes, frais aéroportuaires et supplément carburant en sus. Certains vols sont exploités par Air Canada Transat. Tarif non remboursable après le départ. Des jours spécifiques de la semaine peuvent être exigés.

Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 393-3333 pour obtenir plus de détails.

Aéroplan MC

Air Canada

L'erreur du pharmacien a failli la tuer

PIERRE BELLEMARE

■ Un pharmacien du boulevard Pie IX vient d'être condamné par la Cour supérieure à verser la somme de 97 500 $ à France Jacques, une cliente qui, par erreur, a pris de l'insuline pour diabétique alors que l'ordonnance de son médecin prévoyait une quantité de pilules de Flagel.

La cliente a ainsi commencé à prendre trois comprimés par jour pendant dix jours, comme le lui prescrivait son médecin, croyant qu'il s'agissait de Flagel. Elle n'avait aucune raison d'en douter puisque le nom de ce médicament apparaissait sur le contenant obtenu auprès du pharmacien.

Dans les trois jours suivants, Mme Jacques avait fréquemment des chaleurs, se sentait fatiguée et avait toujours le goût de manger du sucre. La situation allait en s'empirant, la dame prenant l'habitude de s'endormir partout, d'être engourdie et d'avoir des périodes de chaleur intense.

Au cours de la cinquième journée, Mme Jacques s'est réveillée au petit matin et, en voulant se lever, est finalement tombée par terre, complètement paralysée et incapable de parler. Heureusement, son concubin et sa fille ont été témoins de la scène et ont immédiatement appelé une ambulance pour la conduire à l'Hôtel-Dieu.

À l'urgence, des médecins ont d'abord cru qu'elle souffrait d'une trombose cérébrale et ils ont procédé ensuite à plusieurs prises de sang pour déceler le symptôme du diabète.

Ce n'est qu'au terme d'une longue série de tests médicaux que les spécialistes de la santé ont fini par découvrir que la situation était provoquée par une médication non appropriée.

Le tribunal blâme sévèrement le pharmacien, en soulignant que la vie de Mme Jacques a été mise en danger, et c'est pourquoi il lui ordonne de verser l'indemnité de 97 500 $ à la victime de l'erreur professionnelle pour incapacités temporaire et partielle permanente, pour préjudice psychologique, pour douleurs, souffrances et inconvénients, pour perte de jouissance de la vie, etc.

Saisie de marijuana au lac Paré

■ Les policiers de la Sûreté du Québec des escouades du crime organisé de Montréal et Joliette ont procédé hier matin, vers 10 h, à une perquisition au 275, chemin Michel, au lac Paré, à Chertsey, au nord de Rawdon.

Il y ont trouvé 611 plants de cannabis et des centaines de kilos de marijuana déjà séchée et coupée. Le système d'exploitation comportait une irrigation élaborée, plusieurs unités de séchage et une salle de coupe.

Trois personnes ont été arrêtées sur place, un homme de 49 ans, son frère de 47 ans ainsi qu'une femme de 35 ans. Ces trois personnes sont détenues et comparaîtront mardi prochain au Palais de justice de Joliette.

PROLONGATION
Sur présentation de ce coupon nous nettoyons 1 pièce ou 1 fauteuil gratuitement

NETTOYAGE DE TAPIS ET DE MOBILIERS

SUPER SPÉCIAL DEUX PIÈCES
TAPIS MUR À MUR
29,99$ POUR UN TEMPS LIMITÉ



MAISON COMPLÈTE 5 PIÈCES 1 HALL 12 MARCHES 89,99$
1 CANAPÉ et 1 FAUTEUIL 59,99$

LAVAGE DE MURS, PLAFONDS ET VITRES
MEILLEURS PRIX EN VILLE!!!

SERVICES D'ENTRETIEN

* SALON ET SALLE À MANGER ATTENANTE COMPTENT POUR 2 PIÈCES. COÛT DU SOUS-SOL À 18¢ PI CAR. FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES CANAPÉS MODULAIRES. LES TISSUS DE COTON INDIEN OU HAITIEN ET LES TISSUS QUI SE NETTOIENT À SEC.

MÊME EN SOIRÉE

ROYAL (les) 858-6373



Quel festin! Et toujours un choix de repas bien équilibré.
La Résidence Les Marronniers vous offre également l'ambiance et les sourires, la sécurité, la détente, des prix abordables, des appartements et studios, et de nombreux petits extras!

Votre loyer comprend:
L'électricité, le chauffage, la taxe d'eau, la cuisinière et le réfrigérateur

LES MARRONNIERS
RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS
1500, Montée Monette Vimont, Laval (Québec) H7M 5C9
858-1500

20ième anniversaire

venez fêter avec nous du 10 au 17 octobre et profitez de 20% sur nos collections de prêt-à-porter et vêtements de ski à prix régulier

*Nous serons ouvert lundi 12 octobre, jour de l'Action de grâces

ELLE: Basler • Crisca • Gardeur • KS by Klaus Steilmann • KL by Karl Lagerfeld
LUI: Baumler • J.J. Farmer • René Lézard • Steilmann • Van Laack
SKI: Belfe • Bogner • Descente • Kaelin • Nordica • Sportalm • Steinebronn

Jean-Guy
PRÊT-À-PORTER
FEMME ET HOMME

2565, rue de Salaberry, Montréal H3M 1L1 — (514) 332-9483

mazda

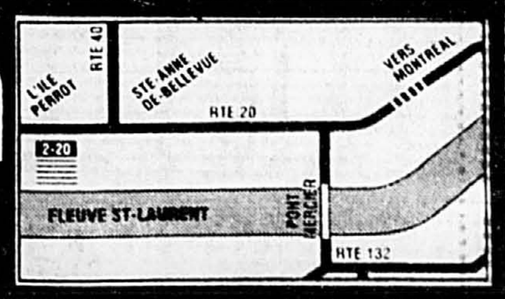
VENTE SILENCE
DIMANCHE ET LUNDI

* UN SEUL PRIX AFFICHÉ

PRENEZ LE CARTON DANS LE PARE-BRISE
POUR CONFIRMATION DES COMMANDES LUNDI

* Rabais du manufacturier inclus et taxe en sus. Ne peut être combiné à aucune autre offre.

mazda 2-20



1 Don Quichotte, L'Île Perrot. Tél.: 453-7220 Mtl: 954-0120

Collège Bourget



Nous formons des gagnants!

Donnez à votre enfant la chance de réaliser son plein potentiel.

Le collège Bourget, dirigé par les Clercs de St-Viateur, est un établissement privé d'enseignement secondaire pour jeunes filles et garçons où les éducateurs transmettent la fierté de la langue française, le goût de la culture et du sport.

UN ESPRIT SAIN
142 ans de tradition d'excellence
Importante bibliothèque
Encadrement personnalisé
Méthode d'étude et rigueur de pensée
Environnement naturel propice à l'étude
4 résidences confortables

UN CORPS SAIN
Aréna exclusif
Montagne de ski alpin
Piscine intérieure
Deux grands gymnases
Conditionnement physique
Tennis
Football, Soccer
Course en montagne

Le plus grand pensionnat au Canada vous ouvre ses portes!

Le collège Bourget est heureux de vous inviter à une journée-rencontre avec ses Éducateurs. Laissez-nous vous proposer un tour du propriétaire et parler de l'avenir de votre enfant.

Réservez votre place dès maintenant !

25 octobre
Journée portes ouvertes de 13h30 à 16h30

21 novembre et 15 décembre
Examens d'admission pour les élèves des 1re, 2e et 3e secondaire dès 8h30

Collège Bourget
Bureau des inscriptions
Rigaud (Vaudreuil) Québec, J0P 1P0
(514) 451-5785 1re, 2e et 3e
(514) 451-4716 4e et 5e

Maîtrisez votre avenir!

PUBLICITÉ

LE COURS D'IMPÔT DE H&R BLOCK DÉBUTE BIENTÔT

Des milliers de personnes se rendent chez H&R Block pour apprendre à préparer des déclarations de revenus et se font de l'argent par la suite en devenant conseillers fiscaux. H&R Block, la firme la plus importante au monde quant à la préparation de déclarations de revenus, offre un cours d'impôt, permis no CP0072, qui commencee le 21 octobre. Des cours sont disponibles le matin, l'après-midi, le soir ou les fins de semaine.

Des instructeurs d'expérience enseignent les lois fiscales, la théorie, et l'application. Les discussions et les travaux pratiques permettent aux étudiants d'assimiler graduellement la matière du cours et de maitriser, au fur et à mesure, des situations fiscales de plus en plus complexes.

Le cours est à conseiller aux gens qui veulent parfaire leurs connaissances en matière d'impôt. D'autre part, ce cours apprend aux étudiants comment repérer les stratégies fiscales qui leur permettent de faire des économies, et les prépare pour une carrière profitable.

Le coût du cours est très raisonnable et comprend les livres et fournitures nécessaires. Les diplômés reçoivent un certificat d'aptitude. Il est possible que certains d'entre eux soient invités à postuler un emploi chez H&R Block mais ils ne sont nullement obligés d'accepter.

De plus amples informations au sujet du cours d'impôt peuvent être obtenues en s'adressant au bureau de H&R Block:

MTL CENTRE-VILLE	934-5616	LONGUEUIL	468-3225
MTL CENTRE-EST	722-4403	BROSSARD	676-8466
ST-LAURENT	747-4528	LAVAL	663-9450
WEST-ISLAND	683-3930	MTL-NORD	327-0255
MTL-EST	355-7540	LACHINE	637-4464
VERDUN	769-6444		

20% D'ESCOMPTE AUX 50 ANS ET PLUS

LIQUIDONS EN BAS DU PRIX COÛTANT DES MANUFACTURIERS 1 ENTREPÔT DE MOBILIER DE SALON



ENS. SOFA-FAUTEUIL **999$** Avec garantie du manufacturier

CAUSEUSE seule **345$**

FAUTEUIL seul **295$**

AUSSI MODÈLES EL RAN EN CUIR HAUT DE GAMME

EXEMPLE:		
FAUTEUIL	~~1395$~~	699$
CAUSEUSE	~~2295$~~	1195$
SOFA	~~2495$~~	1349$

Jeudi-vendredi 10 H A 21 H Samedi 10 H A 17 H Lundi au merc. 10 h à 17 h

BRAMON INC. liquidateur
10, av. LIBERTÉ, PARC INDUSTRIEL, CANDIAC suite 10-9
(2e rue à gauche à l'arrière de ST-HUBERT BBQ **632-4787**



La Sunbird surprend avec :

• Freins antiblocage (ABS) • Verrouillage automatique des portes • Moteur 2 litres, 111 chevaux • Radio AM-FM stéréo • Boîte manuelle 5 vitesses • Sièges baquets inclinables • Rétroviseurs gauche et droit • Volant de sécurité autobasculant • Garantie GM TOTAL^MC 3 ans/60 000 km** sans franchise

PONTIAC
SUNBIRD LE 2 PORTES 1993

VOS CONCESSIONNAIRES
PONTIAC
BUICK
PARTICIPANTS

Assistance routière 24 heures

*Taxes et transport en sus. Rabais du manufacturier inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers. **Selon la première éventualité. ***L'assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1993. Durée : 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

350 ANS

10 OCT. AU CALENDRIER AUJOURD'HUI

EN COLLABORATION AVEC La Presse

MONTRÉAL *fête*

Renseignements : (514) 872-7292

arts et spectacles

► **Festival international de nouvelle danse**
Trisha Brown Company
Théâtre Maisonneuve – 20h30 Divers spectacles – Plusieurs lieux
INFO-DANSE *(514) 525-1500* DERNIÈRE JOURNÉE

La danse du dragon
Université McGill, Moyse Hall
14h et 20h
(514) 932-1104 Sur réservation

Les FrancoFolies de Montréal
Divers spectacles – Plusieurs lieux
(514) 871-1881
DERNIÈRE JOURNÉE

Concert de musique ancienne portugaise du XVII^e s.
Salle Redpath
Université McGill – 20h
(514) 499-1739

animation

► **Souvenirs du 350^e**
Dernière chance !
Souvenirs du 350^e : **35 % de rabais**
Boutiques du Marché Bonsecours et de Dynapro (1617, rue St-Denis)
(514) 393-8509

► **Le bal du gouverneur**
Salle des loisirs Très-Saint-Nom-de-Jésus – 20h
(514) 254-0755 Sur réservation

• **Hôtels particuliers de McGill**
Visite auto-guidée et exposition
Université McGill : cartes-guides au Marché Bonsecours
(514) 398-4743 **Jusqu'au 12 oct.**

Le point de départ
Stèle commémorative : repère du point d'origine de Montréal
Place d'Youville
(rues St-Nicolas et du Port)
(514) 872-7292

• **Visite à pied du Vieux-Montréal**
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 872-7292 **Jusqu'au 12 oct.**

Montréal, 1642-1992 : Ville de contacts et d'échanges
Colloque de l'institut d'histoire de l'Amérique française
(514) 278-2232

• **Parcours historique Pointe-aux-Trembles**
Départ : Vieux-Moulin P.A.T.
(514) 645-8035 **Jusqu'au 12 oct.**

• **Patrimoine en marche**
Circuits historiques dans les quartiers
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 842-8678 **Jusqu'au 12 oct.**

expositions

► **Montréal, une histoire à suivre**
Exposition-événement
Musée David M. Stewart. Musée du Château Ramezay, Musée McCord et Marché Bonsecours *(514) 872-7292* **Jusqu'au 12 oct.**

Biodôme
Parc olympique (métro Viau)
(514) 872-3034

• **De l'autre côté de la montagne**
Exposition sur l'histoire du développement de C.D.N.
Maison de la culture C.D.N. et les rues du quartier
(514) 488-5643 **Jusqu'au 12 oct.**

Évolution de la communauté noire anglophone de 1642 à nos jours
Centre des études noires
(514) 989-7373 **Jusqu'au 12 oct.**

Fortin, le peintre de Montréal
Musée Marc-Aurèle Fortin
(514) 845-6108

• **L'École de Montréal « Premier volet »**
Maison de la culture Plateau Mont-Royal
(514) 872-2266 **Jusqu'au 11 oct.**

Le Japon fête Montréal
Jardin botanique
Pavillon japonais
(514) 872-7954 **Jusqu'au 12 oct.**

Les Cent jours d'art contemporain de Montréal 1992
Le CIAC aux Galeries du Parc
(514) 288-0811

• **Les enfants de Montréal**
Maison de la culture N.D.G.
(514) 872-2157 **Jusqu'au 12 oct.**

Mission Montréal
Musée David M. Stewart, Île Sainte-Hélène
(514) 861-6701 **Jusqu'au 12 oct.**

Montréal, carrefour d'échange et de commerce
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Enfants moins de 12 ans : entrée gratuite
(514) 872-9150

• **Tur Malka : deux siècles d'histoire juive à Montréal**
Maison de la culture Mercier
(514) 931-7531 Jusqu'au 12 oct.

Transit 92
Vieux-Port, Navire Fort Saint-Louis
(514) 849-3500 **Jusqu'au 12 oct.**

Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle
Centre Canadien d'Architecture
(514) 939-7026

Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal
201, av. des Pins O.
(514) 849-2919

• **Nouveaux territoires : 350 / 500 ans après**
Volet Québec-Mexique
Centre interculturel Strathearn
(514) 982-6874

Place aux Montréalais !
Centre d'histoire de Montréal
(514) 872-3207 **Jusqu'au 12 oct.**

• **Points de vue**
Centre de la montagne, Parc du Mont-Royal
(514) 844-4928

Regards sur un paysage industriel : Le Canal de Lachine
Centre Canadien d'Architecture
(514) 939-7026

Reliefs
Palais de la civilisation
(514) 872-4560 **Jusqu'au 12 oct.**

• **Marché Bonsecours**

Le marché public de la culture
350, rue St-Paul Est
Entrez-y voir des expositions :
« Ainsi va la ville », « La CEPGM a les portes ouvertes sur Montréal », « Kahswenhtha », « Racines du futur », « À mille lieux » ;
Entrez-y vous offrir de petits plaisirs :
au café-terrasse et à la boutique-souvenirs ;
Entrée gratuite tous les jours de 10h à 18h
Rens. (514) 872-7292

...ET BIEN D'AUTRES ENCORE ! RENSEIGNEMENTS : (514) 872-7292

à ne pas manquer

Rome, 1000 ans de civilisation
Une extraordinaire exposition regroupant le plus vaste éventail du passé glorieux de Rome jamais présenté hors de l'Italie. En tout, plus de 220 oeuvres appartenant au patrimoine international !
Palais de la civilisation *(514) 872-4560* **Jusqu'au 12 oct.**

• **Activité gratuite** ► **Activité vedette**
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.
Sujet à changements sans préavis.

LES GRANDS PARTENAIRES

EN COLLABORATION AVEC

Ville de Montréal — Tourisme Québec — Canada

MONTRÉAL EN FÊTE

C'est arrivé un 10 octobre

ÉPHÉMÉRIDE MONTRÉALAISE

1931 — Vingt-et-un ans avant *Radio-Canada*, *La Presse* obtenait un permis fédéral d'exploitation pour un poste de télévision.
1978 — Soupçonné d'avoir accepté une maison d'un bureau d'ingénieurs-conseil, Gérard Niding, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, décide d'abandonner la politique tout juste avant le début de la campagne électorale.

Le feu du parc Sohmer et le terrible incendie du parc Dominion

ÉRIC CLÉMENT
collaboration spéciale

Les plus anciens lecteurs de *La Presse* se rappellent sans doute que l'année 1919 fut marquée, à Montréal, par deux incendies spectaculaires, l'un qui anéantit le parc Sohmer, et l'autre, meurtrier, qui affecta le parc Dominion. En l'espace de cinq mois, le feu balayait tragiquement les deux plus célèbres parcs d'attractions et de culture de la métropole.

LES HEURES SOMBRES DE MONTRÉAL

Tout d'abord, c'est le parc Sohmer, l'élégant et plus ancien lieu d'amusement de Montréal, qui est la proie des flammes durant l'après-midi du 24 mars 1919. Le parc Sohmer était situé à l'est de l'emplacement occupé aujourd'hui par un des édifices de la compagnie Molson, au bord du fleuve, soit au sud de la rue Notre-Dame et de la place de Radio-Canada. A 14 h, un feu est signalé au grand pavillon du parc, situé à l'angle sud-est des rues Panet et Notre-Dame Est.

La Presse du 25 mars rapporte que, curieusement, l'alarme a été donnée depuis l'angle des rues Panet et Sainte-Catherine, «soit à cinq minutes de marche», alors qu'un avertisseur se trouvait à l'entrée du parc. Du coup, l'intervention des pompiers, depuis la caserne située jusqu'à ces dernières années à l'angle des rues Beaudry et Notre-Dame, fut quelque peu tardive.

Les flammes détruisirent l'arène, la plupart des kiosques et chalets, ainsi qu'une maison de pierre qui faisait office de restaurant, près de la promenade, au bord du Saint-Laurent. Seul un petit chalet, où s'alignaient les guichets de ventes des billets d'admission, fut épargné.

Pourtant, les combattants du feu ne furent guère avares d'efforts, passant toute la nuit à lutter contre les flammes, selon les témoignages recueillis par *La Presse*. Les pertes furent estimées à 100 000 $, mais l'incendie ne fit aucune victime car la saison n'avait pas commencé.

Le parc datait de 1889

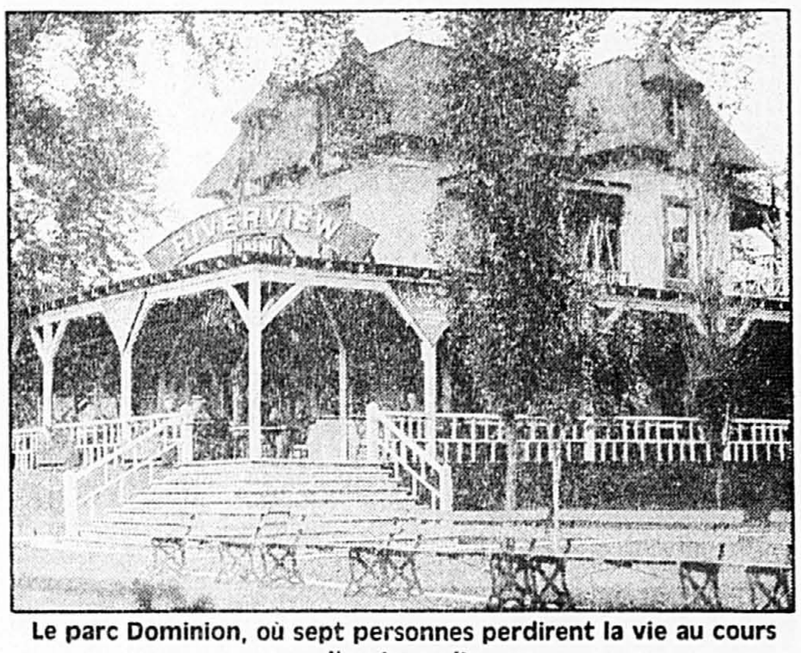
Le parc Sohmer avait ouvert le 31 mai 1889, sous le nom de «Parc zoologique de Montréal». Mais la vocation «zoologique» s'était estompée au fil des ans. «Ne restaient dans des cages que quelques rares singes, des perroquets et des pigeons», relate *La Presse* après l'incendie.

Le parc, où poussaient certaines espèces rares de fleurs, demeurait le centre social et culturel préféré des Montréalais pour le repos et la promenade. Des arbres centenaires procuraient de l'ombre pour les visiteurs qui disposaient de tables et de chaises, le long de la promenade d'un kilomètre qui longeait le fleuve. L'amphithéâtre, qui pouvait contenir 5800 personnes, était le plus grand du Québec. Quelque 200 personnes, notamment des serveurs en costume et canotiers, travaillaient au parc Sohmer durant la période estivale.

Ernest Lavigne, un chef d'orchestre philanthrope, fut l'un des deux fondateurs du parc, dont la création nécessita un investissement de 120 000 $.

Des témoignages

Selon Willie Major, un Montréalais qui fêtera ses 90 ans le 3 novembre, le parc devait son nom à M. Lavigne: «Il était directeur-compositeur de la fanfare de Montréal, mais comme cela ne lui procurait pas assez de revenus, il vendait des pianos pour la compagnie américaine Sohmer. Cette compagnie lui avait prêté de l'argent, ainsi qu'à son associé Joseph Lajoie, et c'est pourquoi le parc s'est appelé parc Sohmer.» Mais le parc aurait pu s'appeler parc Lavigne, tellement le musicien s'y consacra corps et âme. Ses funérailles en 1909 furent, selon le quotidien *The Gazette*, parmi les plus prestigieuses que Montréal ait connues. Ce n'est qu'après son décès que le parc devint surtout un lieu de rencontres sportives, puis politiques.



Le parc Dominion, où sept personnes perdirent la vie au cours d'un incendie.

M. Major, qui fut médecin à l'hôpital Sainte-Justine, se souvient s'être souvent promené au parc Sohmer quand il était enfant: «Il y avait des numéros de patins à roulettes sur échasses, des variétés, de la musique classique, des opéras comme *Faust* et *Aïda*, et des opérettes, comme *Les Cloches de Corneville*, se souvient-il. Et pour que les gens viennent souvent, ils ne jouaient qu'un acte par semaine!»

Selon Raymond Montpetit, coauteur avec Yvan Lamonde du livre *Le parc Sohmer de Montréal, 1889-1919*, le billet d'entrée de dix sous permettait d'entendre des pots-pourris d'opérettes et de la musique militaire, pour que les spectateurs ne se lassent pas de la grande musique: «Et puis, on vendait de la bière Frontenac, explique M. Montpetit, ce qui faisait du parc un lieu à la fois populaire et de culture». Certains divertissements, comme le prince Kinikini et ses équilibristes japonais, étaient très courus.

Fernand Dostie, l'ancien chef de cabinet de Paul Sauvé, raconte que son grand-père, Alexandre Dostie, qui était cigarier rue Logan, avait ouvert un kiosque à cigares dans le parc Sohmer: «Il en confectionnait sur place, évoque-t-il. Pour quelques sous, il écrivait le nom du client sur les bagues des cigares. Il y a pratiqué aussi la lutte gréco-romaine. Il avait affronté le célèbre Tremblay, un phénomène mondial dans ce sport, invaincu pendant des décennies.»

Après l'incendie, le parc Sohmer est devenu le parc Campbell (il fut vendu par la ville pour taxes impayées), gardant sa vocation de parc culturel, mais plusieurs activités furent transférées au parc Dominion. Ce dernier était en voie de devenir un parc beaucoup plus populaire, d'un style plus moderne, «comme la Ronde aujourd'hui», explique M. Montpetit.

«Le parc Sohmer, dès les années 1910-1915, a souffert de l'industrialisation naissante du quartier, perdant peu à peu son caractère champêtre.» Selon M. Montpetit, même sans l'incendie, dont on ne connut jamais la cause, le parc aurait fermé. Le parc Campbell fut légué à la Ville le 6 mars 1926.

M. Dostie était incidemment président du tribunal d'expropriation de Montréal quand le parc disparut définitivement dans les années 60, avalé par une ère qui n'était plus la sienne: «Le parc ne servait plus à rien, raconte M. Dostie avec un brin de tristesse. La musique avait disparue et les locaux de Radio-Canada avait largement empiété sur son espace».

Incendie meurtrier du parc Dominion

Alors que les traces de l'incendie du parc Sohmer étaient encore visibles, quelques mois plus tard, le dimanche 10 août 1919, deux locaux du parc Dominion étaient ravagés par un feu, entraînant une dizaine de personnes dans la mort.

Le parc Dominion, dont l'ouverture remontait à 1906, bordait le Saint-Laurent, non loin de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu et de l'actuel parc Raoul-Gauthier. Les Montréalais se plaisaient à venir y déambuler en week-end, soit pour y danser ou écouter de la musique, soit pour s'amuser dans les manèges, soit tout simplement pour «prendre une marche».

Ce parc d'amusements, géré par une compagnie américaine, s'inspirait notamment des nouveaux parcs d'attractions de l'époque, comme celui de Coney Island, près de New York. Certaines activités suscitaient la bonne humeur comme «La Galerie du rire» ou «Le Pont des sourires», d'autres étaient plutôt sportives comme «Les Chutes» ou «La Course victoire», ou relaxantes comme les promenades en chaloupe.

C'est justement dans un local appelé «Mystic Rill», en français «petit ruisseau magique», où voguaient dans un canal étroit des promeneurs en chaloupe, que le feu éclata à 17 h 30, alors qu'une douzaine de personnes se trouvaient dans le tunnel.

Une fois l'alarme donnée, des pompiers vinrent de toutes parts. Les scènes qu'ils découvrirent étaient épouvantables: les personnes restées prisonnières dans le tunnel en feu hurlaient de douleur et appelaient au secours. Les pompiers essayaient tant bien que mal de parvenir à l'intérieur du Mystic Rill, en s'attaquant aux cloisons à la hâche. Deux personnes furent retirées de l'enfer mais soudain, le «Scenic Railway», les «montagnes russes» qui surplombaient le «Mystic Rill», s'embrasa et finit par s'effondrer, ensevelissant les passagers et leurs véhicules sous des tonnes de décombres en feu.

Les témoins présents relateront que les cris des victimes coincées dans le brasier cessèrent aussitôt, plongeant l'assistance dans l'effroi et l'impuissance.

Identification des victimes

On ressortit des décombres sept corps, pratiquement méconnaissables, dont ceux de quatre garçons âgés de 12 à 18 ans. Les malheureuses victimes moururent carbonisées ou asphyxiées.

On identifia les cadavres au moyen de papiers d'identité, de bijoux ou de vêtements calcinés. Les jours suivants, un autre corps fut identifié comme étant le mari d'une des victimes: le couple était marié depuis 21 jours.

Mme Adrienne Morin se souvient très bien de cet incendie: «J'avais onze ans à l'époque, explique-t-elle avec entrain. Mes deux frères étaient partis sur les lieux de la tragédie dès qu'ils l'ont apprise. Notre médecin, le docteur Aristide Ferland, qui demeurait rue Adam, à Maisonneuve, a perdu son fils de douze ans dans cet incendie. Il ne s'en est jamais remis et est mort quelque temps après.»

Un des jeunes qui faillit brûler dans le canal du Mystic Rill, Gaston Laurent, est âgé aujourd'hui de 84 ans, mais son témoignage n'a pu être recueilli du fait de son état de santé.

La Presse révèle le lendemain que, malgré le feu, le public continua à se promener dans le parc toute la soirée: «La foule était considérable à toutes les attractions, écrit le journaliste. Elle enjambait sans plus faire de réflexion les boyaux à incendie qui s'étendaient dans les débris du Mystic Rill». Comme si de rien n'était, la fanfare Sousa donna son concert, le soir même, à deux pas de l'endroit «où sept personnes avaient trouvé une mort épouvantable dans l'après-midi», relate *La Presse*.

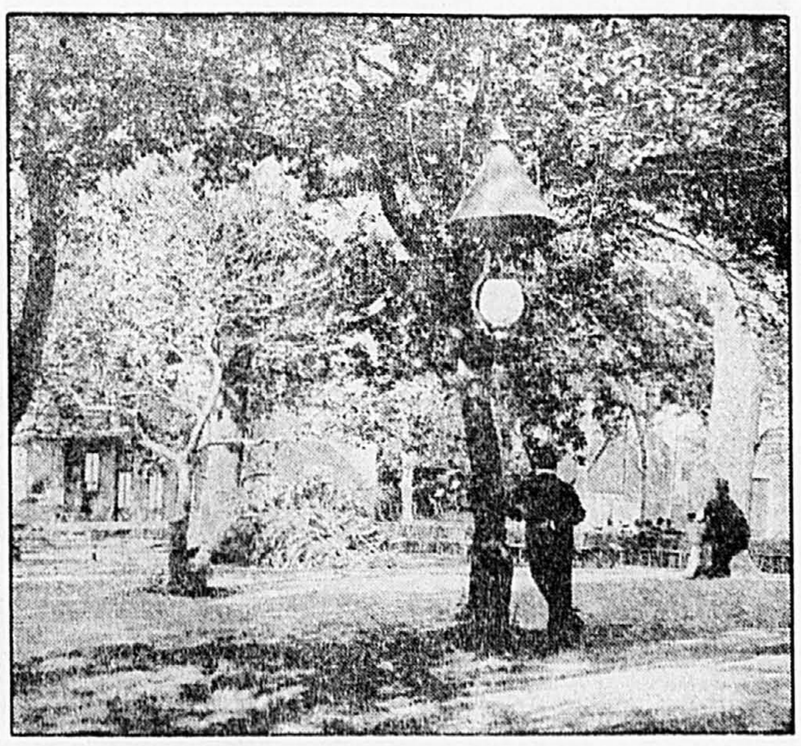
Le fait que le parc n'ait pas fermé en signe de deuil provoqua un tollé. Le gérant du parc Dominion déclara qu'il avait été préférable de ne pas le faire du fait «du grand nombre de personnes qui étaient déjà en route»! Plus tard, il insista toutefois sur la sécurité qui, selon lui, n'aurait pas été optimale s'il avait fallu procéder à une évacuation.

La cause? Un mystère

La question de l'origine de l'incendie se posa tout de suite: on supposa tout d'abord qu'il avait été provoqué par la négligence d'un fumeur, une possibilité que le commissaire aux incendies, Rodolphe Latulippe, retint quelques jours plus tard. L'hypothèse d'une défectuosité électrique fut évoquée, de même qu'un surchauffage des moteurs qui servaient à pousser l'eau dans le canal qui traversait le «Mystic Rill». Mais cette dernière supposition fut écartée: les moteurs avaient été vérifiés deux heures avant le drame.

Le commissaire aux incendies dénonça particulièrement les matières inflammables entrant dans la composition de l'édifice, surtout après qu'il eût appris que le gardien du parc avait l'habitude de trouver des mégots à l'intérieur du «ruisseau magique», alors qu'il était absolument interdit d'y fumer.

Le 26 août 1919, le coroner déclarait que la direction du parc Dominion n'était pas responsable de la tragédie. L'origine de l'incendie resta donc mystérieuse, sa cause ayant disparu, elle-aussi, dans les flammes.



Le parc Sohmer, vu de l'entrée.

PHOTO *La Presse*



LES MONUMENTS DE MONTRÉAL

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Hommage au «roi pacifique»

De tous les rois qui régnèrent sur le «Dominion du Canada», le roi Edward VII fut un des plus populaires, à cause de ses nombreuses interventions pacifiques, notamment avec la France. Et il était bien connu des Montréalais puisqu'il avait présidé l'inauguration du pont Victoria en 1860. Il était le fils de la reine Victoria à laquelle il avait succédé en 1901, à l'âge de 60 ans. Le monument comprend une esplanade de pierre avec balustrade ornée de méandres grecques.

La base du monument du square Phillips est ornée de statues qui représente «la paix armée» à l'avant, les «quatre nations fondatrices» à droite, un groupe allégorique représentant l'Agriculture, l'Industrie et l'Étude à l'arrière, et un autre groupe allégorique représentant l'Abondance, avec un génie ailé.

La statue d'Edward VII lui-même surmonte un socle comprenant un écriteau encadré d'un voile retenu par un lion, le tout sculpté dans la pierre et portant l'inscription «King Edward VII, in memory of a much loved sovereign. The Citizens of Montreal erected this monument. 1914.» C'est une oeuvre du sculpteur Philippe Hébert, réalisée avec le concours de l'architecte G. Umbdenstock.

Le monument fut en effet dévoilé le 1er octobre 1914, en présence du gouverneur général du Canada, le duc de Connaught, qui était le frère d'Edward VII, de Sir Wilfrid, Laurier, sir William Borden, de Sir François Langelier, Sir Lomer Gouin, Sir Alexandre Lacoste, le maire Médéric Martin, etc. Fait à souligner, en acceptant la statue au nom des Montréalais, le maire Martin s'engageait «à voir à son entretien à perpétuité».

Mes 30 années à Montréal

Déjà plus de trente ans que je vis à Montréal, je crois que ma citoyenneté est maintenant acquise... En ce temps-là, Montréal, c'était la grande ville anonyme, là où l'individu croit s'aliéner. Mais non, il s'agit de prendre sa place dans les innombrables groupes d'intérêt que l'on découvre au fil des années d'adoption.

LES MONTRÉALAIS SE RACONTENT

Ce qui m'a d'abord séduite à Montréal, c'était de sentir l'âme d'une grande ville, mais aussi une ville à dimension internationale, particulièrement dans le centre-ville des gratte-ciel, dans le Vieux-Montréal ou même à la gare Centrale où il m'avait été donné d'échanger une poignée de main avec un personnage célèbre.

Mais Montréal se rapproche étrangement lorsque, à la télé ou plus spécialement sur les ondes de la radio ou dans les colonnes des journaux, où avec cette diversité dans les chroniques, on réussit à me faire vibrer au diapason de notre merveille ville.

Puis, lorsque surviennent des tragédies comme la mort des plus grands d'entre nous, c'est inoui comme les Montréalais savent se réchauffer les uns les autres, comme aussi lorsque la tempête menace, ou que la guerre se profile. Enfin, toutes ces fleurs qui, année après année, s'acharnent à nous faire oublier les nombreuses fois où l'on a entendu les scies de la ville amputer ou faire disparaître tant d'arbres malades à mort.

C'est vivement que je participe aux activités où nous convient des comités engageants et efficaces à l'occasion du 350e anniversaire. Ces célébrations où les Montréalais trouvent la stimulation qui en fait des «fêtes» réussies. Voilà. Ces quelques réflexions veulent aussi remercier *La Presse* qui nous fait le plaisir d'un petit espace dans ses pages.

Myrielle COUTURE,
Montréal

Venez rencontrer les pompiers de votre quartier

Journées *portes ouvertes* dans toutes les casernes



Les samedi 10 octobre et dimanche 11 octobre 1992 de 13 h 30 à 16 h 30

Ville de Montréal

Information



Ville de Montréal

Commission de la culture et du développement communautaire

La Commission permanente de la culture et du développement communautaire, issue du Conseil municipal de la Ville de Montréal, tiendra une assemblée publique d'information concernant les orientations proposées sur les maisons de la culture:

le mardi 13 octobre 1992, à 19 heures
Centre Jean-Marie-Gauvreau
911, rue Jean-Talon Est
(près de la rue Saint-Hubert, métro Jean-Talon).

Cette assemblée a essentiellement pour but de renseigner la population sur le contenu des propositions présentées par l'Administration municipale concernant les orientations des maisons de la culture. Une période de questions, mise à la disposition du public, est prévue lors de cette assemblée.

Suivant cette période d'information, la Commission recevra les commentaires et suggestions du public lors d'une seconde série d'assemblées fixées aux dates, heures et endroits suivants:

les 9, 10, 16, 17 et 19 novembre 1992 à la salle du Conseil municipal, 275, rue Notre-Dame Est, à 19 heures *à l'exception de la séance du 19 novembre qui aura lieu à 13 h 30.*

Les formalités suivantes sont d'usage concernant la participation du public: toute personne désirant intervenir par écrit est priée de bien vouloir faire parvenir une copie de son intervention à l'adresse suivante:

Division des commissions et des comités du Conseil
85, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone: 872-3770
Télécopieur: 872-9964

La date limite de dépôt des interventions écrites est le 6 novembre 1992.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, on peut s'adresser au secrétaire de la Commission en téléphonant au 872-3770.

Le 10 octobre 1992

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

*VIVRE **MONTRÉAL** ET EN PARLER*

Hausse de 20 p. cent des incendies volontaires en 91

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le nombre d'incendies volontaires a augmenté de 20 pour cent en 1991, au Canada, comparativement à l'année précédente, a dévoilé vendredi le Centre canadien de la statistique juridique.

On a dénombré 12 506 incendies volontaires en 1991, par rapport à 10 371 en 1990, selon des données préliminaires.

Les analystes estiment que ces résultats sont dus principalement aux changements apportés au Code criminel, qui élargisent la définition d'incendie volontaire pour y inclure la majorité des feux allumés avec préméditation.

Mais les spécialistes soutiennent également que la récession pourrait avoir contribué à cette hausse.

« Nous sommes sûrs qu'une partie de cette augmentation est due aux changements apportés à la loi », a précisé M. Richard Trudeau, porte-parole du Centre canadien de la statistique juridique, rattaché à Statistique Canada. « Mais une partie de cette hausse pourrait aussi être due à la récession », ajoute-t-il.

Le nombre d'incendies volontaires a toujours suivi une courbe constante depuis plusieurs années, pour se situer à environ 10 000 annuellement, à l'exception de 1981, lorsque l'économie canadienne a commencé à décroître, a précisé M. Trudeau.

Historiquement, le nombre d'incendies volontaires a généralement été en hausse au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique et en baisse à Terre-Neuve, en Ontario et en Saskatchewan.

En 1990, les incendies volontaires comptaient pour environ 15 pour cent du nombre total d'incendies au Canada. Quelque 57 personnes sont mortes et 551 autres ont été blessées à la suite de ces actes criminels, qui ont causé des dommages d'environ 244 millions.

Les policiers ont de plus en plus de difficulté à trouver les responsables de ces crimes d'incendie. En 1974, la police a réussi à trouver un coupable dans 30 pour cent des cas, tandis qu'en 1991, le nombre de crimes résolus tombait à 21 pour cent.

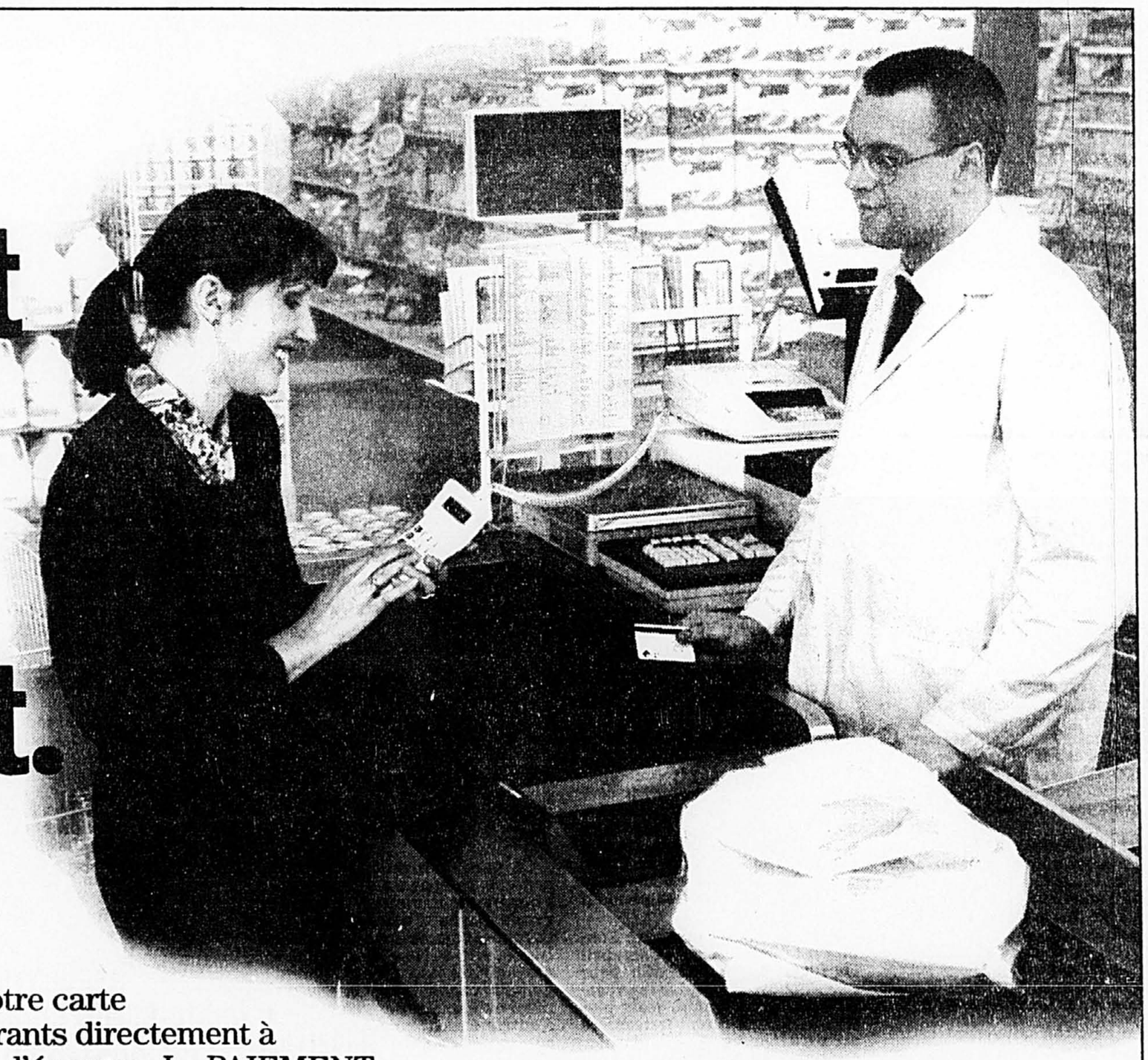
Vieillard volé à St-Gabriel

■ **Les policiers de la Sûreté du Québec de l'escouade des crimes contre la personne du district de Montréal et du poste de Saint-Gabriel-de-Brandon enquêtent sur les circonstances entourant un vol qualifié survenu hier matin vers minuit 30, dans une résidence de la rue Dequoy à Saint-Gabriel-de-Brandon.**

Deux hommes masqués ont défoncé une porte pour pénétrer dans le domicile de la victime, un homme âgé de 72 ans vivant seul. Ayant entendu du bruit, la victime est descendue du deuxième étage. Les suspects l'ont alors blessée à l'abdomen avec un objet tranchant, pour ensuite lui attacher les mains et les pieds à l'aide d'une corde.

Les suspects auraient volé quelques centaines de dollars avant de prendre la fuite à pied. La victime a réussi à se détacher et à chercher de l'aide chez un voisin.

Payez comptant sans argent comptant.



Il est maintenant possible d'utiliser votre carte de guichet pour payer vos achats courants directement à partir de votre compte de chèques ou d'épargne. Le PAIEMENT DIRECT *Interac*[MD] est offert dans de nombreux commerces de la région tels que supermarchés, pharmacies, boutiques et autres.

PRATIQUE: Le PAIEMENT DIRECT *Interac* est la solution de remplacement au paiement en espèces ou par chèque. Fini l'embarras de ne pas avoir suffisamment d'argent sur soi pour payer ses achats! Sans compter que vous gagnerez du temps en diminuant les visites à votre succursale ou au guichet automatique. Le PAIEMENT DIRECT *Interac* est beaucoup moins compliqué que le paiement par chèque et beaucoup plus pratique que le paiement en espèces!

SIMPLE: Vous payez vos achats avec la même carte que vous utilisez au guichet automatique (sauf s'il s'agit d'une carte de crédit). C'est aussi simple que d'effectuer un retrait d'argent.

RAPIDE: Quelques secondes suffisent pour payer vos achats. Un relevé de transaction vous est immédiatement remis. C'est tout!

Partout où vous verrez ce symbole.

Interac[MD]

PAIEMENT DIRECT

Pour obtenir plus de renseignements sur le PAIEMENT DIRECT *Interac*, communiquez avec votre institution financière.

- Banque Nationale du Canada
- Banque Royale du Canada
- Banque Scotia
- Banque TD
- Canada Trust
- CIBC
- CS CO-OP
- La Banque de Montréal
- La Centrale des caisses de crédit du Canada
- Les Caisses populaires et d'économie Desjardins

[MD]Marque déposée d'Interac inc.

Le condom lui évite une inculpation de viol

Il avait acquiescé à la demande de sa victime de mettre un préservatif

Associated Press

AUSTIN, Texas

Un grand jury a refusé d'inculper un homme accusé de viol qui avait mis un préservatif à la demande de sa victime.

Le ministère public n'a pas voulu rendre publique l'argumentation du grand jury, dont les délibérations sont secrètes.

Les faits remontent au 30 septembre, et l'homme, Joel Rene Valdez, 27 ans, est en prison. En effet, après le refus d'inculper du grand jury, il a été immédiatment accusé de violation de domicile avec l'intention de commettre une agression sexuelle.

La victime a expliqué au grand jury qu'elle avait demandé à l'agresseur — armé d'un couteau — de mettre un préservatif pour la protéger contre les maladies sexuellement transmissibles.

Stupéfaction

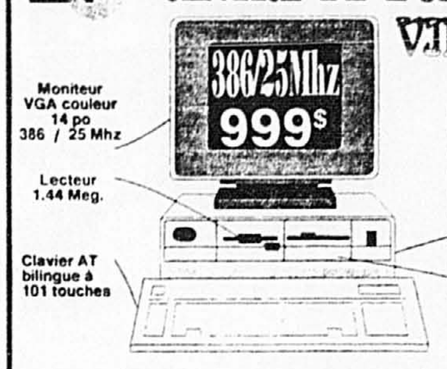
Elle s'est déclarée stupéfaite par la décision du grand jury: «J'ai été violée par un homme et maintenant je suis violée par la société», a-t-elle dit.

Pour l'accusé, il n'y a pas eu viol. «C'est elle qui m'a donné les préservatifs. Si elle ne voulait pas, pourquoi me les aurait-elle donnés?.»

Pour la directrice d'un organisme chargé de venir en aide aux victimes de viols, Lynn Thompson Haas, la victime a voulu se protéger «et voilà qu'on retourne cette protection contre elle».

Et d'ajouter: «Ce n'est pas parce qu'elle a demandé de ne pas être contaminée qu'elle était consentante.»

CENTRE DE L'ORDINATEUR
VIRAGE TECH
Depuis 1982



CONFIGURATION:
- Micro-processeur 386 / 25 Mhz
- 1 Meg. ram (mémoire vive)
- Lecteur HD 1.44 Meg. 3.5 po
- Disque dur 80 Meg. 17 ms
- Souris à boutons
- Moniteur VGA couleur 14 po
- Carte VGA 256K (Video)
- 2 ports series (Souris) — 1 port parallèle (Imprimante)
- 1 port de jeu (Joystick)
- Clavier AT à 101 touches bilingues

OPTIONS:
80386 / 33 Mhz
80486 / 50 Mhz

936, boul. de Maisonneuve Est, Montréal — 844-6332
835, rue Décarie, Saint-Laurent — 747-7033

ARRÊTE DE TREMBLER!

AVEC LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SAFEWATCH® de ADT

Agissez dès maintenant pour protéger votre maison et votre famille. Ce système inclut :
- surveillance 24 heures sur 24 par la centrale de surveillance ADT
- 1 module de commande : microprocesseur et avertisseur intérieur intégrés.
- 1 détecteur de mouvements, 2 contacts porte-fenêtre
- des autocollants de mise en garde ADT, 1 enseigne pour pelouse
- 1 batterie de secours
- l'entretien normal gratuit de votre système
- la garantie ADT

Équipement additionnel offert à bas prix



395$ installé
Plus 24,95$ en frais mensuels de surveillance

Faites comme Clémence... appelez maintenant, sans frais :
1-800-567-5675

ADT demeure propriétaire du système et en assure le service
Offre restreinte aux régions du Québec desservies par ADT
Taxes fédérales et provinciales en sus
Mastercard, Visa et Amercian Express acceptées

ADT SÉCURITÉ RÉSIDENTIELLE

La sécurité pour votre maison... la tranquillité pour vous.

FORMATION EN TRADUCTION

• français-anglais • anglais-français

Accroissez votre compétence linguistique et votre valeur dans votre entreprise ou votre profession; inscrivez-vous au Programme de traduction (de l'anglais vers le français ou du français vers l'anglais) de l'Université McGill. Tout en continuant d'exercer votre emploi régulier, vous pourrez étudier à temps partiel et, au terme du programme de 30 crédits, obtenir le Certificat en Traduction de McGill, dont la réputation n'est plus à faire.
Pour être admissible, vous devez maîtriser l'anglais et le français, particulièrement à l'écrit, et subir avec succès l'examen d'admission.

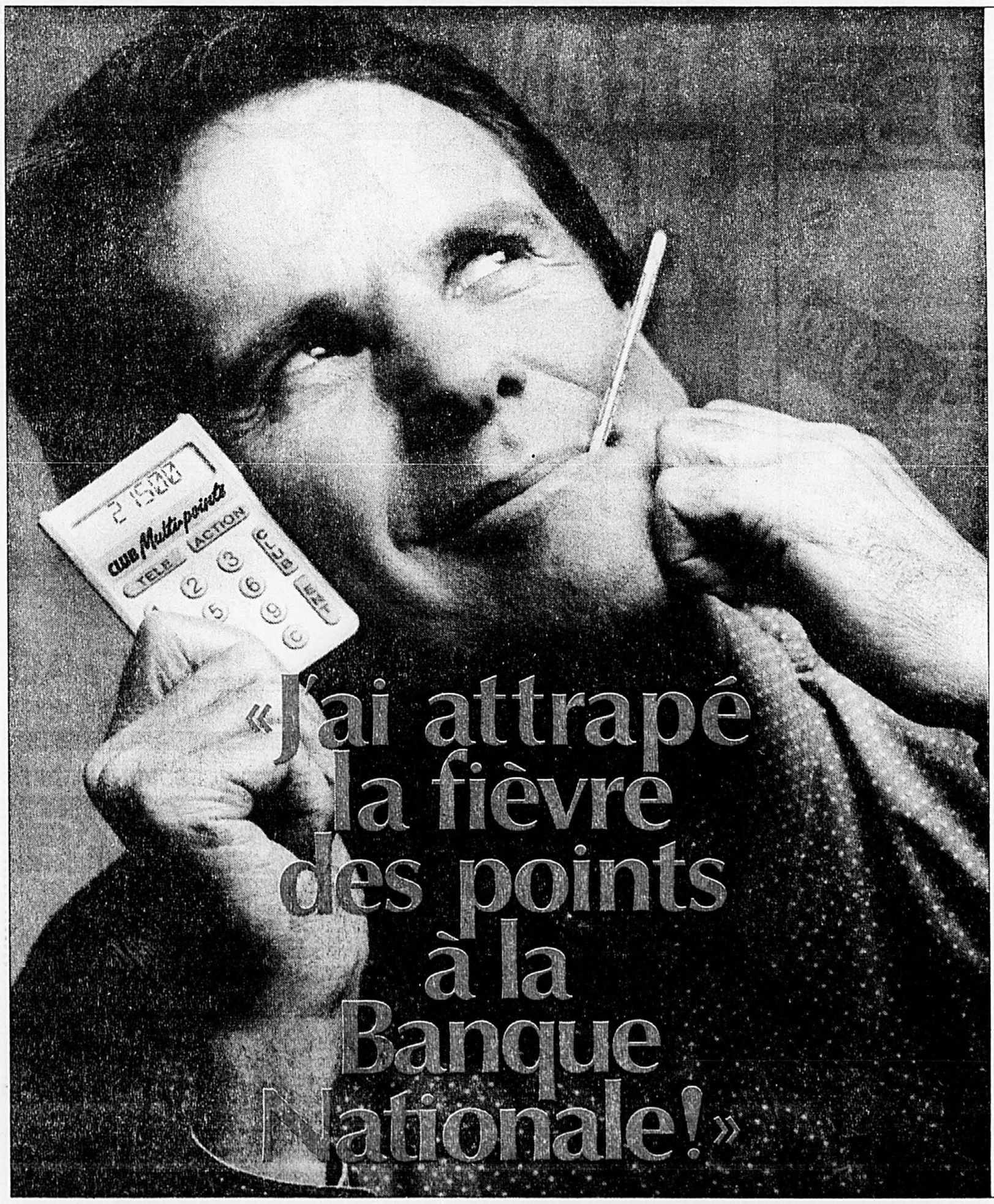
COÛT: 168,10 $ par cours de trois crédits

EXAMEN D'ADMISSION
Le 22 ou le 27 octobre, à 18h30. Pour réserver votre place, veuillez vous présenter en personne avant le 15 octobre, de 9h à 18h30 du lundi au jeudi ou de 9h à 17h30 le vendredi. Les droits d'examen s'élèvent à 40$ (non remboursables) réglables par chèque visé, mandat ou en espèces.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES:
Venez au département de langues et de traduction, pavillon de la bibliothèque Redpath, salle 214, ou téléphonez au 398-6160.

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.





Et un tas d'autres gens l'attrapent aussi! Ce n'est pas étonnant... La fièvre des points frappe fort à la Banque Nationale, la seule banque où l'on peut obtenir des Multi•points. Et la seule banque où l'on peut attraper la fièvre... des points!

BANQUE NATIONALE

PASSER À LA BANQUE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

CLUB Multi-points
DES MULTI•POINTS. OÙ ÇA? CHEZ LES PARTENAIRES SUIVANTS:
Vidéotron CFTM CKAC 73AM CIAD CITE La Presse

FESTIVAL DE HONG KONG 1992

LES ÉVÉNEMENTS À MONTRÉAL

DATE	ÉVÉNEMENT	COMMANDITAIRE	LIEU
10 sept. - 25 oct.	Exposition de peintures de l'artiste Ming Ma		Jardin Chinois, Jardin Botanique
21 sept. - 2 oct.	Exposition d'art et de culture		Place Victoria, Tour de la Bourse
25 sept. - 25 oct.	Festival des saveurs de Hong Kong	Association des restaurants chinois du Québec; La Chambre de Commerce du Quartier chinois de Montréal; Hong Kong Tourist Association	28 restaurants participants
26 septembre 9h30 - 14h30	Séminaire d'éducation		Ministère de l'Éducation
30 septembre 8h30 - 13h00 13h00 - 14h30	Séminaire d'affaires Déjeuner (sur invitation)	CATHAY PACIFIC; Canadian	D.B. Clarke Theatre, Université Concordia Hôtel Ritz-Carlton
1,2,3 oct. 8,9,10 oct. 15,16,17 oct 22 et 23 oct	Tournée de la mascotte du Festival		Carrefour Laval Centre Fairview Pointe-Claire Les Galeries d'Anjou Place Montréal Trust
5 et 6 oct. 7 - 12 oct.	Festival du cinéma de Hong Kong		Cinquième Salle, Place des Arts Office National du Film, Complexe Guy-Favreau Théâtre Maisonneuve, Place des Arts
13 octobre			
5 octobre 17h00	Séminaire sur la coproduction entre Hong Kong et le Canada	Golden Harvest Productions	Hôtel Holiday Inn Centre-Ville, Quartier chinois
5 octobre 12h15 - 12h45 13h00 - 13h30	Défilé de mode	Martineau Walker; Hong Kong Trade Development Council	Les Promenades de la Cathédrale
7 - 11 oct.	Démonstrations culinaires de 5 chefs de Hong Kong	Hong Kong Tourist Association	Hôtel Holiday Inn Centre-Ville, Quartier chinois
6 octobre 18h00 - 21h00	Wushu - badminton		M.A.A.A. - 2070, rue Peel
7 octobre 18h00 - 21h00	Wushu - tennis de table		Centre St-Barthelemy
11 - 17 oct.	Visites d'hommes d'affaires de Hong Kong	Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales; Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires culturelles	Montréal
11 octobre 10h30 - 14h00	Conférence et atelier d'art		Centre Saidye Bronfman
13 et 14 oct 20h00	Chung Ying Theatre Company (CYTC)	Chow Sang Sang Jewellery Co. Ltd; Hang Seng Bank Limited	Cinquième Salle, Place des Arts
14 octobre 13h30	Représentation supplémentaire (CYTC)		École Akiva, Westmount
15 octobre 17h45	Conférence sur l'architecture de Hong Kong	Seagram Canada	Centre canadien d'architecture
17 octobre - 20h00 18 octobre - 13h30	City Contemporary Dance Company (CCDC)	HongkongBank	Centre Saidye Bronfman
18 octobre - 18h00	Représentation supplémentaire (CCDC)		Auditorium, Jardin Botanique
18 octobre - 19h00	Dîner de Gala (sur invitation)	Banque Royale	Chalet du Mont-Royal

Pour informations : Bureau du Festival au (514) 877-3170

The Regional Council of Hong Kong · Hong Kong Tourist Association · Canadian · URBAN COUNCIL · CATHAY PACIFIC · 恒生銀行有限公司 HANG SENG BANK LIMITED · HongkongBank · Po Leung Kuk Hong Kong · Seagram Canada · Hong Kong Trade Development Council · 九龍倉 WHARF · Hutchison Whampoa Limited · 周生生珠寶金行有限公司 Chow Sang Sang Jewellery Co. Ltd · Hongkong Telecom · Chevalier Group · Tung Wah Group of Hospitals · 東方報業集團有限公司 Oriental Press Group Ltd · Dr Stanley Ho O.B.E. · Royal Bank Banque Royale · 新鴻基地產發展有限公司 Sun Hung Kai Properties Limited

Longueuil éponge le déficit de 250 000 $ du Festival des voiles

GEORGES LAMON

■ La ville de Longueuil épongera le déficit de 225 000$ de la Corporation du festival des voiles. Cette somme sera puisée à même le fonds du poste d'épuration de la Rive-Sud.

À l'assemblée du conseil de mercredi, le maire Roger Ferland a précisé que pour Longueuil, il s'agit de partager en parts égales ce déficit, soit 112 500 $ pour la ville et 112 500 $ pour la corporation. En fait, à son avis, la ville ne fait qu'avancer la part 112 500 $ de la corporation qui devrait la rembourser sans intérêt sur une période de cinq ans.

Ce qui a fait bondir la conseillère du Parti civique de Longueuil, Sylvie Robidas, qui s'est interrogée sur le bien-fondé du vote des conseillers au sujet de ce partage du déficit alors qu'ils n'avaient pas en main les états financiers, même sommaires, de cette corporation.

Pour le maire Ferland, il s'agissait surtout de «payer les factures». Mme Robidas s'est également insurgée contre le fait que cette «avance de fonds» à la corporation se fasse sans le paiement d'intérêts. «Ce serait mettre une charge supplémentaire sur le dos de la corporation», a rétorqué le maire Ferland.

De son coté, le conseiller Pierre Nantel, également de l'opposition, s'est également étonné de cette pratique. «Il y en a qui ont vu grand, a-t-il lancé. Vous n'avez pas surtaxé la population pour rien. Pourquoi n'avoir pas pris cette somme dans le surplus s'il y en a?» Selon M. Nantel, c'est ainsi 441 000 $ que la ville est allée puiser dans ce poste budgétaire.

Pour sa part, le conseiller Florent Charest, ex-président du conseil qui siège comme indépendant — il a été remplacé par Pierre Beaudry — s'est étonné que les conseillers n'aient pu obtenir à tout le moins un sommaire de états financiers de cette corporation. À son avis, les conseillers ont le droit de prendre connaissance des dossiers avant leur dépôt au conseil. Ce qui lui faisait dire, un peu plus tard, qu'il ne voulait plus de *«hold-up* législatif».

Il a aussi été question de la démission pour «des raisons personnelles» du directeur général du festival, Bernard Loiselle. D'autant que, depuis la fin de ce Festival, le maire Ferland a parlé du «*requestionnement* de la corporation sur l'ensemble de sa mission».

Rappelons qu'en novembre 1991, Longueil avait déjà annoncé son programme triennal pour cet événement et arrêté la mission de ce Festival. On y avait alors décidé d'étendre dès 1993 ce festival sur une période de dix jours au lieu de quatre, de manière à lui assurer un meilleur succès financier.

Règlements de comptes

Au cours de cette séance du conseil de mercredi soir, dont la majeure partie a été marquée par des «règlements de comptes», surtout dans le duel Michel Timperio-Roger Ferland, les quelque 150 citoyens présents en ont vu de toutes les couleurs. À quelques reprises, ils n'ont d'ailleurs pas manqué de manifester leur désapprobation à l'égard de leur premier magistrat par des murmures et des hou!

L'Opposition a reproché au maire Ferland son «absence de leadership». Pierre Nantel, estime que cette absence se situe «non seulement dans son parti, mais dans sa ville et même au Québec». Et il en déduit : «Vous avez une méchante côte à monter, je pense que le plus honorable pour vous serait de démissionner.»

Le mot de la fin est pourtant venu de la conseillère du parti au pouvoir, Manon Héneault, qui a conclu : «J'espère qu'on va arrêter de se battre et de se lancer des flèches et penser aux citoyens».

STRUCTUBE

MEUBLES

199.00 — Table d'ordinateur "OXFORD". Fonctionnelle avec ses tablettes coulissantes pour clavier et imprimante. Blanc ou noir. 199 $

139.00 — Lit "JEFF" en tube d'acier laqué 2" de diam. avec tête et pied du lit en grillage. Lit simple 39"x75". (matelas vendu séparément). 139 $

179.00 — Lit "ELLIPSE". Structure en acier tubulaire laqué noir pour matelas grandeur 60"x80". Quantités limitées. (matelas vendu séparément). 179 $

Chic les meubles, CHOC LES PRIX !

Catalogue disponible sur demande

MONTRÉAL
• 2081, Ste-Catherine o. (514) 934-5488
• 289, rue Sherbrooke o. (514) 844-4608
• 3782, rue St-Denis (514) 282-1666
• 3999, rue St-Denis (514) 288-9817

VILLE D'ANJOU
• 7085, Beaubien e. (514) 355-8670

NOUVEAU
POINTE-AUX-TREMBLES
• 12530 rue Sherbrooke e. (514) 645-3235

VILLE MONT-ROYAL
• 3945, Jean-Talon o. (514) 342-8288

BROSSARD
• 6400, boul. Taschereau entrée sur Lapinière (face au Mail Champlain) (514) 443-6991

LONGUEUIL
• Place Longueuil (514) 670-1772

POINTE-CLAIRE
• 979, boul. St-Jean (514) 426-0121

LAVAL
• Centre Laval (514) 682-1544
• 156, boul. des Laurentides (voisin de Gouveau-Bousquet) (514) 629-4209

MOTEUR! ÇA ROULE! ACTION!

TRANS SPORT SE 18 693 $*

La Trans Sport fait sensation avec :
• Panneaux de polymère composite antirouille • Freins antiblocage (ABS) • Climatisation électronique • Moteur V6 • Boîte automatique • Lève-glaces électrique • Verrouillage électrique des portes • Régulateur de vitesse • Volant de sécurité autobasculant • Radio AM-FM stéréo avec lecteur de cassette • Essuie-glace à balayage intermittent • Sièges baquets inclinables • Garantie GM TOTAL^MC 3 ans/60 000 km** sans franchise

PONTIAC TRANS SPORT SE 1993

VOS CONCESSIONNAIRES PONTIAC BUICK PARTICIPANTS

Assistance routière 24 heures

*Taxes et transport en sus. Rabais du manufacturier inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers. Prix applicable au modèle 1SC, 5 passagers. **Selon la première éventualité. ***L'assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1993. Durée : 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

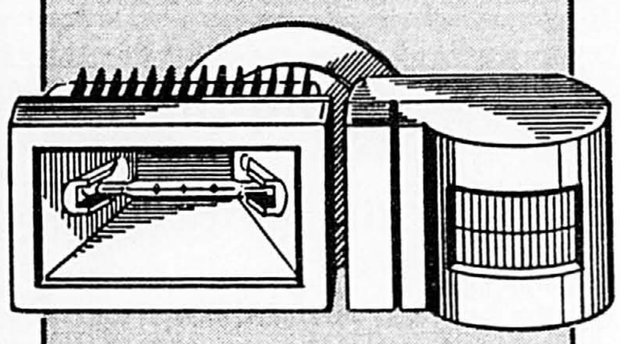
BRICO CENTRE

LE SUPERMARCHÉ DE LA DÉCORÉNOVATION®

2 JOURS SEULEMENT!

SAMEDI 10 OCTOBRE ET LUNDI 12 OCTOBRE SEULEMENT

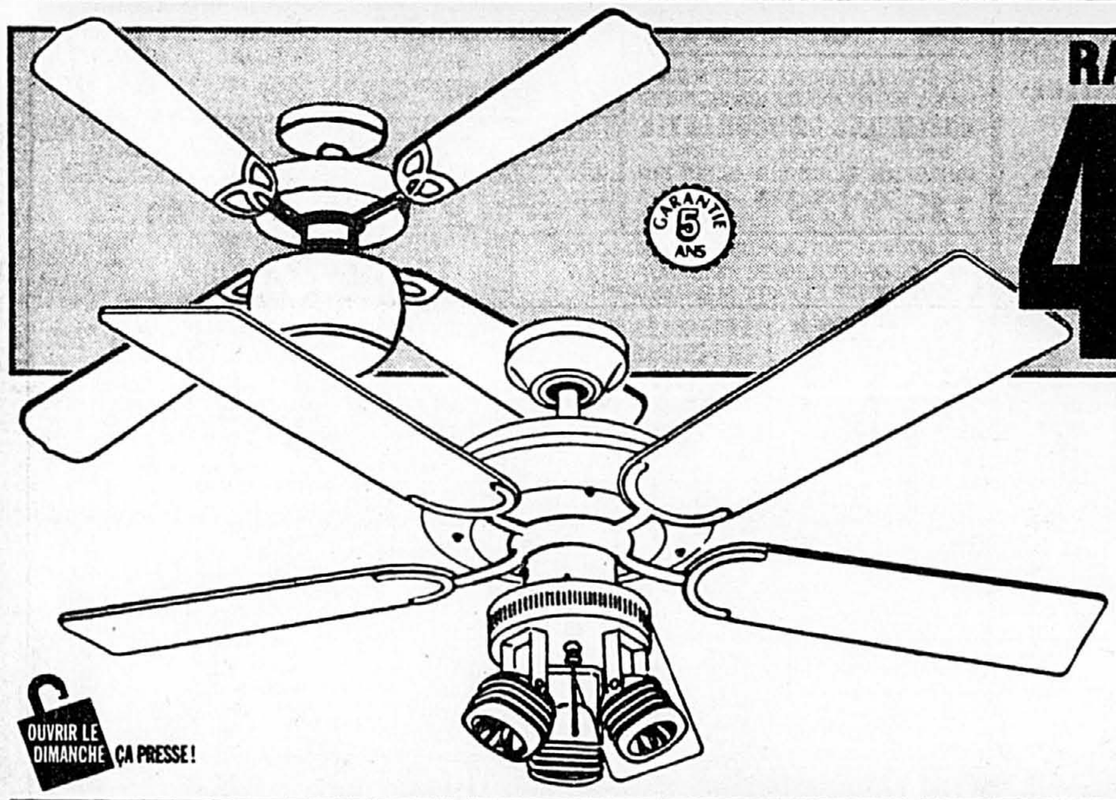
Prix en vigueur les 10 et 12 octobre 1992 seulement.
Venez tôt pour un meilleur choix!



DÉTECTEUR DE MOUVEMENT
- 150 W
- d'extérieur
- ampoule au quartz incluse

rég.: 49.99 **19.99**

620071



RABAIS DE 40%

sur les prix courants de tous les ventilateurs de plafond en magasin.

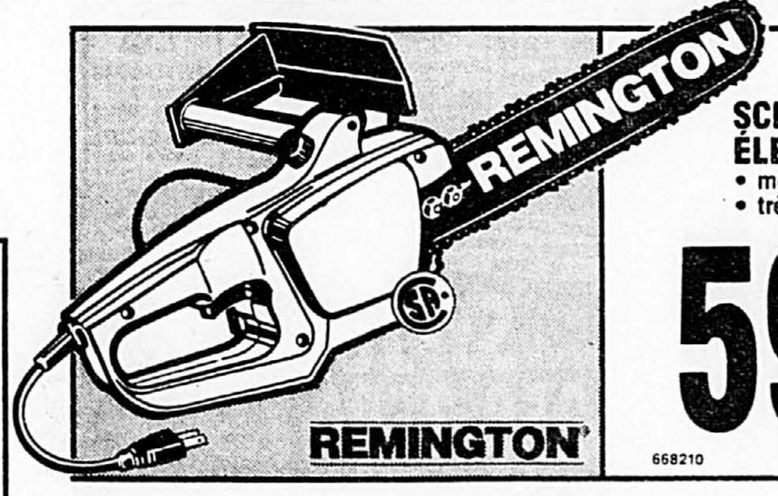
629401X



SACS POUR LE JARDIN
- 30'' × 48''
- boîte de 25 sacs

rég.: 6.59 **2.99** la bte de 25

870960



SCIE À CHAÎNE ÉLECTRIQUE 12''
- modèle 075705K
- très puissante

59.99

REMINGTON

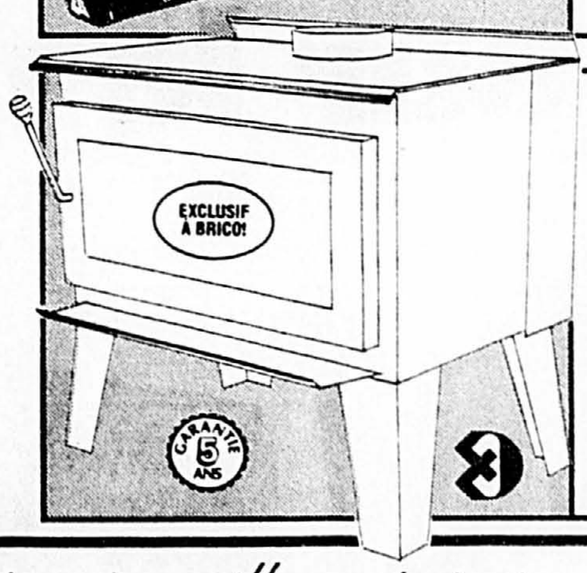
668210



BÛCHES DE FOYER ARTIFICIELLES
- 10 bûches de 3 lb chacune

6.99 bte de 30 lb

149803



POÊLE À COMBUSTION LENTE
- modèle ''Cassandra''
- 27'' × 26'' × 22''
- garniture en laiton et porte vitrée
- chauffe 1 600 pi ca

rég.: 399.99

269.99

149203



SCELLANT AU SILICONE
- clair pour l'intérieur et l'extérieur ou
- blanc pour baignoire
- 2 tubes de 305 ml chacun

rég.: 6.89 **6.49** pqt de 2

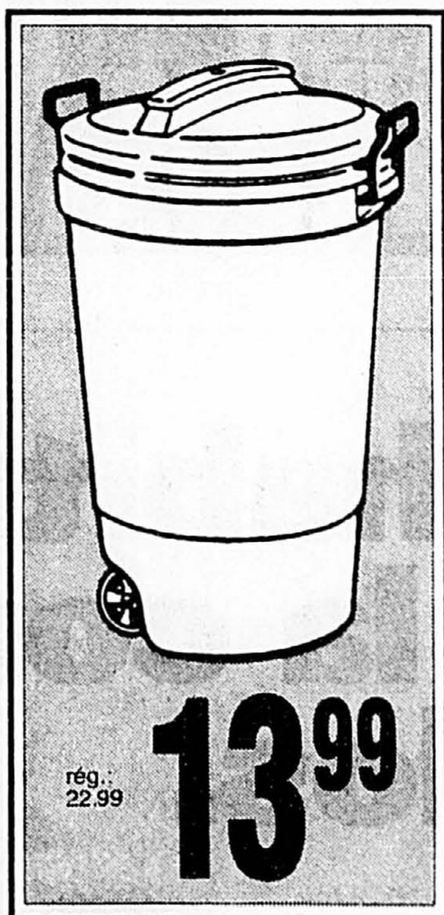
785805X



rég.: 23.99 **11.99** ch.

ÉMAIL À BÉTON "BRICO CENTRE" 4 L
- époxy modifié
- intérieur-extérieur
- choix de couleurs

763902X



rég.: 22.99 **13.99**

POUBELLE SUR ROUES
- modèle 1333-83
- 121 litres (27 gal US)

Rubbermaid

872906

OUVRIR LE DIMANCHE ÇA PRESSE!

VISA MasterCard TELE-DIRECT TeleCheck BRICO

Brico nous facilite la vie... à meilleurs prix!

MONTRÉAL-NORD	11401, boul. Pie IX	**325-5970**	**BROSSARD**	7400, boul. Taschereau	**672-0722**
ANJOU	7200, boul. des Roseraies	**353-8861**	**MONTRÉAL**	7240, rue Waverly	**270-2110**
KIRKLAND	3150, boul. St-Charles	**694-1173**	**LASALLE**	2199, rue Lapierre	**366-3992**
LONGUEUIL	2665, ch. Chambly	**468-4434**	**LAVAL**	1655, boul. le Corbusier	**688-8320**

La police de Toronto en guerre contre le gouvernement Rae

SUZANNE DANSEREAU
Presse Canadienne
TORONTO

■ Une véritable partie de bras de fer est engagée entre les policiers de Toronto et le gouvernement néo-démocrate de Bob Rae.

Depuis lundi dernier, les policiers, à l'invitation de leur syndicat, ne portent plus leur insigne, leur matricule, leur casquette et refusent de donner des contraventions «mineures» aux automobilistes, en guise de protestation contre un nouveau règlement du gouvernement provincial qui les oblige à produire un rapport à chaque fois qu'ils dégainent leur arme.

Lorsqu'après deux jours d'hésitation leur chef de police Bill McCormack a finalement décidé de sévir — 500 policiers ont été accusés de conduite irrégulière — 70 pour cent des 5700 membres ont accepté de remettre leur casquette et leur insigne.

Mais le président du syndicat, M. Art Lymer, appuyé par au moins 1000 policiers, promet de poursuivre le combat. Il réclame la tête de la présidente de la Commission de police Susan Eng et menace le premier ministre ontarien d'accroître les moyens de pression si le gouvernement ne recule pas. «On est sacrément fâché et M. Rae doit réagir.»

De passage à Montréal hier, Bob Rae a fait savoir que son gouvernement ne céderait pas, mais il a changé de ton à l'endroit des policiers: «Nous appuyons les policiers, nous avons besoin d'eux, mais cette réglementation est correcte», a-t-il déclaré.

M. Lymer estime au contraire que cette réglementation «porte atteinte à la sécurité du public et des policiers», dans la mesure où un policier pourrait hésiter avant de dégainer son arme. Les avis à ce sujet sont partagés.

La police provinciale, par exemple, n'aime pas le règlement, mais ne va pas jusqu'à dire qu'elle est une atteinte à la sécurité.

Les forces policières de la ville de Halton, tout près de Toronto, fonctionnent avec ce règlement depuis plus de trois ans et, selon l'inspecteur John VanderLelie, «non seulement il n'est pas nuisible, il nous est très utile dans le perfectionnement des policiers.»

M. VanderLelie croit que le règlement sert de prétexte aux policiers de Toronto pour exprimer leur hargne et leur frustration envers le gouvernement de Bob Rae.

Un gouvernement maintes fois accusé d'être «anti-policier».

Relations envenimées

«Depuis leur arrivée au pouvoir en septembre 1990, les Néo-démocrates ont fait plusieurs gestes qui ont irrité la police», explique le critique conservateur Bob Runcimann.

Parmi ceux-là, l'abolition du serment d'allégeance à la reine; la nomination de Susan Eng à la tête de la commission de police (elle avait le triple défaut d'être une femme, d'être issue d'une communauté ethnique et d'être assez critique envers les policiers); les accusations portées contre le policier Brian Rapson qui a tiré sur un Noir (M. Rapson n'avait initialement pas été accusé); la mise sur pied de l'Unité spéciale d'enquête (sur les fusillades impliquant des policiers) et plus récemment les différentes initiatives pour lutter contre le racisme dans les forces policières.

Ce sont surtout ces dernières initiatives — et les propos qui les ont les entourées — qui irritent les policiers, estime M. Runcimann.

En mai dernier, après les émeutes de Toronto, le premier ministre Bob Rae a participé à un rally anti-raciste organisé par la communauté noire et il a dit qu'il y avait une «tendance inquiétante» chez les policiers à tirer sur des Noirs.

Une de ses ministres, Mme Zanana Akende — une femme de race noire — a ajouté que la police avait peut-être de la difficulté à recruter des Noirs, mais qu'en revanche «elle n'a pas de misère à nous trouver quand c'est le temps de nous tirer dessus».

À la suite d'un rapport très sévère envers les policiers — le rapport Lewis publié après les émeutes — le gouvernement Rae a déclenché une vaste enquête sur le racisme dans le système judiciaire et il a ressuscité un comité sur les relations entre la police et les minorités visibles.

Résistance

S'il est vrai que les relations entre le gouvernement actuel et la police sont à leur plus bas, il ne faut pas oublier que ce fut la même chose pour d'autres gouvernements, croit toutefois le criminologue Phillip Stenning, de l'Université de Toronto.

«La police est toujours résistante aux changements qui la forcent à rendre des comptes. En 1981, explique-t-il, les policiers ont vivement protesté lorsque le gouvernement conservateur a mis sur pied le bureau des plaintes de la police. C'est la même chose aujourd'hui.»

Mardi prochain, le chef de police de Toronto Bill McCormack fera rapport à la Commission de police de Toronto — dirigée par Mme Eng — sur les actes de désobéissance posés par les policiers.

OUVERT LUNDI
ACTION DE GRÂCES
9 h à 18 h

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS
PLUS GRAND CHOIX



CHOIX DE 20,000 STYLE ET COULEURS DE STORES, FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

NOUS SOMMES LES SPÉCIALISTES DES
STORES HORIZONTAUX!
STORES VERTICAUX!

COMPAREZ NOS PRIX... PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

STORES PLISSÉS • VÉNITIENS • DRAPERIES • COUVRE-LITS • DOUILLETTES • RIDEAUX

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" EN STOCK
Vinyle 1re qualité! Couleurs: Blanc, ivoire, gris, noir.
8 AUTRES COULEURS: rose, pêche, bourgogne, rouge, jaune, bleu, chameau, menthe.

Largeur	Hauteur 45"	Hauteur 64"	Hauteur 78"
18" x	2.25	5.99	9.99
20" x	2.75	6.19	12.49
24" x	2.75	6.25	14.99
27" x	4.25	6.75	17.49
30" x	4.75	7.25	19.99
36" x	5.75	8.25	21.49
40" x	7.75	10.75	22.49
48" x	8.75	11.25	23.99
54" x	8.75	12.99	24.99
60" x	9.75	13.75	29.99
72" x	15.25	20.25	34.99
POUR PORTE-PATIO 78" x 84"			38.99

Les couleurs mentionnées ci-dessus sont aussi disponibles dans les grandeurs suivantes:

16" x 45"	31" x 64"	42" x 78"	58" x 45"
16" x 64"	31" x 78"	44" x 45"	58" x 64"
16" x 78"	33" x 45"	44" x 64"	58" x 78"
22" x 48"	33" x 64"	44" x 78"	62" x 45"
22" x 64"	33" x 78"	46" x 45"	62" x 64"
22" x 78"	35" x 45"	46" x 64"	62" x 78"
26" x 45"	35" x 64"	46" x 78"	64" x 45"
26" x 64"	35" x 78"	50" x 45"	64" x 64"
26" x 78"	38" x 45"	50" x 64"	64" x 78"
28" x 43"	38" x 64"	50" x 78"	66" x 45"
28" x 64"	38" x 78"	52" x 45"	66" x 64"
28" x 78"	39" x 45"	52" x 64"	66" x 78"
29" x 45"	39" x 64"	52" x 78"	70" x 45"
29" x 64"	39" x 78"	56" x 45"	70" x 64"
29" x 78"	42" x 45"	56" x 64"	70" x 78"
31" x 45"	42" x 64"	56" x 78"	

MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" EN STOCK
1re qualité! Choix immense de 21 couleurs!

Largeur	Hauteur 45"	Hauteur 64"	Hauteur 78"
16" x	6.49	9.99	14.99
18" x	6.99	10.99	15.99
20" x	7.99	11.99	16.99
22" x	10.49	15.49	19.49
24" x	11.99	17.49	20.99
26" x	12.99	17.75	24.99
27" x	13.99	17.99	25.99
28" x	14.99	19.99	27.99
29" x	15.99	20.99	28.49
30" x	16.99	21.99	28.99
31" x	17.99	23.99	29.49
32" x	18.99	24.99	29.99
33" x	19.99	25.99	30.49
34" x	20.99	26.99	30.99
35" x	21.49	27.49	31.49
36" x	21.99	28.99	31.99
37" x	22.99	30.99	34.99
38" x	23.99	31.99	36.99
39" x	24.99	34.99	39.99
40" x	25.99	35.99	41.99
42" x	27.99	37.99	43.99
44" x	29.99	39.99	45.99
46" x	32.99	42.49	47.99
48" x	34.99	43.99	48.99
50" x	35.99	44.99	49.99
52" x	36.99	44.99	50.99
54" x	37.99	44.99	50.99
56" x	38.99	45.49	51.99
58" x	40.99	46.49	52.99
60" x	41.99	46.99	53.99
62" x	43.49	51.99	61.99
64" x	44.99	53.99	65.99
66" x	45.99	55.99	67.99
68" x	46.99	57.99	69.99
70" x	47.99	59.99	71.99
72" x	48.99	61.99	73.99
POUR PORTE-PATIO		66" x 84"	69.99
POUR PORTE-PATIO		78" x 84"	89.99

HORIZONTAUX EN BOIS 1/2 PRIX
En stock, Naturel, colonial, noyer, pacane

Grandeur	1/2 prix	Grandeur	1/2 prix
18 x 45	39.49	18 x 64	47.49
20 x 45	37.49	20 x 64	48.49
22 x 45	40.49	22 x 64	52.49
23 x 45	42.49	23 x 64	56.49
24 x 45	42.99	24 x 64	56.99
26 x 45	43.49	26 x 64	57.49
27 x 45	44.49	27 x 64	58.49
28 x 45	48.49	28 x 64	63.49
30 x 45	50.49	30 x 64	67.49
31 x 45	52.99	31 x 64	70.49
33 x 45	55.49	33 x 64	72.49
35 x 45	57.49	35 x 64	75.49
36 x 45	59.49	36 x 64	78.49
38 x 45	62.49	38 x 64	81.49
40 x 45	66.49	40 x 64	87.49
44 x 45	78.49	44 x 64	104.99
54 x 45	82.49	54 x 64	116.49
60 x 45	96.49	60 x 64	125.99
64 x 45	100.49	64 x 64	133.99
72 x 45	104.99	72 x 64	139.99

Certaines grandeurs ne sont pas disponibles dans toutes les couleurs. Cependant, nous serons heureux de les remplacer par la grandeur la plus rapprochée, au même prix!

PVC COURBÉ 30 mil TRÈS ÉPAIS
Choix de 5 couleurs unies! RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

HAUTEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-48	19.99	21.99	23.99	28.99	33.99	35.99
49-60	22.99	23.99	24.99	30.99	35.99	39.99
61-72	22.99	24.99	25.99	32.99	39.99	44.99
73-84	30.99	31.99	32.99	41.99	46.99	49.99
85-95	35.99	37.99	41.99	46.99	49.99	59.99

LARGEURS DISPONIBLES JUSQU'À 192" FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

POUR PORTE-PATIO
STORES VERTICAUX ALUMINIUM 3½" 75 x 84 4 COULEURS 24.99

PVC «SATURNE» 3½ LIGNÉ 30 mil
Choix de 5 couleurs! RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

HAUTEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-48	19.99	26.99	29.99	34.99	38.99	44.99
49-60	26.99	31.99	34.99	38.99	44.99	49.99
61-72	31.99	34.99	38.99	41.99	41.99	52.99
73-84	34.99	38.99	44.99	49.99	52.99	59.99
85-95	38.99	44.99	49.99	59.99	69.99	79.99

LARGEURS DISPONIBLES JUSQU'À 192" FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

STORES VERTICAUX EN TISSU 3½" 75 x 84 5 COULEURS 24.99

VERTICAUX MICRO-ALUMINIUM 2"
Choix de 40 couleurs: RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

HAUTEUR	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-48	29.99	40.99	43.99	49.99	54.99	61.99
49-60	38.99	43.99	49.99	54.99	61.99	69.99
61-72	43.99	49.99	54.99	61.99	69.99	76.99
73-84	49.99	54.99	61.99	69.99	76.99	87.99
85-95	54.99	61.99	69.99	76.99	87.99	96.99

LARGEURS DISPONIBLES JUSQU'À 192" FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

STORES VERTICAUX PVC 3½" 75 x 84 3 COULEURS 24.99

STORES VÉNITIENS FAITS SUR MESURE AU PRIX DE STORES EN STOCK!

MINI-STORES HORIZONTAUX 1"
FAITS SUR MESURE, 40 COULEURS!
100% ALUMINIUM, Style «Fleur de lys»

HAUTEUR ▼ / LARGEURS	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	23.99	26.99	29.99	34.99	38.99	42.99
25-36	26.99	29.99	34.99	40.99	44.99	49.99
37-48	28.99	33.99	39.99	45.99	51.99	57.99
49-60	32.99	38.99	45.99	50.99	56.99	64.99
61-72	35.99	42.99	50.99	57.99	63.99	72.99

MICRO-STORES HORIZONTAUX 1/2"
FAITS SUR MESURE, 24 COULEURS!
100% ALUMINIUM. Style «Micro-Bouquet»

HAUTEUR ▼ / LARGEURS	16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-24	27.99	29.99	33.99	36.99	44.99	50.99
25-36	29.99	33.99	36.99	44.99	54.99	57.99
37-48	33.99	37.99	42.99	54.99	58.99	63.99
49-60	36.99	42.99	50.99	58.99	63.99	72.99
61-72	42.99	50.99	57.99	63.99	72.99	82.99

COMPAREZ NOS PRIX... PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

ACHAT SPÉCIAL!
MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" EN STOCK
1re qualité! Couleur: ivoire

*18" x 45"	5.99	18" x 64"	9.99
24" x 45"	10.99	*27" x 64"	16.99
*27" x 45"	12.99	31" x 64"	22.99
31" x 45"	16.99	36" x 64"	27.99
36" x 45"	20.99	40" x 64"	34.99
40" x 45"	24.99	44" x 64"	38.99
44" x 45"	28.99	48" x 64"	42.99
48" x 45"	34.99	60" x 64"	45.99
60" x 45"	40.99	*Blanc aussi disponible!	

MICRO-HORIZONTAUX PVC 1/2" EN STOCK
Couleurs: chameau (beige), pêche, rose

18 x 64	SPÉCIAL	12.99
20 x 64	SPÉCIAL	13.99
22 x 64	SPÉCIAL	14.99
24 x 64	SPÉCIAL	15.99
26 x 64	SPÉCIAL	16.99
27 x 64	SPÉCIAL	17.99
30 x 64	SPÉCIAL	19.99
33 x 64	SPÉCIAL	22.99
36 x 64	SPÉCIAL	24.99
40 x 64	SPÉCIAL	27.99
44 x 64	SPÉCIAL	28.99
48 x 64	SPÉCIAL	29.99
54 x 64	SPÉCIAL	34.99
60 x 64	SPÉCIAL	39.99
64 x 64	SPÉCIAL	44.99

MICRO-HORIZONTAUX ALUMINIUM 1/2"
EN STOCK
11 couleurs: Bourgogne, bleu, marin, rose, rouge, pêche, menthe, turquoise, ivoire, gris et noir.

18 x 64	SPÉCIAL	24.99
20 x 64	SPÉCIAL	26.99
22 x 64	SPÉCIAL	28.99
24 x 64	SPÉCIAL	30.99
26 x 64	SPÉCIAL	34.99
27 x 64	SPÉCIAL	39.99
30 x 64	SPÉCIAL	42.99
33 x 64	SPÉCIAL	46.99
36 x 64	SPÉCIAL	49.99
40 x 64	SPÉCIAL	52.99
44 x 64	SPÉCIAL	56.99
48 x 64	SPÉCIAL	62.99
54 x 64	SPÉCIAL	69.99
60 x 64	SPÉCIAL	74.99
64 x 64	SPÉCIAL	79.99

Certaines grandeurs ne sont pas disponibles dans toutes les couleurs. Cependant, nous serons heureux de les remplacer par la grandeur la plus rapprochée, au même prix!

GRANDE LIQUIDATION FIN DE SAISON!
ENSEMBLES DE DOUILLETTE
Quantité limitée — hâtez-vous pour la meilleure sélection!

De KARENTEX, SHEFTEX, LAWRENCE et FALDOR:
ENSEMBLE DE DOUILLETTE

Simple	Double	Reine
Rég.: 119.99 - 159.99	Rég.: 139.99 - 189.99	Rég.: 159.99 - 199.99
54.99	64.99	74.99

De LADY SANDRA, SHEFTEX, FALDOR et LAWRENCE:
ENSEMBLES DE DOUILLETTE

Simple	Double	Reine
Rég.: 139.99 - 189.99	Rég.: 159.99 - 209.99	Rég.: 179.99 - 229.99
74.99	87.99	97.99

De KARENTEX, LAWRENCE, SHELLY DESIGN, FALDOR, SHEFTEX et DECOR MANUFACTURERS:
ENSEMBLES DE DOUILLETTE

Simple	Double	Reine
Rég.: 163.99 - 209.99	Rég.: 199.99 - 249.99	Rég.: 219.99 - 269.99
119.99	129.99	139.99

EN PROMOTION:
NOTRE RAYON DE DUVET
Le duvet offre le confort de la chaleur l'hiver et la fraîcheur l'été!

ÉDREDONS 100% HOLLOFIL
Édredon Continental fait de fibre synthétique de Dupont 100% non allergène. Tissu percale de haute qualité. Couleurs blanche, pêche, rose et menthe.

Simple SPÉCIAL	Double SPÉCIAL	Reine SPÉCIAL	Roi SPÉCIAL
47.99	52.99	57.99	99.99

DUVETS PIQUÉS
1re qualité duvet blanc d'oiseaux aquatiques épais. Style «boîte» avec tissu de coton 100% percale. 223 FILS P.C. Double maille avec le cordon contour. Couleur blanche.

Simple	Double	Reine	Roi
78.99	98.99	128.99	148.99

DUVETS D'OIE BLANC
Piqué style canal 6" x 2" de construction. Tissu blanc et percale haute qualité, 233 fils/p.c. Le duvet offre le confort de la fraîcheur l'été et la chaleur l'hiver!

Simple	Double	Reine	Roi
129.99	169.99	189.99	229.99

OREILLERS DE DUVET BLANC
1re qualité. Style «Natural Cloud», gonflé de duvet, tissage très résistant en percale.

Classique SPÉCIAL	Reine SPÉCIAL
39.99	49.99

LES DRAPS CHAUDS SONT ARRIVÉS!
ENSEMBLES DE DRAPS EN FLANELLETTE
Choix de couleurs unies ou motifs imprimés. L'ensemble inclut: drap plat, drap contour, taie(s) d'oreiller.

Simple	Double	Reine
22.99	29.99	34.99

DRAPS DOUILLETS ENSEMBLES
Nouvel arrivage! Draps chauds et confortables pour l'hiver! Choix de 8 couleurs! Drap plat et drap contour.

Simple	Double	Reine	Roi
29.99	34.99	39.99	54.99

NOUS AVONS LA PLUS VASTE SÉLECTION DE DRAPERIES, DE RIDEAUX, PRÊTS À POSER ET FAITS-SUR-MESURES!

OUI! 1RE QUALITÉ!
STORES DE TOILE 1re QUALITÉ Stores opaques blancs

Grandeur	Unis	Frange
28¼ x 58	8.49	12.49
37¼ x 70	9.49	14.49
37¼ x 82	14.49	20.49
43¼ x 70	15.49	20.49
43¼ x 82	17.49	22.49
49¼ x 70	18.49	23.49
49¼ x 82	20.49	28.49
55¼ x 70	20.49	31.49

Grandeur	Unis	Frange
55¼ x 82	27.49	33.49
64¼ x 58	29.49	35.49
64¼ x 70	30.49	35.49
73¼ x 58	UNIS	30.49
73¼ x 70	UNIS	31.49
78¼ x 70	UNIS	48.49
109¼ x 70	UNIS	87.49

Pour porte-patio 72¼" x 90" UNIS 49.48

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE ASSORTIS
Rég.: 39.99-124.99

Simple	Double	Reine	Roi
1 ens.	1 ens.	1 ens.	1 ens.
18.99	32.99	42.99	54.99

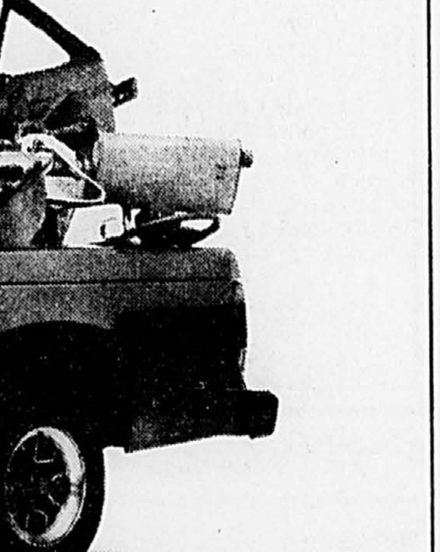
Grande sélection de COUVRE-LITS ET DOUILLETTES
Choix de couleurs et de motifs!
Simple, double, reine
Rég. 49.99 - 69.99
UN SEUL BAS PRIX!
26.99

Au Bon Marché, le magasin québécois axé vers le service, met à votre disposition 96 spécialistes en décoration d'intérieur

Superficie IMMENSE de 115,00 pi.ca. (plus grand que 2 terrains de football!) LE PLUS GRAND AU CANADA!
Évitez les INTERMÉDIAIRES et achetez DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ... à des PRIX DE GROS!
SERVICE RAPIDE ET COURTOIS ... NOS 96 CONSEILLERS EXPERTS SONT À VOTRE SERVICE!
NOUS NE VENDONS QUE LA MARCHANDISE DE 1re QUALITÉ! Achetez en toutes confiance!
Suivi de l'inventaire et de vos commandes spéciales effectués par ORDINATEUR!
LIVRAISON RAPIDE À DOMICILE disponible! Nous expédions PARTOUT AU CANADA ou AUX ÉTATS-UNIS!
NOUVEAU 60-JOURS PROGRAMME-BONI FAMILIAL
GARANTIE DU MEILLEUR PRIX
CERTIFICATS CADEAUX ... le cadeau-décor parfait! Informez-vous des possibilités de MISES DE CÔTÉ
CHÈQUES PERSONNELS ACCEPTÉS (avec identification appropriée)
Principales CARTES de CRÉDIT ACCEPTÉES!
Visitez notre RESTAURANT situé sur les lieux mettant en vedette notre fameux "PAPA-DOG"
STATIONNEMENT GRATUIT pour 800 autos! Au Bon Marché est entièrement accessible aux handicapés!
UN REPAS CHAUD GRATUIT aux aînés, 65 ans + TOUS LES MERCREDIS! • Achat minimum de $25 • Preuve d'âge requise

LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTE EN DÉCORATION AU CANADA!
3500 boul. St-Joseph est
Entre boul. St-Michel et Pie-IX
EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!
Tél 259-3500
OU COMMANDEZ PAR FAX: 259-3141
Au Bon Marché

HEURES D'AFFAIRES:
Lun. - Mer. 9h15-18h
Jeu. - Ven. 9h15-21h
Samedi 9h-17h



On est habitués d'avoir la concurrence sur le dos.



Chevrolet S-10 1993

ALCOOL - DROGUE



un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426

DEPUIS 1978
PAVILLON
GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

La réduction du nombre de fonctionnaires provinciaux n'aura été qu'un voeu pieux

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les effectifs de la fonction publique québécoise ont augmenté de 7,4 pour cent entre 1988 et 1992, et ce, même si le gouvernement libéral a annoncé à maintes reprises depuis cinq ans un gel de l'embauche ou des réductions de personnel.

Un portrait statistique des effectifs régulier et occasionnel de la fonction publique du Quebec, publié ce mois-ci par l'Office des ressources humaines, montre en effet que le nombre global d'employés est passé de 64 482 à 69 247 entre 1988 et 1992. Cet accroissement est attribuable à une augmentation de 6,6 pour cent du nombre d'employés réguliers (3475 de plus par rapport à 1988) et de 10,7 pour cent de l'effectif occasionnel (1290 de plus qu'en 1988). L'effectif occasionnel regroupe en 1992, 19,3 pour cent de l'ensemble des employés de la fonction publique.

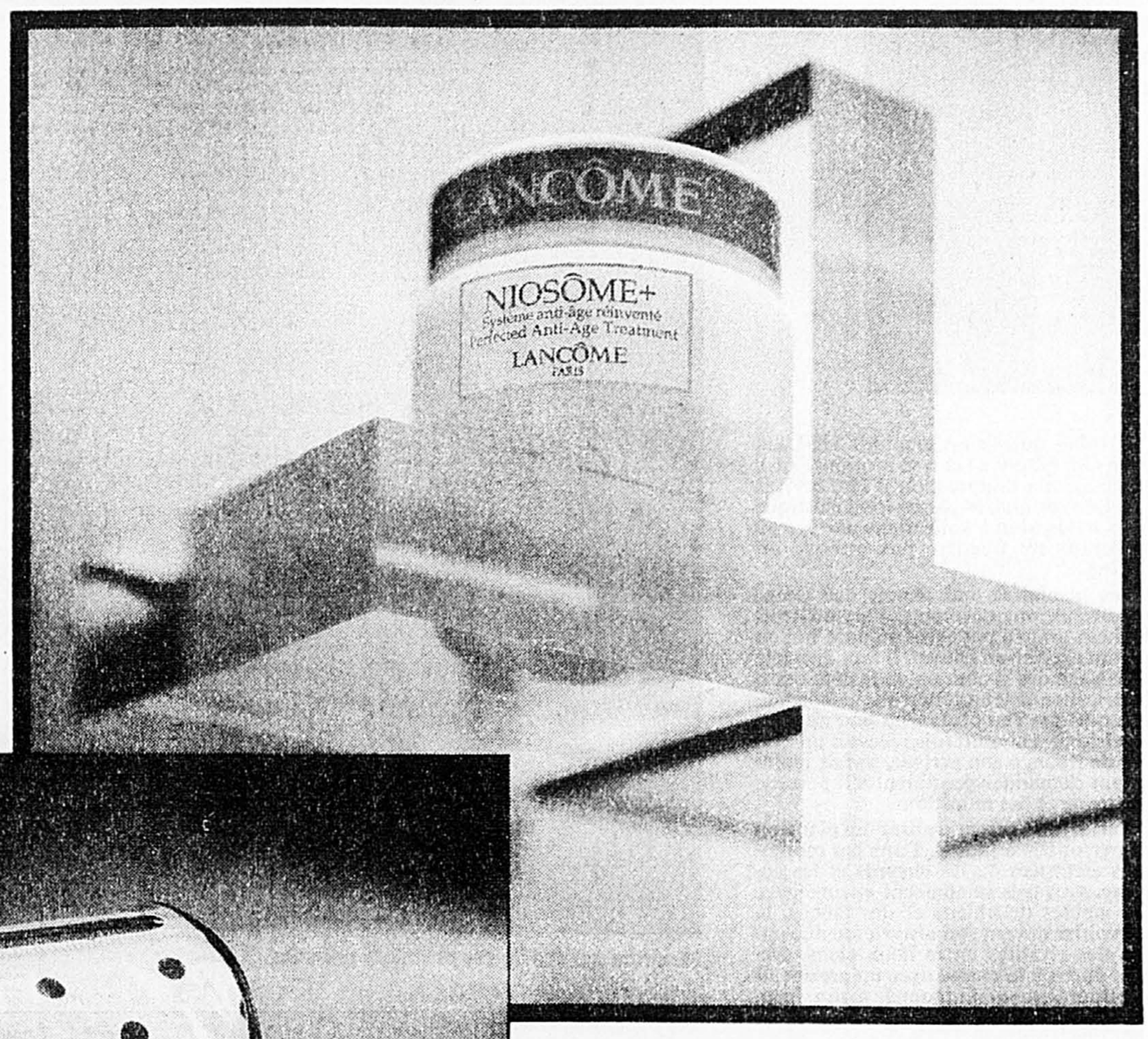
Pourtant le gouvernement a annoncé à maintes reprises depuis cinq ans, principalement au moment de déposer son budget, son intention de dégraisser la fonction publique. En 1988, le président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, avait prévu une diminution de 1,4 pour cent des effectifs (774 postes) pour l'exercice 1988-1989. En avril 1991, le Conseil du Trésor, présidé par M. Daniel Johnson, avait également demandé aux différents ministères et organismes gouvernementaux de geler pour 12 mois le recrutement de permanents. Ce printemps, M. Johnson et le ministre des Finances, M. Gérard-D Levesque, décidaient cette fois que pour 1992-1993, la réduction des effectifs serait de l'ordre de 4 pour cent.

Si les intentions gouvernementales ne semblent pas avoir été concrétisées entre 1988 et 1992, celles formulées en mai dernier pourraient bien connaitre le même sort. Il a été hier impossible de joindre le ministre Daniel Johnson pour savoir quel rythme suivait le plan de réduction des effectifs de la fonction publique. Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, a affirmé cependant qu'il n'avait pas vu baisser le nombre de ses cotisants (45000) depuis mai. Le président du Syndicat des professionnels et professionnelles du gouvernement du Québec, M. Daniel Giroux, n'enregistre pas non plus une baisse significative de ses cotisants, à part quelques occasionnels qui n'ont pas vu renouveler leurs contrats.

«Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement devrait réduire de 8 pour cent ses effectifs entre octobre 1992 et mars 1993 ce qui est quasi impossible», soutient M. Harguindeguy. Il souligne de plus que les ministères et organismes avaient jusqu'à aujourd'hui pour soumettre leur plan de compressions budgétaires.

M. Harguindeguy constate donc que malgré toutes les «annonces de coupures qui paraissent bien au niveau politique et que tout le monde applaudit», le gouvernement ne réduit pas ses effectifs. Évidemment, le dirigeant syndical ne s'en plaint pas. Il croit cependant qu'il serait illogique de prétendre reduire le nombre d'employés tout en maintenant les mêmes programmes et les mêmes services. Selon M. Harguindeguy, la fonction publique du Québec fonctionne déjà avec le minimum de personnel.

Lancôme présente...



Niosôme + Système anti-âge réinventé: un progrès phénoménal dans la lutte contre le vieillissement de la peau

Ce système-niosôme nouvelle génération renforce ce que les peaux jeunes accomplissent naturellement. C'est-à-dire qu'utilisé quotidiennement, ce soin aide à atténuer l'apparence des rides tout en protégeant la peau contre les agressions extérieures. Une formule simple pour une peau saine!

1. Niosôme +.
50 mL 50.00

1A. (Hors photo). Maquiglacé liner lumineuse, traceur pour mieux définir le contour de l'oeil.
8 mL 19.50



Offre-prime!
Beauté fascinante

À l'achat de 19.50 ou plus de produits Lancôme chez Eaton, vous recevrez, sans frais supplémentaires, une pochette contenant les cinq articles suivants: Clarifiance, gel purifiant moussant visage 20 mL; Hydrative, ressource permanente d'hydratation 7 mL; un mascara haute définition Définicils, noir, 5 mL; un rouge à lèvres longue tenue, ton framboise et un Lait précieux pour le corps Trésor 19 mL. Une prime par personne. **L'offre est en vigueur jusqu'au 17 octobre 1992.**
Vendus à ou par tous les magasins Eaton.
Rayon des produits de beauté, 216.
Venez ou composez: 284-8484



EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
S184162B



UNE VUE D'ENSEMBLE DES EFFETS DU FEDERALISME SUR LA POLITIQUE, L'ECONOMIE, LA CULTURE ET LA PAIX.
ÉDITIONS DU TRÉCARRÉ
192 pages 17,95$
En vente en librairies

Le Chevrolet S-10 doit sa réputation à sa fiabilité et à sa durabilité. Sans parler de son prix avantageux. De quoi réduire la concurrence en pièces.

- Flancs de caisse à double paroi d'acier
- Carrosserie d'acier galvanisé des deux côtés, garantie 6 ans/160 000 kilomètres contre les perforations causées par la corrosion
- Freins antiblocage (ABS) aux roues arrière en équipement de série
- Moteur de série de 2,5 litres à injection électronique de 105 chevaux
- En option: moteur V6 de 4,3 litres, développant 195 chevaux

GENERAL MOTORS GARANTIE TOTAL MD 3 ANS/60 000 km*-SANS FRANCHISE

Assistance routière 24 HEURES †

† L'Assistance routière est offerte sur les camions Chevrolet 1993 pour une période de 3 ans ou 60 000 kilomètres selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet. * Selon la première éventualité.

CAMION CHEVROLET
Du coeur à l'ouvrage... pour longtemps

la Floride... à louer



Pour des vacances réussies
A PRIX ABORDABLES
profitez de notre OFFRE SPÉCIALE
et LOUEZ l'une de nos luxueuses
villas-condominium de 1250 à 1500 pi ca.,
entièrement meublée,
avec cuisine équipée, 2 ch. à coucher,
2 salles de bains et une vaste terrasse
pour prendre vos repas...
Situation exceptionnelle
sur golf ou l'intracoastal, près de tout.
à proximité de tout,
et à quelques minutes de la mer...
Activités illimitées pour toute la famille.
VOUS EN AVEZ VRAIMENT
POUR VOTRE ARGENT!

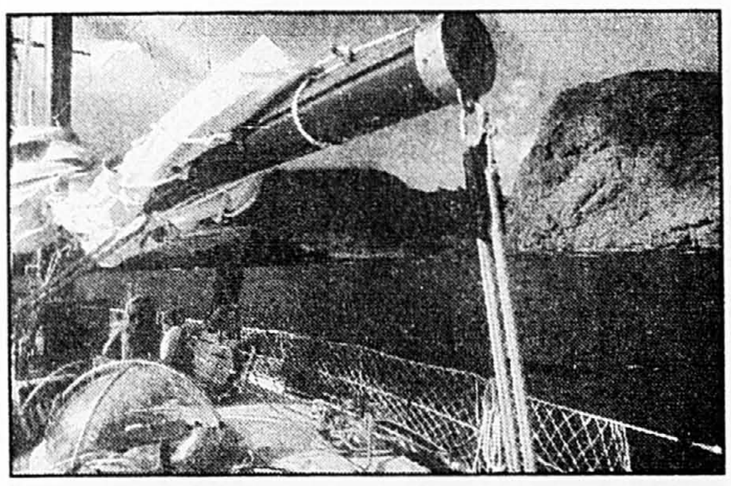
24 $US
PAR JOUR / PAR PERSONNE*

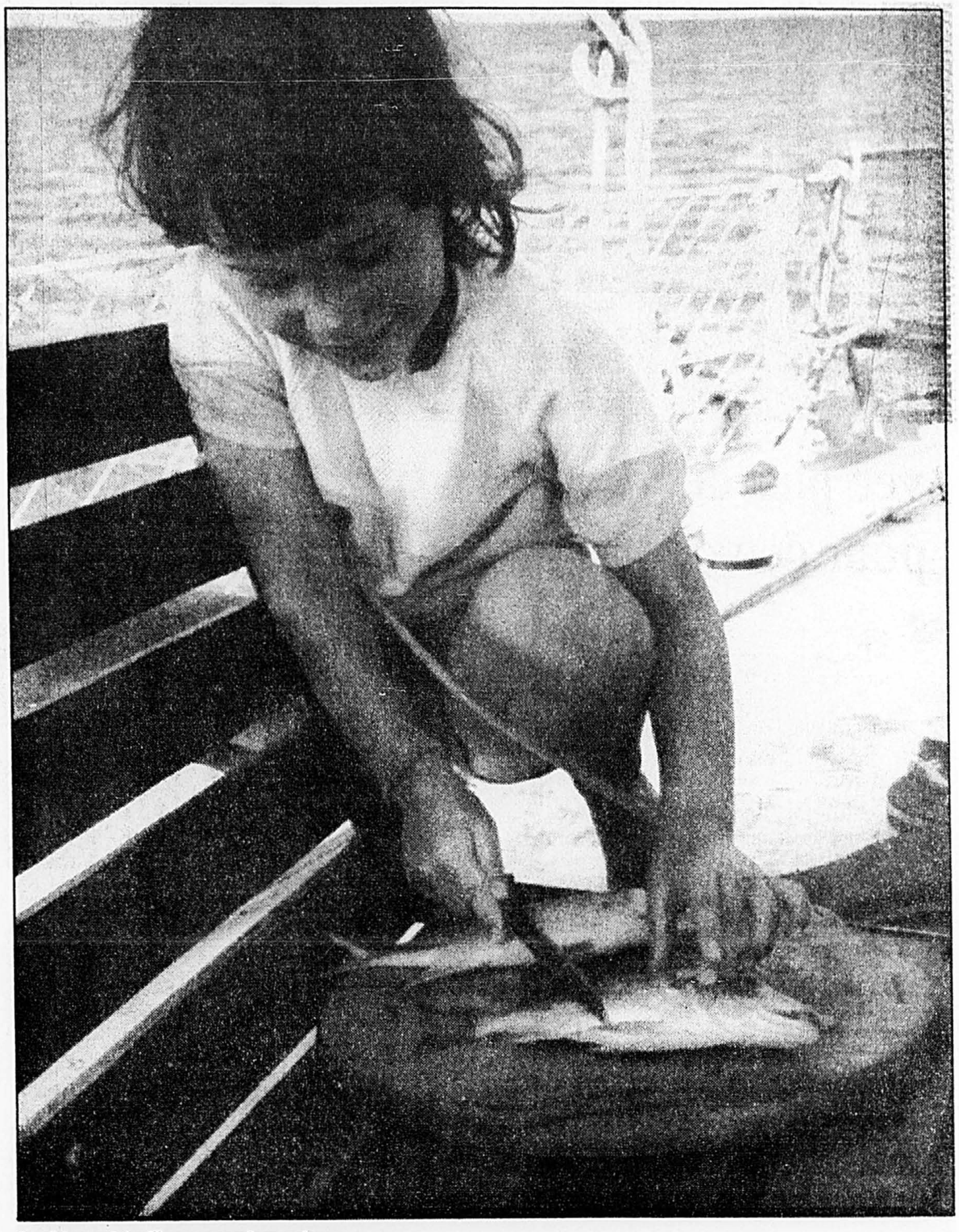
* Prix à partir de, base sur une occupation de 4 personnes.

FLORIDA RENTING
INTERNATIONAL CONDOMINIUM RENTING INC.
98, Laurier Ouest, Montréal
(Québec) Canada H2T 2N4
TÉL.: (514) 274-3803 • 1 (800) 465-8332
IL FAUT LE VOIR... VIDÉO POUR LE CROIRE!

REPRENDRE LA MER AVEC RAGE !

Texte et photos de
Carl Malhot et Dominique Manny
collaboration spéciale





Sandrine qui écaille ses premiers poissons.

Première année: octobre 86 • octobre 87

■ Une journée comme les autres et sur laquelle nous n'aurions pas parié notre vieille chemise si elle était allée courir à Blue Bonnet. Mais elle est devenue pour nous aussi importante que celle du premier homme sur la lune depuis qu'elle s'est présentée à la ligne de départ. Évangéline vient d'avoir 11 ans, Damien a sept ans, Noémie et Sandrine cinq. Amarinés par déjà plus de 10 000 milles nautiques, c'est loin d'être pour eux un premier départ mais ce sera la plus longue séance d'apprentissage entre deux bancs d'école.

Cette première étape de navigation qui nous a conduits de Montréal à Tahiti en moins d'un an fut sans contredit la plus longue en distance. Nous reprenions la mer avec une sorte de rage. Les premiers contacts avec l'Atlantique nord en novembre nous le rendirent bien. Le vieux Charles, 70 ans, dégoûté par une cavalcade par 45 noeuds de vent dans le golfe, sauta dans le train et rentra à Montréal. Il voulait voir du cocotier. Malheureusement, il n'en poussait pas au Cap Breton. Onze jours plus tard nous abordions les Açores. Un équipier avait débarqué, un autre le remplaçait. Bernard, que nous dépannions entre deux îles, ne mettra son sac à terre que six mois plus tard à Panama. Comme quoi, les vagues se suivent mais les équipiers ne se ressemblent pas.

En ralliant Madère et les Canaries dans les semaines qui suivirent, nous nous mettions en position de descente vers les Antilles. Après les fluctuations de la météo plus au nord, c'était s'abandonner maintenant à la douceur des alizés, à leur régularité qui façonne la vie à bord en mille petites occupations.

Les Antilles que nous connaissions déjà, ainsi que l'escale à l'île Margarita au Vénézuela, furent plus des arrêts techniques en ravitaillement que des visites approfondies. Les denrées alimentaire et le carburant diesel, nous disait-on, allait être chers en Polynésie française. Ça tombait bien. Le bolivar vénézuélien venait de dégringoler et la canette de bière à 25 cents allait être une source d'appoint pour la longue traversée du Pacifique.

C'est aux îles Galapagos, ralliées 10 jours après Panama, que commença véritablement pour nous l'exotisme du voyage. À ce plaisir s'en ajoutait un nouveau: celui de se retrouver uniquement en famille. Même si l'expérience de prendre des équipiers avait été concluante, elle ne serait renouvelée qu'au départ d'Afrique du Sud, cinq ans plus tard.

Nous allions passer un mois dans cet archipel, un endroit unique au monde mais malheureusement en train de devenir un parc-safari policé par les militaires de l'Équateur et réglé sur l'économie du tourisme de masse. Après avoir connu quelques moments privilégiés, comme la baignade avec les phoques, notre séjour se détériora en d'interminables palabres avec les autorités qui voulait nous imposer un guide à 40 $ par jour, tout ça pour nous expliquer la théorie de Darwin.

Trois mille deux cents milles plus à l'ouest, les Marquises allaient être le portail de ce paradis fascinant devenu légendaire par les peintures de Gauguin et, plus près de nous, les chansons de Jacques Brel. La traversée que nous venions de vivre n'était pas étrangère au trouble ressenti devant la grandiose beauté de ces îles. Notre regard, qui pendant 26 jours s'était coulé paisiblement au gré des horizons lointains, s'envolait du coup vers les sommets de ces vertes cathédrales qui se nommaient Ua-Uka, Hiva-Oa, Fatu-Iva (le u se prononce ou). Nous avions l'impression d'être arrivés très loin, propulsés par ce long élastique de la navigation à voile, dans une ère où le temps ne décolle pas encore en Boeing.

Les insulaires, qui depuis des temps ancestraux ont développé l'art du troc, pèchent un peu par excès aujourd'hui en voyant arriver un bateau. Il faut dire que le passage des yachtmen de la côte ouest américaine et leur générosité débordante a quelque peu déclenché leur appétit. Le visiteur qui autrefois recevait un collier de fleurs à son arrivée, se fait maintenant demander gentiment s'il possède une arme et des munitions.

Carl a fait l'erreur de dire oui et à trop de personnes à la fois. Dans ces montagnes escarpées où les chèvres et les cochons sauvages se chassent encore avec des meutes de chiens et des lances, la convoitise devant son arme à feu déclencha des rivalités entre deux clans. Devant partir à la chasse avec un groupe, il fut littéralement kidnappé, à son insu, par l'autre et disparut quelques jours dans les montagnes. Dominique et les enfants n'en menaient pas large dans la petite bourgade de Baie des Vierges, à Fatu-Iva, où les rumeurs les plus folles circulaient au sujet de l'enlèvement de Carl.

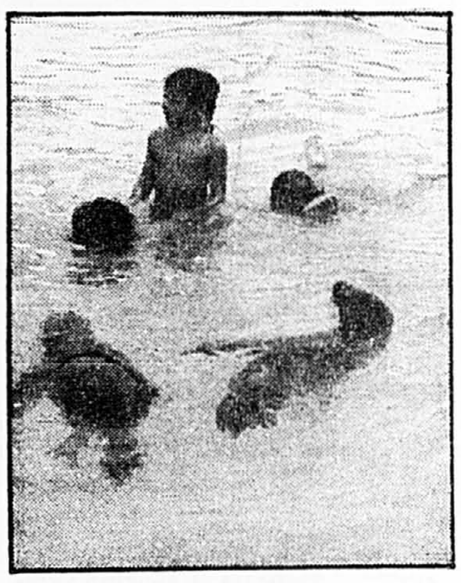
Pour raccourcir l'histoire, disons que Carl n'était pas de taille avec le tour de cuisse de ces grimpeurs et leur tempérament d'anciens guerriers. N'ayant d'autre choix que de suivre ou d'être laissé derrière, il faillit bien, comme Gauguin ou Brel, avoir sa tombe aux Marquises. Jamais, raconta-t-il, il n'avait vu de tels casse-cous négocier les crevasses, falaises et corniches avec du gibier de 50 kilos sur les épaules.

Qu'espéraient-ils de Carl en lui demandant d'en faire autant?

«Je revins à moitié mort et si je n'avais pas gagné leur admiration, une jeune chienne de la meute qui m'avait pris en affection vint se joindre à la famille. Les enfants l'appelèrent Fatu...»



Les classes du pont avant.



Deux familles de phoques...

Deuxième année: octobre 87 • octobre 88

■ Tahiti — Nouvelle-Calédonie. Plus de 2600 milles. Six personnes, le pouce tendu sur le bord d'une route. Scène inusitée mais combien familière pour nous. Il serait impossible de tous monter dans une Renault 5 mais dans les îles Sous-le-Vent, la camionnette Peugeot, bâchée ou non, devenait le véhicule sauveteur. Comme cela nous convenait bien d'avoir un budget serré et d'être dépendants des autres! Ce fut toujours pour nous la meilleure façon de lier contact avec une population. Cette fois, les Tahitiens en avait beaucoup à dire sur les Français et se confiaient facilement à des Québécois.

C'est la saison des cyclones dans l'hémisphère sud entre décembre et avril. Nous goûtons la transparence des lagons et c'est l'occasion d'un bon bain de francophonie. Excellent pour la langue et Papeete est l'endroit idéal pour le renouvellement du matériel scolaire pour les enfants. Le mythe de Tahiti est fini depuis longtemps. L'industrie du tourisme cherche à le relancer sans grand succès. Depuis la base atomique de Mururoa, le malaise de la population est directement proportionel à l'argent injecté par le gouvernement français.

Repartir après une longue escale est toujours difficile. L'arrêt prolongé nous enracine. Il faut donc s'arracher mais c'est à ce seul prix qu'un voyage se réussit. Cette fois, les alizés ont bel et bien disparu. De Tahiti à l'Australie, c'en sera terminé des navigations paisibles et nous retrouverons les anxiétés du mauvais temps.

Au Tonga, le vent souffle fort et certains mouillages réputés pour la plongée sont impraticables. Nous préférons marcher d'un village à l'autre au milieu des basses-cours de cochonnets, pratiquant nos quelques mots d'usage courant avec des Tonguiens nettement plus souriants que leurs cousins maoris de Tahiti. Ce chapelet d'îles basses, moins spectaculaire que les archipels de la Polynésie française, a sans doute échappé à la convoitise des conquérants et aujourd'hui la population s'en porte mieux.

Nous approchons l'archipel des Fidji. Devant nous, deux choix possibles jusqu'à Suva, la capitale. Soit la route sud pour contourner les centaines d'îles, ilôts et récifs, soit la navigation à haut risque qui fait passer à travers cet imbroglio de dangers à fleur d'eau. Le jeu en vaut-il la chandelle? Car l'île convoitée est superbement défendue. En pleine nuit, nous commençons à nous faufiler parmi les échos que nous renvoie le radar. Nous distinguons bien les îles, leur distance, mais les récifs qui les bordent souvent très loin peuvent échapper à la vigilance de l'électronique. Trop risqué! Demi-tour! Il faut capeyer quelques heures jusqu'au lever du jour.

Voilà l'île de Komo: 150 personnes et quelques kilomètres de tour. Le roi de l'île nous reçoit. Un interprète explique que nous sollicitons sa gratitude le temps d'un arrêt pour réparer. Personne n'est dupe de notre histoire mais il faut jouer le jeu. L'arrêt ici n'est permis qu'avec une autorisation spéciale venant de la capitale. Nous passerons notre séjour dans cette grande famille, à chasser le poisson, à accepter trois ou quatre repas à la fois parce que tous sont curieux, tous veulent connaitre une famille qui vient de loin.

Nous quittons Komo avec un gros cochon sur le pont et plein de paniers d'ignames. Un habitant de l'île marie sa fille à Suva. C'est *La V'limeuse* qui sert de limousine au père, à la fille et à ses offrandes au mari. Tous sont malades en mer y compris le cochon. L'odeur de notre arrivée précède la nouvelle. Ce fût un beau mariage!

Nouvelle-Calédonie. Ex-colonie pénitenciaire. L'un des territoires les plus éloignés et négligés de la France. Les pionners français des années de colonisation (Caldoches) n'ont pas fini d'en découdre avec la population autochtone (Canaques). Des bains de sang sur fond de plage de sable blanc et lagon turquoise. Les plaies sont encore ouvertes quand nous y passons. Le massacre à Ouvéa de 18 terroristes canaques fût une belle revanche pour les commandos français, les humiliés de l'Indochine des années 50.

En dépit des avertissements sur les dangers de visiter l'intérieur de l'île en période de crise, nous y allons en espérant qu'une fois de plus l'image de la famille servira de passeport. Le médecin coopérant qui nous prête sa Citroën 2CV ne se doutait pas que l'un des plus populaires leaders révolutionnaires de l'île en possède une tout à fait identique. Il porte la barbe, comme Carl, et «comment savoir que je lui ressemble au point d'être salué en héros à chaque village que nous traversons...»



Dans la fameuse Citroën 2CV en Nouvelle-Calédonie.

MER

SUITE DE LA PAGE A 1

Alors, qu'y a-t-il de passionnant, de surprenant, d'intéressant dans notre voyage? Qu'en retiendrez-vous? Que raconterez-vous à vos collègues de bureau demain matin? Eh bien, peut-être la simple nouvelle de notre réussite. La preuve qu'une telle aventure est possible en famille.

Après six années de vagabondage sur les trois océans et plus de 80 levers de rideau sur îles, pays ou continents avec entre chaque escale, la mer-intermède, que rapportons-nous?

Toute la beauté du monde. Mais celle perçue dans sa réalité propre et non à travers le petit écran. Aussi une impression double de découverte des lieux et peuples de la Terre, cela va de soi, mais aussi de nous, loin de nous douter que notre vie de famille allait être à ce point valorisante à l'échelle de la planète.

Nous rapportons d'étonnantes histoires, des amitiés fortes, des leçons humiliantes de fraternité, pour nous les «accueillants» Québécois, et l'impression de nous être envolé alors que nos oisillons prenaient leurs premières leçons de vie. Plus tard, tout aurait été différent.

La boucle est bouclée et nous éprouvons la satisfaction d'un voyage sans faute qui nous a permis de ramener navire et équipage à bon port. Si c'était un rêve et bien et il est dorénavant dans notre poche, converti en une richesse que nous voulons partager avec tous, y compris ceux qui voudraient aussi partir un jour.

Aurions-nous continué à blâmer la société pour tous nos maux et frustrations que jamais, par un beau matin d'octobre, nous n'aurions mis le cap sur le monde. Aujourd'hui, pour fêter l'heureux dénouement de notre belle aventure, soyez bienvenus à bord pour quelques étapes importantes de ce voyage. □

DEMAIN:
Des choix difficiles

Le Fauteuil gagnant est de retour!

Avec plus de 55 000† prix à gagner incluant 750 forfaits de rêve Club Med pour deux personnes, le Fauteuil gagnant est plus excitant que jamais!

Prenez un vol entre le 12 octobre et le 6 décembre 1992 et vous aurez une chance d'être assis sur le Fauteuil gagnant**. Il y aura un passager chanceux sur chaque vol assuré par Air Canada et ses transporteurs Liaison[MD], partant du Canada durant cette période*. Mettez toutes les chances de votre côté en réservant une place avec nous!

«Il y a un Fauteuil gagnant sur chaque vol*.»

Il y a plus de 55 000 superbes prix à gagner!

- **750 grands prix consistant en un forfait de rêve d'une semaine** pour deux adultes incluant 100 croisières à bord du Club Med 1 et 650 forfaits vacances dans un village Club Med en Floride, en France ou dans les Antilles (valeur approximative au détail de 2 600$ à 5 260$ CAN par couple). Ces forfaits comprennent 250$ CAN en argent de poche par couple (repas et boissons non inclus). Les participants devront répondre correctement à une question réglementaire d'ordre mathématique afin de mériter leur prix;
- **5 000 prix consistant en deux billets d'avion** en Première classe, classe Affaires ou service Hospitalité[MD] (valeur approximative au détail de 1 000$ à 6 000$ CAN par prix);
- **10 000 prix consistant en un certificat échangeable contre un billet gratuit pour la personne qui accompagne** (valeur approximative au détail de 500$ CAN chacun);
- **25 000 prix consistant en un certificat de voyage de 100$ CAN;**
- **et 17 762 prix en milles-bonis Aéroplan[MC]** incluant deux prix de 1 million de milles. Si vous n'êtes pas membre Aéroplan[MC], vous pourrez profiter d'une adhésion gratuite au programme. Selon le Guide du membre Aéroplan[MC], ces milles n'ont aucune valeur au détail.

†70% de tous les prix consistant en des croisières Club Med, des forfaits Club Med et des billets d'avion seront attribués sur des vols d'Air Canada. Un des deux prix consistant en 1 million de milles Aéroplan[MC] sera attribué sur un vol d'Air Canada. De tous les certificats de voyage de 100$ CAN et les autres prix consistant en des milles-bonis Aéroplan[MC], 28% seront attribués sur des vols d'Air Canada.

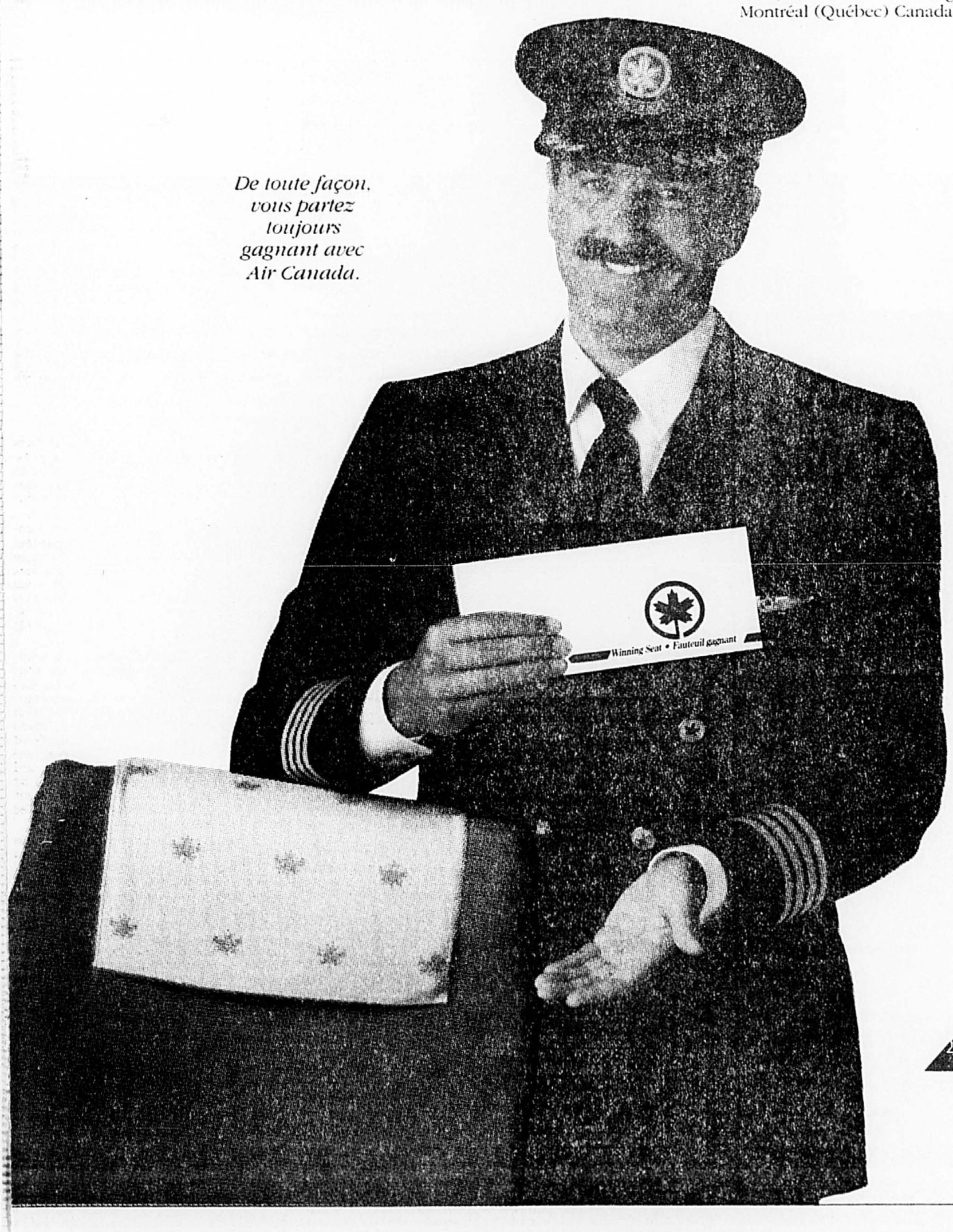
* Advenant le cas où le numéro d'aucun fauteuil chanceux n'est divulgué à bord d'un appareil, pour quelque raison que ce soit, à la seule discrétion du commandant de bord, y compris des considérations de sécurité ou l'annulation du vol, aucun prix ne sera attribué à l'égard de ce vol ni aucun tirage effectué subséquemment afin de remédier à cette situation.

** Sous réserve du règlement.

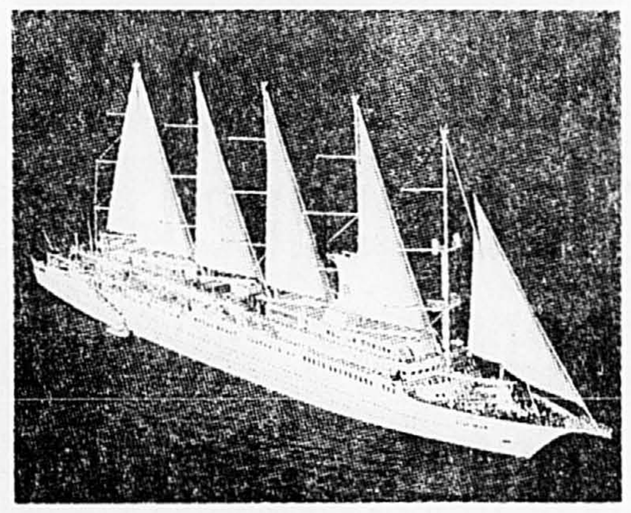
Vous pouvez vous procurer le règlement complet de cette promotion à l'adresse ci-dessous. N'oubliez pas de joindre à votre demande une enveloppe déjà affranchie et d'y indiquer l'adresse de retour.

Promotion «Fauteuil gagnant» d'Air Canada, a/s de Promaction
1981, avenue McGill College, bureau 1400
Montréal (Québec) Canada H3A 2Y1

De toute façon, vous partez toujours gagnant avec Air Canada.



Club Med[MD]



Club Med 1[MD]

AirCanada

AirOntario Air Alliance AirNova NWT Air AirBC

DRF 17021

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

UNE TRADITION QUI SE POURSUIT

Examens d'admission 1993-1994

Pour la 1re du secondaire

Fondé en 1767 par M. Jean-Baptiste Curatteau, prêtre de Saint-Sulpice, Le Collège de Montréal est une institution privée et catholique d'enseignement secondaire pour garçons déclarée d'intérêt public.

LES SAMEDIS

- 17 OCTOBRE 1992 à 8 heures 45
- 14 NOVEMBRE 1992 à 8 heures 45
- 12 DÉCEMBRE 1992 à 8 heures 45
- 9 JANVIER 1993 à 8 heures 45

Durée de l'examen : 3 heures
Frais : 25$
Documents requis : • bulletin de l'année en cours • bulletin de l'année précédente
Renseignements : (514) 933-7397, poste 28



COLLÈGE DE MONTRÉAL
LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL
1931 RUE SHERBROOKE OUEST
(METRO GUY-CONCORDIA - SORTIE ST-MATHIEU)
(5 1 4) 9 3 3 - 7 3 9 7

---

cégep

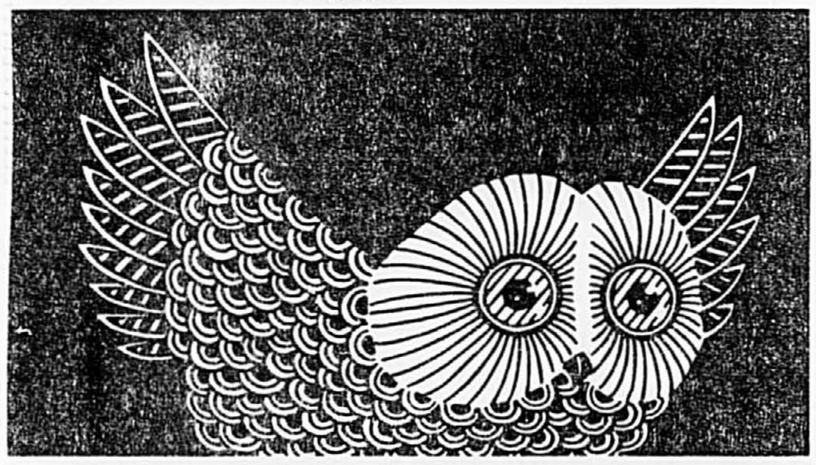
(enseignement régulier, le jour)

LE 1er NOVEMBRE 1992
est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la
SESSION «HIVER 1993»
dans l'un des cégeps suivants:

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby Haute-Yamaska
John Abbott
Joliette-De Lanaudière
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Montmorency
Outaouais
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie agro-alimentaire
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM
service régional d'admission du montréal métropolitain
C.P. 1100, Succursale Youville, Montréal (Québec) H2P 2W3
Tél.: (514) 271-2454



LES BOURSES RICHARD J. SCHMEELK (CANADA)

L'objectif des bourses Richard J. Schmeelk (Canada) est double:

- améliorer la compréhension mutuelle des anglophones et des francophones au Canada;
- améliorer les relations entre le milieu gouvernemental et le monde des affaires.

VALEUR DE LA BOURSE: 15 000 $ par année pour 1 ou 2 ans

CHAMPS D'ÉTUDES: Les bourses seront accordées à des candidats qui poursuivent des études au niveau de la maîtrise dans des domaines reliés aux objectifs de la bourse.

CANDIDATS: Les candidats doivent être citoyens canadiens ou immigrants reçus; la préférence sera accordée aux candidats ayant trois années consécutives d'expérience dans le monde des affaires ou du gouvernement. Les candidats francophones doivent s'inscrire à l'Université Western Ontario alors que les candidats anglophones doivent s'inscrire à l'Université Laval.

DATE LIMITE: 15 février 1993

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:

Candidats francophones:
Dean of graduate studies
The University of Western Ontario
London, Ontario
N6A 5B8
Tel.: (519) 661-2102

Candidats anglophones:
Directeur de l'École des gradués
Université Laval
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Québec (Québec)
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3949

Annonce publiée et payée par la direction des Bourses Richard J. Schmeelk (Canada)

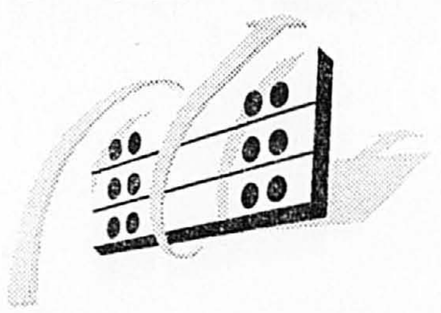
Cégep du Vieux Montréal

Éducation des adultes

Les Samedis de formation en micro-informatique

Horaire : de 9 h à 17 h
Durée : 14 et 21 heures
Inscriptions : 14 octobre 1992 de 17 h à 20 h

PROCHE DE TOUT



PROCHE DE VOUS 982-3434

Technologie IBM

Intro. à la Micro-Informatique et au DOS
Intro. à Windows
WordPerfect 5.1
Lotus 1-2-3 v. 3.1
Autocad 11

Technologie Macintosh

Introduction au Macintosh
MS Word
Excel
File Maker Pro
QuarkXPress
Photoshop

Investir dans la qualité

Collège Édouard-Montpetit
Centre des services aux entreprises

SÉMINAIRE DE RECHERCHE D'EMPLOI

Êtes-vous à la recherche d'un nouvel emploi?
Le **Centre de gestion de carrière** vous propose un séminaire efficace de recherche d'emploi :

- Élaboration ou révision du *curriculum vitae*
- Préparation à l'entrevue
- Identification des entreprises reliées à votre domaine professionnel
- Planification et organisation de la démarche de recherche d'emploi

Durée : 5 soirs, du 4 novembre au 2 décembre 1992
Lieu : Complexe Saint-Charles, face au métro Longueuil

Pour plus de renseignements communiquez avec Brigitte Salerno avant le 28 octobre au 442-0444, poste 3037.

PROFITEZ-EN POUR VOUS RENSEIGNER SUR LES AUTRES SERVICES OFFERTS PAR LE CENTRE DE GESTION DE CARRIÈRE



VOTRE CARRIÈRE COMMENCE CHEZ NOUS

Électronique: Microprocesseur (#901.47)
Programmeur(e)-Analyste (#420.52)
Bureautique: Maitrise des Appareils (#900.62)

Enseignement professionnel de niveau collégial conduisant à une A.E.C. ou à un C.E.C. Service aux diplômé(e)s, possibilité d'admissibilité aux prêts et bourses. Certains programmes sont offerts uniquement à certains campus.

Permis #749747

MONTRÉAL 285-8585
Tour de La Cité, 300, Leo-Pariseau
Bureau 500, Montréal

LAVAL 662-9090
3, Place Laval, bureau #10
Laval, Québec H7N 1A2

LONGUEUIL 677-9191
1111, St-Charles ouest, bureau 101
Longueuil, Québec J4K 5G4

ICD Institut Carrière et Développement Ltée
Auparavant Institut Control Data

MISSISSAUGA · TORONTO · OSHAWA · BURNABY · VANCOUVER · SURREY
EDMONTON · OTTAWA · HALIFAX · VICTORIA · SASKATOON · QUÉBEC

Le Pouvoir de Réussir

Gestion d'une équipe d'employés et d'employées
Sessions intensives de jour

Pour améliorer la supervision d'une équipe de travail, le collège offre des ateliers intensifs de jour aux cadres et futurs cadres de premier niveau.

• Gestion intégrée	9, 10, 11, et 12 novembre 1992
• Communication	16, 17, 18, et 19 novembre 1992
• Leadership	26, 27, 28 et 29 octobre 1992 ou 23, 24, 25, et 26 novembre 1992
• Gestion du travail et productivité	2, 3, 4 et 5 novembre 1992
• Relations humaines	30 novembre, 1er, 2, et 3 décembre 1992

Durée d'un atelier: 30 heures
Horaire: de 8 h 30 à 17 h
Lieu: Collège de Bois-de-Boulogne
Coût: 240$

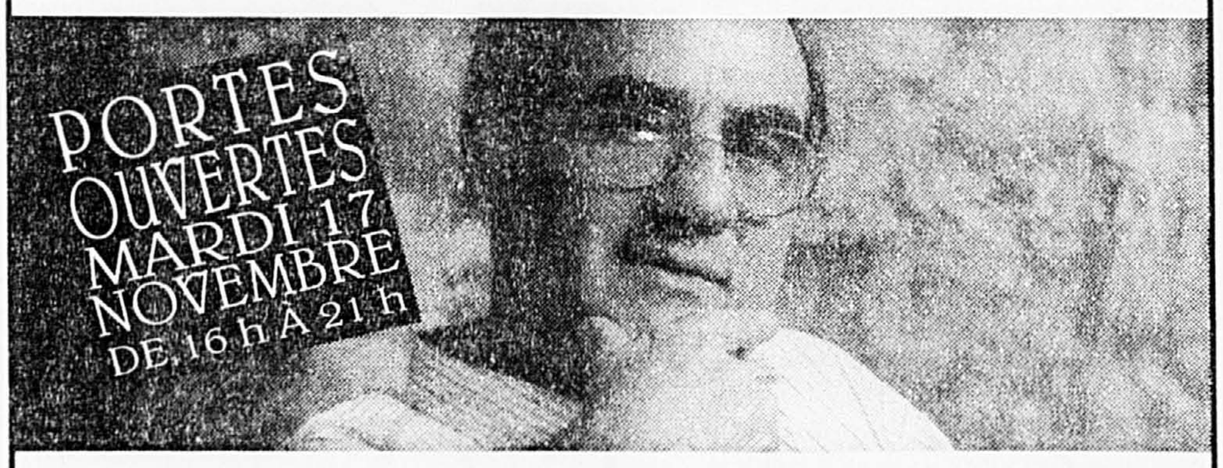
Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation

Pour renseignements et inscription: composez le 332-3000, poste 313

VIS TA RÉUSSITE À MARIE-VIC

« Selon Platon : l'expérience est le nom que l'homme donne à ses erreurs. Nos finissants, eux, ont des compétences. »

Jacques Saint-Marcoux, professeur, Lettres-Communications.



Des compétences ... et du jugement, des conditions essentielles pour ceux qui veulent exercer des métiers de communicateurs, de journalistes, de publicitaires. Pour eux, un D.E.C. culturel, après deux années passées à Marie-Vic, est stratégique. Les grilles de cours étant établies en concertation avec les universités. Des carrières faites d'actions s'ouvriront à ceux qui sauront relever le défi.

Le Collège Marie-Victorin offre les programmes :
Sciences de la nature, Sciences humaines et administratives, Lettres et communications, Arts et communications, Arts plastiques, Musique, Mode féminine, Mode masculine, Commercialisation de la mode, Techniques administratives, Techniques d'éducation en services de garde, Techniques d'éducation spécialisée, Techniques de travail social.

C O L L È G E
SAVOIR, FAIRE ET RÉUSSIR
MARIE·VICTORIN

7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Qc H1G 2J6 • Pour information communiquez au (514) **328.3816**

AUTOMNE 1992

FORMATION INTENSIVE
Un «SPRINT» vers une carrière enrichissante!

Programme intensif de formation de 40 à 52 semaines

Technique de micro-informatique	25 heures \ semaine
Bureautique et comptabilité	25 heures \ semaine
Gestion financière informatisée	25 heures \ semaine

Afin d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC) ou un diplôme d'études collégiales (DEC)

Taux de placement ÉLEVÉ

La formation au collège de Rosemont

Formation répondant aux besoins des entreprises d'aujourd'hui et de demain

Environnements informatiques variés :
- Mini-ordinateurs : IBM AS \ 400, HP9000
- Micro-ordinateurs et réseau Novell
- Systèmes d'exploitation : DOS, OS\2
- Bureautique : WORD PERFECT, LOTUS, DBASE

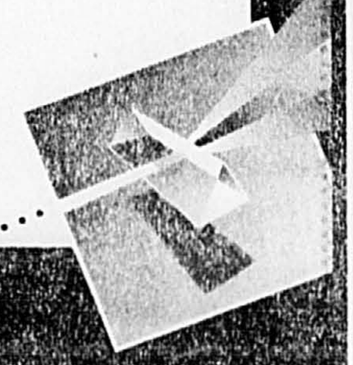
Outils de génie logiciel :
- SYNON, BACHMAN

Outils de développement d'applications :
- COBOL \ 2 WORKBENCH, IMSVS86, XDB

PRÉ-REQUIS
- avoir été actif sur le marché du travail pendant les six dernières années;
- résider au Québec depuis au moins un an;
- satisfaire aux normes du programme SPRINT.

Rencontre d'information **OBLIGATOIRE** : le 20 octobre à 19 h
Pour confirmer votre présence : Registrariat (514) 376-6310

SPRINT est un programme d'aide financière du ministère de la Main d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, qui est offert dans les caisses Desjardins. Il s'agit d'une subvention et d'un prêt garanti par le gouvernement du Québec, qui permettent aux personnes admissibles de disposer, pendant la période de formation d'un revenu correspondant à environ 90% de leurs revenus d'emploi, après impôt, de l'année précédant la formation.



Collège de Rosemont

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Cours d'informatique au YWCA



Intro, Dos, WordPerfect, Lotus, DBase, Bedford, Windows Word et Excel sous Windows

Inscription : **955-7766**

Excel, gestion d'information
1355, RENÉ-LEVESQUE OUEST

HYPNOSE
CERTIFICAT
en
HYPNOSE
&
MAGNÉTISME
FORMATION INTENSIVE
☆ 2 fins de semaine ☆
24 et 25 oct. 92
7 et 8 nov. 92
INSCRIPTION IMMÉDIATE
Jacques Camiré, dir.
E.F.P.H.Q.
381-7038
8344, St-Denis, Montréal H2P 2G8
S1846716

Gestion intégrale de la qualité

Sessions intensives de jour

À toute personne désireuse de se familiariser avec la ***Gestion de la qualité*** *et les outils préconisés, le collège offre une formation de trente (30) heures en gestion intégrale de la qualité en contexte*

a) de production: 19, 20, 26 et 27 octobre
b) de service: 2, 3, 9 et 10 novembre

Les principaux thèmes abordés sont:
- **La qualité totale**
- **L'approche client-fournisseur et les processus**
- **L'amélioration continue**
- **La prévention**
- **Les techniques de mesure et de correction**
- **L'analyse de processus**
- **La gestion de la qualité**

Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation

Pour renseignements et inscription: composez le 332-3000, poste 313.

COLLÈGE DUROCHER SAINT-LAMBERT

INSTITUTION PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT POUR FILLES ET GARÇONS

Examens d'admission
samedi 17 octobre
dimanche 18 octobre
dimanche 1er novembre
9h00 à 12h00

Portes ouvertes
dimanche 1er novembre
13h00 à 17h00

Une formation de qualité
• profils variés, adaptés aux besoins de l'élève
• grand choix d'activités étudiantes

Mixité en 1re et 2e secondaire (sept. 1993)
• au choix de l'élève: classe mixte ou pour filles seulement

Pensionnat pour filles seulement (1re à 5e secondaire)

Accès facile par métro et autobus

Transport scolaire
• service des commissions scolaires l'Eau-Vive et Taillon
• autre transport organisé dans Brossard, Laprairie, Candiac, Sainte-Catherine, Delson et Saint-Constant

... plus qu'une institution d'enseignement, une école de vie!



Pour renseignements
1re et 2e secondaire
Pavillon Saint-Lambert
(514) 671-5585
3e, 4e et 5e secondaire
Pavillon Durocher
(514) 465-7213

COLLÈGE FRANÇAIS
MONTRÉAL - LONGUEUIL
Maternelle - Primaire - Secondaire - Collégial

Pour la première fois...
JOURNÉE PORTES OUVERTES
au Collège Français, un collège à découvrir...
Le DIMANCHE 1er NOVEMBRE

À MONTRÉAL
de 14 h à 17 h

SECONDAIRE
185, Fairmount O.
- Pavillon central
- Pavillon des théâtres
- Pavillon des sciences
- Résidences des sportifs
- Pensionnat du secondaire

PRIMAIRE
5155, rue de Gaspé
Stationnement assuré
Laurier- Autobus 51
Place des Arts
Autobus 80

Tél.: 495-2581

À LONGUEUIL de 13 h à 16 h
École secondaire
1340, rue Nobert
Tél.: 679-0770

École primaire
1391, rue Beauregard
Tél.: 670-7391

INSCRIPTIONS EN 1re ANNÉE DE SECONDAIRE

Deux possibilités:

1. **EXAMEN D'ENTRÉE** (pour les élèves de 6e année)
Les samedis 31 octobre et 7 novembre 92 à 9 h 30
(Inscription sur listes de candidats)

2. **ADMISSION SUR DOSSIER.** Entrevue individuelle.
Décision après étude des bulletins des années antérieures.
Tests si nécessaire.

18-45873-a10

La pauvreté augmente plus vite chez les Blancs aux États-Unis

Associated Press

WASHINGTON

■ La pauvreté s'est accrue plus fortement parmi les Blancs non-hispaniques que chez les Noirs (14 pour cent contre 10 pour cent) entre 1989 et 1991, aux États-Unis, révèle un rapport du Centre sur les priorités politiques et budgétaires qui lutte contre ce fléau.

Dans le même temps, le nombre d'Hispaniques pauvres a augmenté de 17 pour cent mais le centre a estimé jeudi qu'une partie de cette hausse est due à la rapide croissance de cette frange de la population.

Il note que «la pauvreté parmi les Blancs non-hispaniques a bénéficié d'une attention insuffisante». Or «la moitié des 35,7 millions de pauvres sont des Blancs non-hispaniques et les tendances récentes au sein de ce groupe ne sont pas encourageantes». Selon lui, les Blancs non-hispaniques sont majoritaires parmi les pauvres dans 33 des 50 États du pays, tandis qu'ils constituent le groupe le plus important dans sept autres.

Les Noirs sont les plus nombreux dans l'Alabama, la Georgie, la Louisiane, le Maryland, le Mississippi et la Caroline du Sud, tandis que les Hispaniques arrivent en tête en Californie, au Nouveau Mexique et au Texas. Les personnes originaires d'Asie et des îles du Pacifique sont le groupe le plus important à Hawaï.

Le Centre rapporte que 51 pour cent des 4,2 millions de nouveaux pauvres comptabilisés entre 1989 et 1991 sont des Blancs non-hispaniques. Les Noirs et les Hispaniques comptent chacuns pour 22 pour cent de cette augmentation.

En dépit de ces chiffres, un Hispanique ou un Noir a beaucoup plus de risque d'être pauvre qu'un Blanc aux États-Unis: c'était en 1991 le cas d'un Blanc sur 10 tandis que le ratio était près du triple pour les deux autres catégories. Le plancher annuel de ressources retenu était alors de 13 924 $ pour une famille de quatre personnes.

VENTE ANNIVERSAIRE
Profitez des rabais annoncés dans notre circulaire jusqu'au 17 octobre 1992.

JUSQU'À **50 %** DE RABAIS

Fourrures synthétiques à partir de 10,39$ m
Velours côtelés à partir de 5,52$ m
Polyesters mode et Challis à partir de 6,66$ m

3 POUR 1
Sur tous les patrons
• VOGUE
• McCALL'S
• BUTTERICK

ACCESSOIRES DE COUTURES
33 1/3 % (Fils Koban, appliques, boutons, Velcro au mètre et galons à mesurer)

JUSQU'À **75 %** DE RABAIS

GAGNEZ UNE MACHINE À COUDRE elna 1600
Bons de participation disponibles dans tous nos magasins.
VALEUR DE 559$

Stores plissés de Draco à partir de 6,99$ m
Stores horizontaux en P.V.C. (marchandise courante) à partir de 3,49$
Stores verticaux pour portes-fenêtres à partir de 39,99$
Douillettes et ensembles de douillettes à partir de 23,99$

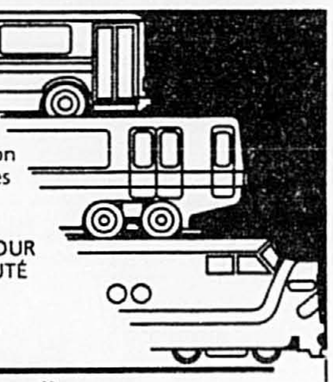
Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 17 octobre 1992.

BouClair

DOLLARD * 3149, boul. des Sources 683-4711
LAVAL * 1720, boul. des Laurentides 667-3120
LAVAL * 3350, boul. St-Martin 687-8480
CENTRE-VILLE 2110, rue Ste-Catherine o. Angle Du Fort 989-8934
MONTRÉAL-NORD * 5630, boul. Henri-Bourassa 327-1113
ST-LÉONARD * 4305 Jean-Talon 725-9175
LASALLE * 363, ave. Dollard 365-7337
NOUVEAU À REPENTIGNY 85 Brien 654-2619
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180 St-Joseph 348-1145
CHOMEDEY 965, boul. Curé-Labelle 973-8208
TERREBONNE * 1350, ch. Moody 471-9494
ST-CONSTANT 400, route 132 635-8407
AUSSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE

* Nous sommes maintenant ouverts jusqu'à 21 h les mercredis, pour mieux vous servir.

AVIS



Conformément aux dispositions de l'article 291.14 de la loi sur la Communauté urbaine de Montréal (L.R.Q., chapitre C-37-2), AVIS est par les présentes donné de l'adoption par le Conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal à une assemblée spéciale tenue les 29 et 30 septembre 1992, de la résolution numéro C.A. 92-239 à savoir :

ÉTABLISSEMENT, À COMPTER DU 1ER JANVIER 1993, DES MODIFICATIONS AUX TARIFS APPLICABLES POUR LE TRANSPORT DES USAGERS DANS LE TERRITOIRE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL COMME SUIT :

Service autobus et métro

Tarif régulier

Espèces ou ticket à l'unité		1,75 $
Tickets en lisière	6 pour	7,00 $
Carte mensuelle Carte autobus / métro (CAM)		43,00 $

Tarif réduit
(Étudiants de moins de 18 ans et personnes de 65 ans et plus)

Espèces ou ticket à l'unité		0,90 $
Tickets en lisière	6 pour	3,25 $
Carte mensuelle Carte autobus / métro (CAM)		17,50 $

Carte congrès

(Par jour de validité)	3,00 $

Service ferroviaire - zone 1

Les tarifs établis pour les stations ferroviaires ci-après nommées et comprises dans la **zone 1** sont identiques aux tarifs du **Service autobus et métro**.

Ligne Montréal / Rigaud	Ligne Montréal / Deux-Montagnes
Vendôme	Portal Heights
Montréal-Ouest	Mont-Royal
Lachine	Vertu
Dorval	Monkland
	Val-Royal

Service ferroviaire - zone 2

Les stations concernées et pour lesquelles les tarifs s'appliquent sont les suivants :

Ligne Montréal / Rigaud	Ligne Montréal / Deux-Montagnes
Pine Beach	À Ma Baie
Valois	Roxboro
Pointe-Claire	
Cedar Park	
Beaconsfield	
Beaurepaire	
Baie d'Urfé	
Sainte-Anne-de-Bellevue	

Tarif régulier

2 tickets à	1,16⅔ $
Espèces	3,50 $
Carte mensuelle Carte train / autobus / métro (CTAM - zone 2)	56,00 $

Tarif réduit
(Étudiants de moins de 18 ans et personnes de 65 ans et plus)

2 tickets à	0,54⅙ $
Espèces	1,80 $
Carte mensuelle Carte train / autobus / métro (CTAM - zone 2)	28,00 $

Carte mensuelle
Carte autobus / métro (CAM)
Carte train / autobus / métro (CTAM - zone 1)
Territoire de la Société de transport

Tarif régulier

Le détenteur de la carte mensuelle (CAM ou CTAM - zone 1) désirant utiliser le train en **zone 2**, doit débourser un surplus en monnaie de 1,75 $ ou un ticket de 1,16⅔ $ pour compenser la double tarification.

Tarif réduit

Le détenteur de la carte mensuelle (CAM ou CTAM - zone 1) désirant utiliser le train en **zone 2**, doit débourser un surplus en monnaie de 0,90 $ ou un ticket de 0,54⅙ $ pour compenser la double tarification.

Correspondance (Territoire de la Société de transport)

Le détenteur d'une correspondance d'autobus ou de métro - STCUM désirant utiliser le train en **zone 2**, doit débourser un surplus en monnaie de 1,75 $ (0,90 $ pour le tarif réduit) ou un ticket de 1,16⅔ $ (0,54⅙ $ pour le tarif réduit) pour compenser la double tarification.

Le détenteur d'une correspondance du réseau ferroviaire émise sur le territoire de la Société de transport désirant utiliser l'autobus ou le métro de la Société peut le faire sans déboursé additionnel.

Admissibilité au tarif réduit

Les étudiants de moins de 18 ans et les personnes de 65 ans et plus bénéficient du tarif réduit sur les services autobus / métro / trains s'ils sont munis de la carte d'identification émise par la STCUM selon ses conditions et privilèges.

Durée de la correspondance

La période de validité d'un billet de correspondance est de quatre-vingt-dix (90) minutes à compter de son émission.

Note

Tout enfant de moins de cinq (5) ans bénéficie de la gratuité pour les services de transport de la Société.

«COPIE CERTIFIÉE CONFORME»

L'assistant-secrétaire
Gérald Blais
Gérald Blais

Le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal approuve ces tarifs au plus tôt le trentième jour qui suit la publication de la décision dans le journal. Ces tarifs entrent en vigueur le jour de leur approbation ou à toute date ultérieure fixée par le Conseil.

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU

Ouvert jusqu'à minuit
- 501 est, rue Mont-Royal, Mtl
- 1836 ouest, rue Ste-Catherine, Mtl
- 225, boul. Taschereau, Greenfield Park



ROYALE
Papier hygiénique
12 rouleaux
2.59



FLEECY
Assouplisseur de tissus
3,6 L
2.79 AU CHOIX



PALMOLIVE
Détergent à vaisselle
950 ml
1.89 AU CHOIX



INCOGNITO de VANIA
Protection légère
20, 24
.99

CONTAC•C
12 HEURES DE SOULAGEMENT
DES SYMPTÔMES DU RHUME:
- congestion nasales
- écoulement nasal et éternuments
- picotement et larmoiement des yeux dus au rhume, au rhume des foins et à la sinusite

Capsules à libération prolongée

ÉCONOMISEZ 1$
à l'achat du décongestionnant **CONTAC-C**, 20 capsules
4.99 AVEC COUPON
SANS COUPON **5.99**

Limite 1 coupon par client
Valide du 10 au 16 octobre 1992
Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon
Remboursement: H.A. Watts
55915300000404 21



POLIDENT
Nettoyeur à dentiers
104 comprimés
4.99 AU CHOIX



ENFALAC
Formule concentrée liquide pour nourrissons
12 x 425 ml
29.99 AU CHOIX
Exempté de T.P.S.

ALL Détergent pour lave-vaisselle, 1,4 kg **2.69**

JAVEX Nettoie Plus 1 L **1.59**

WIZARD Désodorisant en aérosol, 170 g **.69** AU CHOIX

NICE 'N EASY Shampooing colorant 1 application, 57 ml **5.29** AU CHOIX

KONICA Film couleur SR-100, 100 ISO 24 poses **3.99**

SUCARYL Édulcorant hypocalorique 100 sachets **1.29** AU CHOIX

CREST Dentifrice vert-i-tube 125 ml **1.49** AU CHOIX

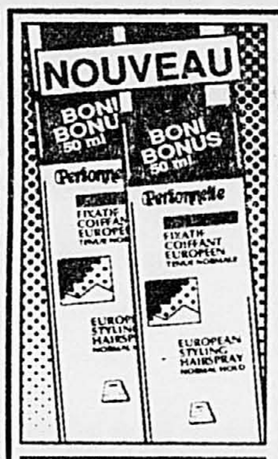
DOVE Savon de beauté 2 x 140 g **1.99** AU CHOIX

ÉCONOMISEZ 30¢



à l'achat du shampooing ou revitalisant **ALBERTO BALSAM** 500 ml.
SANS COUPON 1.29
AVEC COUPON AU CHOIX **.99**

Limite 1 coupon par client
Valide du 10 au 16 octobre 1992
Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon
Remboursement: H.A. Watts
55545100000505 46



PERSONNELLE
Produits coiffants
Formule européenne
- Gel, 125 + 50 g
- Mousse, 150 + 50 g
- Fixatif, 300 + 50 g ou 200 + 100 ml

1.79 AU CHOIX



PERSONNELLE
Shampooing ou Revitalisant
Formule européenne
350 ml
1.49 AU CHOIX



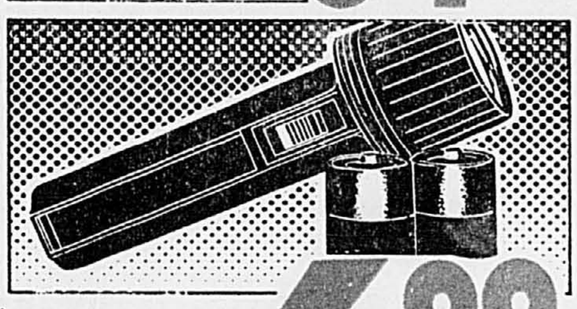
FISHER PRICE
Clavier enregistreur
24.99



SUPER
Chauferette-éventail oscillante
HF 1500
500, 1000 ou 1500 watts
34.99



ENERGIZER
Piles alcalines
AAA x 2
AA x 4
C x 2, D x 2
9v x 1
2.99 AU CHOIX



RAYOVAC WORKHORSE
Lampe de poche piles incluses
2 x D
6.99

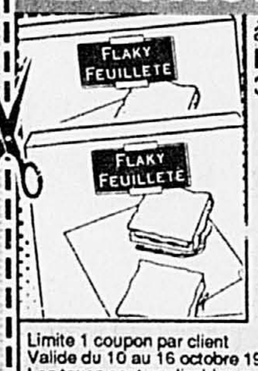
ÉCONOMISEZ 50¢



à l'achat d'un antisudorifique **BAN ULTRA** ou **BAN CLEAR** bâton 50 g ou à bille 75 ml
1.99 AVEC COUPON AU CHOIX
SANS COUPON **2.49**

Limite 1 coupon par client
Valide du 10 au 16 octobre 1992
Les taxes sont applicables sur le prix sans coupon
Remboursement: G.V. Bergeron
022JC141

ÉCONOMISEZ 30¢



à l'achat de gâteaux **FEUILLETÉS** de **Vachon** 340 g, boîte de 6.
1.69 AVEC COUPON AU CHOIX
SANS COUPON **1.99**

Limite 1 coupon par client
Valide du 10 au 16 octobre 1992
Les taxes sont applicables sue le prix sans coupon
Remboursement: A.C. Nielsen
18409257



ALLAN
Suçons tranche-fruits, 340 g ou sucettes, 101
1.69 AU CHOIX



BONBECS
Bonbons variés
80 g, 100 g
2/1$



SOLEY
Café moulu
1,1 kg
5.49 Exempté de T.P.S.



LALUMIÈRE
Arachides en écales, 300 g
Exempté de T.P.S.
.99



RUFFLES CHEETOS DORITOS ou **FRITOS**
Croustilles
220 g - 240 g
1.49 AU CHOIX



OASIS
Jus de fruits
960 ml
1.29 AU CHOIX
Exempté de T.P.S.



MASQUE DE TROLL
8.89 AU CHOIX



TROLLS DE LA FORÊT MAGIQUE
Figurines de 3 1/2"
NON PAS... 12.99
NON PAS... 9.99
4.99 chacun SEULEMENT

Ouvert 7 jours, 7 soirs, tous les week-ends

Les produits de cette page sont limités à 3 par client

Valide du 10 au 16 octobre 1992

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Pas de vente aux marchands.

VISA MasterCard